



**RAPPORT FINANCIER**  
**ANNUEL 2011**

## **SOMMAIRE**

<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>	PAGE 1
<b><u>RAPPORT DE GESTION</u></b>	PAGE 2
RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE MONTUPET SA	PAGE 36
<b><u>COMPTES CONSOLIDES</u></b>	PAGE 37
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	PAGE 42
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	PAGE 66
<b><u>COMPTES SOCIAUX</u></b>	PAGE 68
ANNEXE SOCIALE	PAGE 72
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE MONTUPET SA	PAGE 87
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	PAGE 88
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE	PAGE 91

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion qui suit présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Stéphane MAGNAN  
Président et Directeur Général

## RAPPORT DE GESTION

### I RESULTATS, FINANCEMENT ET PERSPECTIVES

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2011.

#### Principales activités et productions

Montupet conçoit et fabrique des pièces et équipements destinés à l'industrie automobile :

- des pièces pour les moteurs, brutes ou usinées : culasses, bloc-cylindres, collecteurs d'admission,
- des pièces de structure, de liaison au sol et de freinage, brutes ou usinées,
- une partie des outillages nécessaires à sa production.

#### • SITUATION DE LA FONDERIE DU POITOU ALUMINIUM

L'exercice 2011 de MONTUPET, et plus particulièrement sa seconde moitié, ont été fortement affectés par les difficultés de la filiale Fonderie du Poitou Aluminium (FDPA) confrontée à un problème critique de renouvellement de ses fabrications.

Malgré les efforts de MONTUPET pour résoudre ce problème sans licenciement, FDPA a été amené à déclarer la cessation des paiements, puis a bénéficié d'une procédure de redressement judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 20 octobre 2011. Par jugement du 19 avril 2012, le Tribunal a arrêté le plan de cession de FDPA au profit d'un tiers, et ordonné la cession des actifs immobilisés, des stocks et des activités au repreneur, ainsi que le transfert de 395 contrats de travail sur 455, à effet du jour même.

En conséquence du jugement du 19 avril 2012 les chiffres de 2011 relatifs à cette filiale sont traités comme relevant d'une activité non poursuivie.

### 1.A RESULTATS

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'établit à 406,0 Millions d'euros (M€), contre 298,5 M€ en 2010 à périmètre comparable. A taux de change et métal constants la progression est de 31%. Pour la deuxième année consécutive la croissance est donc au rendez-vous.

Le résultat opérationnel consolidé de l'exercice est de 21,7 M€, en hausse de 35% par rapport à 2010. Cette performance limitée au regard de la progression du chiffre d'affaires, s'explique par la rétrocession aux clients d'une grande partie des gains de productivité et par les dépenses exceptionnelles de recrutement et de formation de 500 personnes jusqu'au mois d'octobre, qui se sont révélées en partie sans objet du fait de la baisse des commandes des constructeurs français en fin d'année, particulièrement au mois de décembre ; il a été de ce fait mis fin à 250 contrats intérimaires.

Le résultat net, part du groupe, est de 8,5 M€ après une charge exceptionnelle relative à FDPA, comptabilisée en résultat des activités à céder, de 8,6 M€, qui s'explique de la manière suivante :

- en continuité d'exploitation, les comptes annuels de FDPA au 31 décembre 2011 font apparaître une perte nette de 3,6 M€ ;
- la perte sur cession des actifs par rapport à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2011, diminuée de la reprise des provisions pour congés payés et indemnités de départ à la retraite afférentes aux salariés repris, est estimée à 5,0 M€.

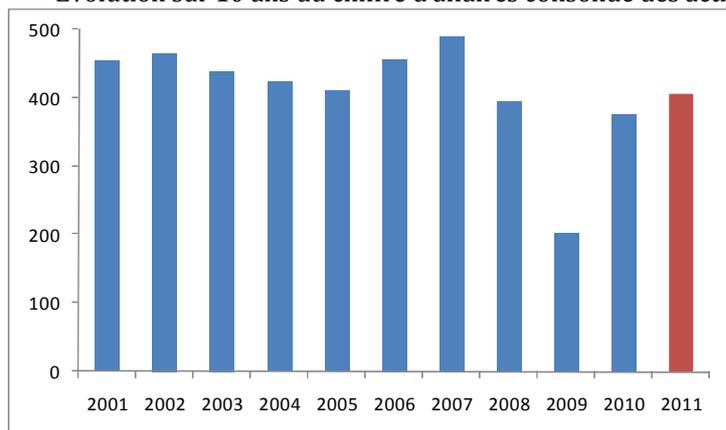
Evolution du chiffre d'affaires et des résultats consolidés 2011 vs 2010 par activité et par zone géographique de production

EN M€	CHIFFRES D'AFFAIRES					RÉSULTATS OPÉRATIONNELS	
	2 011	2 010	Evolution	Evolution à taux de change constant	Evolution à taux de change et métal constants	2 011	2 010
<b>Activités poursuivies à périmètre comparable</b>							
France & Belgique (hors roues)	149,5	112,4	33%	33%	30%	-5,3	3,7
sous-groupe Royaume-Uni	84,0	71,9	17%	16%	9%	10,4	7,8
Mexique	39,5	34,9	13%	19%	13%	3,0	4,7
Espagne	83,4	55,9	49%	49%	43%	2,8	-1,0
Bulgarie	49,7	23,4	112%	112%	98%	10,8	1,0
<b>TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES », « CHIFFRES D'AFFAIRES » ET « RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT » IFRS</b>	<b>406,0</b>	<b>298,5</b>	<b>36%</b>	<b>37%</b>	<b>31%</b>	<b>21,7</b>	<b>16,0</b>
<b>Activités arrêtées ou cédées</b>							
FDPA	55,8	76,6	-27%	-27%	-30%	-8,5	0,2
Canada						-0,2	-0,5
Chine							-1,8
sous-groupe Royaume-Uni						-1,0	0,4
Dépréciation d'actifs à céder Nogent (Montupet SA)						-0,8	
Roues (FRANÇAISE DE ROUES SAS)	0,0	31,8	-100%	-100%	-100%		-5,8
<b>TOTAL « ACTIVITÉS ARRÊTÉES »</b>	<b>55,8</b>	<b>108,4</b>	<b>-49%</b>	<b>-49%</b>	<b>-51%</b>	<b>-10,5</b>	<b>-7,5</b>
<b>TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES » &amp; « ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU CEDEES »</b>	<b>461,9</b>	<b>406,9</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	<b>9%</b>	<b>11,2</b>	<b>8,5</b>

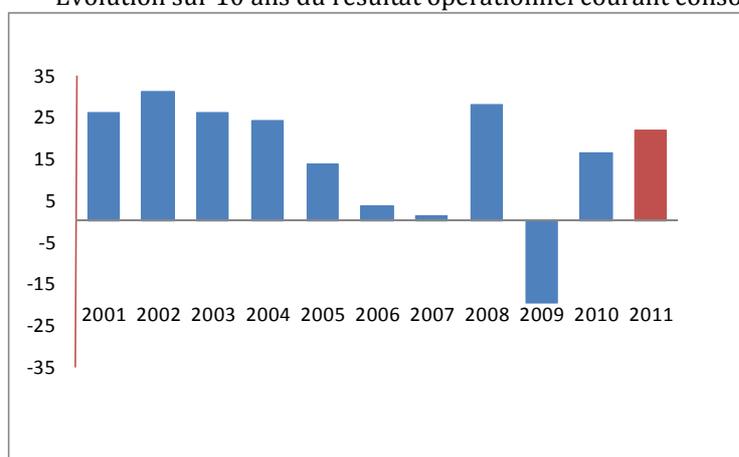
### Chiffres clés consolidés du groupe Montupet au 31 décembre 2011

En M€	2011	2010
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	406,0	375,1
Chiffre d'affaires des activités poursuivies et des activités arrêtées ou à céder	461,9	406,9
- à métal et change constants -	443,2	386,0
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies	21,7	16,2
Résultat net « part du groupe »	8,5	6,7
Marge brute d'autofinancement	41,6	36,6
Endettement financier net	91,1	86,5
Capitaux propres	143,6	136,1
Endettement financier net / capitaux propres	0,63	0,64

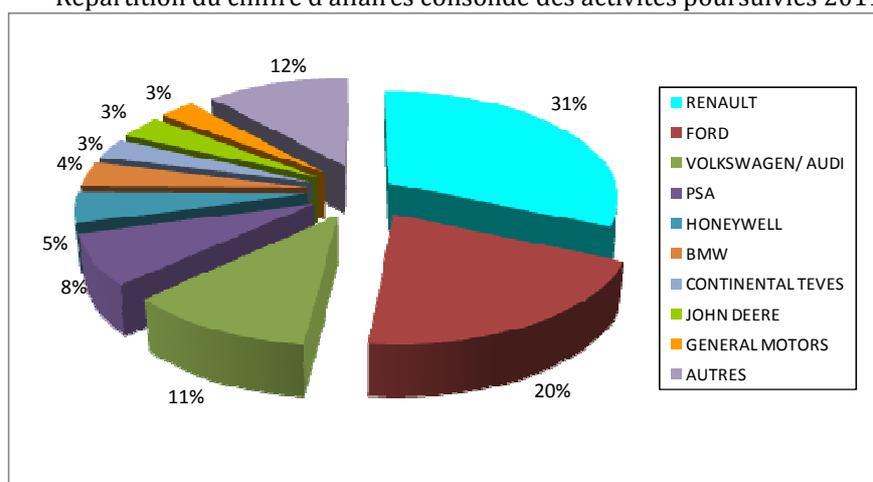
Evolution sur 10 ans du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (M€)<sup>1</sup>



Evolution sur 10 ans du résultat opérationnel courant consolidé des activités poursuivies (M€)<sup>1</sup>

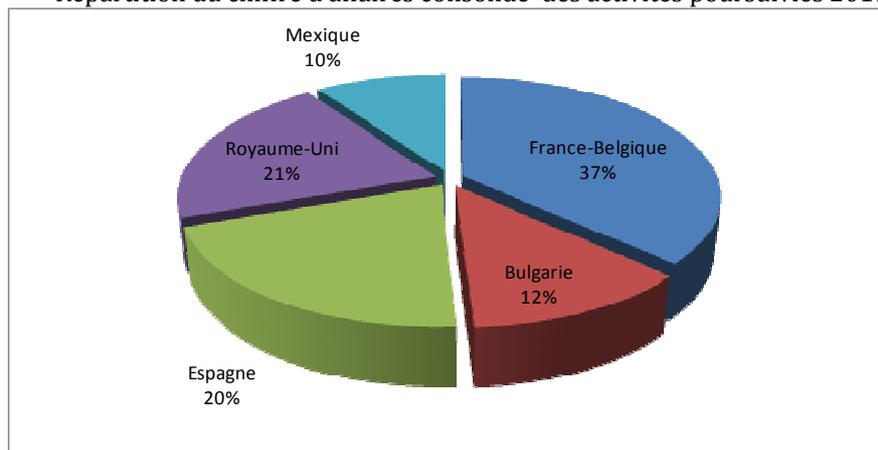


Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2011 par client



<sup>1</sup> En normes IFRS à partir de 2004. Ces données tiennent compte des évolutions du périmètre de consolidation du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2011 par zone géographique



## **I.B INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT**

Hors FDPA, la marge brute d'autofinancement s'élève à 45,0 M€, contre 35,2 M€ en 2010. La maîtrise du besoin en fonds de roulement, qui n'augmente que de 4,7 M€, a permis de stabiliser l'endettement à hauteur de 90,4 M€, le montant des investissements à 38,6 M€ étant couvert par la marge brute d'autofinancement.

Les fonds propres part du Groupe au 31 décembre 2011 sont de 142,2 M€. Le total des capitaux propres s'élève à 143,6 M€ et le ratio d'endettement à 0,63.

Les lignes de crédit ont été confirmées par le pool bancaire à hauteur de 150 M€ comprenant un crédit de 100 M€, amortissable à raison de 8 M€ par an, le solde étant payable en 2016, et un crédit d'affacturage de 50 M€.

L'essentiel de la marge brute d'autofinancement du Groupe (41,6 M€) est consacré à la préparation de l'avenir industriel du Groupe : les investissements corporels comptabilisés sont en augmentation à 39,7 M€. Ils ont pour objet la croissance interne sur les sites existants et l'amélioration de la productivité ; des progrès en matière de sécurité pour le personnel et de protection de l'environnement sont obtenus à l'occasion de chaque nouvelle installation, ou de la modification d'une installation existante.

Une partie importante des travaux réalisés ou engagés en 2011 a ainsi porté sur un accroissement de plus de 1.000.000 d'unités de la capacité de moulage de culasses, rendu nécessaire par les commandes acquises :

- pour RENAULT : complément et fin de la ligne K9 à Laigneville, nouveau carrousel K4 à Châteauroux,
- pour NISSAN : nouvelle ligne R9 à Châteauroux,
- pour BMW : capacités supplémentaires pour « Prince » à Roussé (Bulgarie),
- pour FORD : carrousels « Sigma » à Belfast (UK) et « Fox » à Roussé,

De plus, la construction d'une première ligne de production pour les culasses « SGE » a été engagée à Torreón (Mexique).

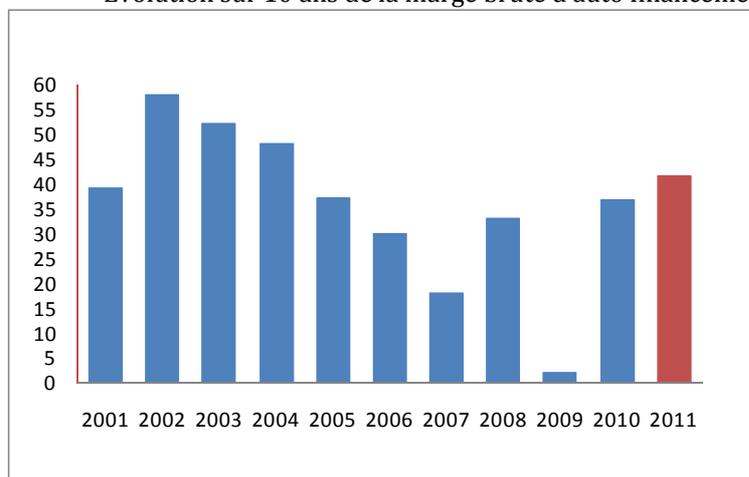
Pour les pièces de liaison au sol, la ligne de moulage de Roussé a été complétée.

De nouveaux moyens pour la production de maîtres-cylindres de frein et de corps de turbo-compresseurs sont en construction en Espagne et au Mexique.

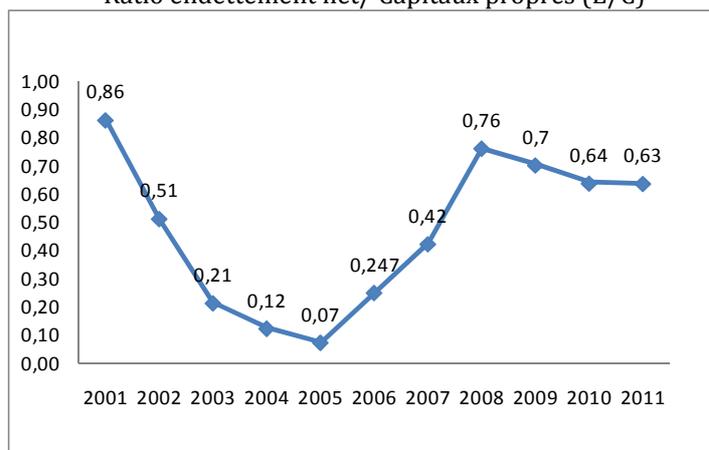
Des capacités existantes à Laigneville, Châteauroux, Ingrandes, Belfast et Roussé, ont par ailleurs été adaptées et modernisées pour accueillir les nouvelles références de culasses dont la commande est également acquise.

De nouveaux fours de fusion à basse consommation, deux installations de régénération du sable à noyaux à Laigneville et à Roussé, et des moyens modernes de traitement thermique, renforcent la compétitivité et la « propreté » des process de l'entreprise.

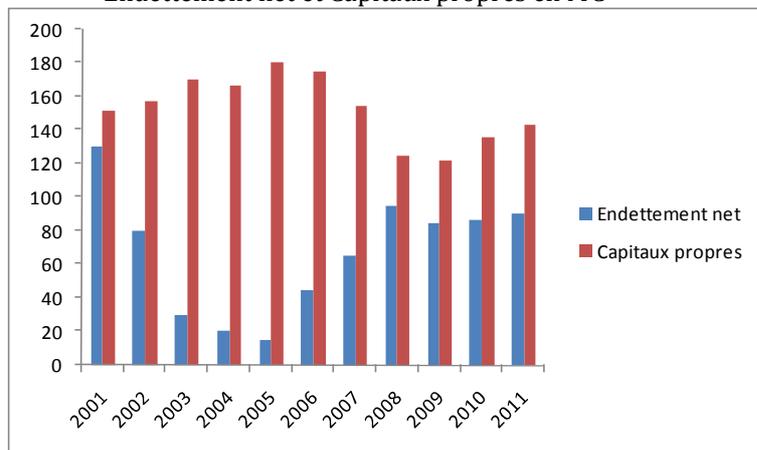
Evolution sur 10 ans de la marge brute d'auto financement toutes activités confondues en M€<sup>2</sup>



Ratio endettement net/ Capitaux propres (E/C)



Endettement net et Capitaux propres en M€



<sup>2</sup> En normes IFRS à partir de 2004

## I.C EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

En dehors du jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 19 avril 2012 arrêtant le plan de cession de FDPA au profit d'un tiers, il n'y a pas d'évènement majeur à mentionner.

Après deux années de croissance à plus de 30%, le rythme se ralentira en 2012 : au premier trimestre le chiffre d'affaires des activités poursuivies se monte à 106,5 M€ contre 102,4 M€ l'année dernière, soit une progression de 4% (+1,5% à taux de change et métal constants). La croissance des marchés automobiles américains et asiatiques compense les mauvaises performances des marchés européens.

- Chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> trimestre 2012  
(Contribution au CA consolidé, en k€)

en milliers d'euros	2012	2011	Variation	à change et métal constants
<b>Activités poursuivies à périmètre comparable *</b>				
<b>par zone géographique</b>				
France	40 523	39 621	2,3%	
Espagne hors outillages	18 505	19 891	-7,0%	
Royaume-Uni (sous-groupe)	21 035	23 995	-12,3%	
Bulgarie	14 876	10 334	44,0%	
Mexique	11 548	8 594	34,4%	
	<b>106 487</b>	<b>102 435</b>	<b>4,0%</b>	<b>1,5%</b>

\* hors FDPA

L'année en cours est mise à profit pour, d'une part consolider la compétence du personnel, la fluidité des systèmes de management et l'efficacité des équipements, et d'autre part préparer l'accueil de nouvelles commandes récemment acquises :

- à court terme la production des culasses des moteurs FORD, « Sigma » en Irlande et « Fox-EcoBoost » en Bulgarie, atteindra un million d'unités par an, livrées en Grande-Bretagne, Allemagne et Roumanie,
- et à partir de 2014 démarrera au Mexique la production des culasses d'une nouvelle famille de moteurs essence, 3 et 4 cylindres, de GENERAL MOTORS ; ces culasses, livrées aux Etats-Unis, au Brésil, en Hongrie, en Corée et en Chine, atteindront à l'horizon 2018 un volume supplémentaire d'un million d'unités.

Le montant des investissements sera du même ordre en 2012 qu'en 2011.

La sortie de FDPA du périmètre du groupe aura pour conséquence de réduire la part de RENAULT dans le chiffre d'affaires de 37% en 2011 à environ 30% en 2012; réciproquement MONTUPET représentera 55% des approvisionnements de culasses de RENAULT, au lieu de 80% l'année dernière.

Les variations des parts de marché chez FORD, GENERAL MOTORS et RENAULT conduiront à une meilleure répartition du chiffre d'affaires, et donc du risque, d'une part entre les différents constructeurs, et d'autre part entre les marchés automobiles européens, américains et asiatiques.

## I.D RISQUES ET INCERTITUDES

### Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour 15% de ses ventes). Il

est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global, comme on l'a vu fin 2008 et en 2009.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, RENAULT-NISSAN, FORD, PSA, AUDI, HTT<sup>3</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium. Cependant nous subissons, de la part de nos fournisseurs, une augmentation de la prime d'alliage, qui vient en sus du cours de l'aluminium. Ceci nécessite une révision des formules mathématiques convenues avec chaque client.

Si l'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème, on note une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

### **Risques de taux**

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

### **Risques de change**

Le groupe a réalisé un profit de change net de 412 K€ en 2011 (contre une perte de -1.345 K€ en 2010).

- Zone euro

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 7 K€ en 2011 (contre une perte de 1.202 K€ en 2010). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

Peso Mexicain

---

<sup>3</sup> Honeywell Turbo Technologies

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 258.771 KMXN au titre du contrat en 2011 (soit 14.791 K€). L'effet de change a été favorable à Montupet SA, le MXN s'étant déprécié de -9 % à fin décembre 2011 par rapport à 2010.

#### Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 39.192 K€ dans ses livres (17% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 3% en 2011.

#### Leva Bulgare

Il n'existe pas de risque de change, le Lev étant lié à l'euro.

#### ○ Hors zone euro

##### Irlande-du-Nord

En 2011, Montupet UK a vendu environ 62 % de sa production en GBP et 38 % en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

##### Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

##### Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change.

### Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Crédit à terme - Tranche A : 60 000 000€

Crédit revolving –Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2011	au 30.06.2012	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Ratio Dette Nette / EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2011, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 11.453 k€, la retenue de garantie à 1.239 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 5.090 k€.

## **Risques industriels et juridiques liés à l'environnement**

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

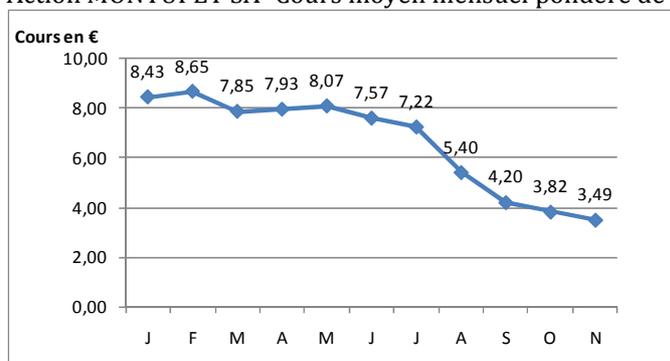
Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

## **Politique d'assurances**

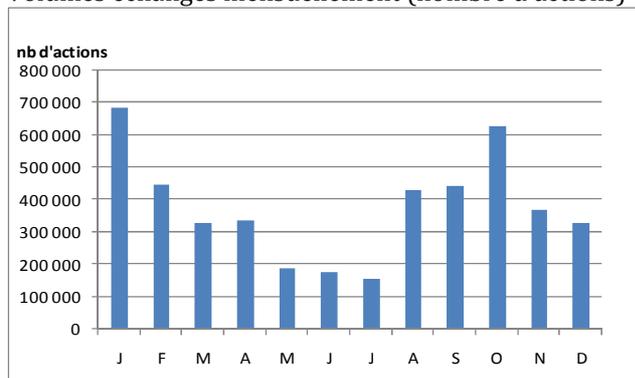
Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/ pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 25 millions d'euros par an.

## **I.E EVOLUTION BOURSIERE DU TITRE**

Code ISIN FR 0000037046 Négociation : premier marché  
Action MONTUPET SA- Cours moyen mensuel pondéré de clôture



Volumes échangés mensuellement (nombre d'actions)



	CAC 40	MONTUPET
Ouverture de l'année	3 837,30	7,00
cours de clôture le plus haut	4 169,87	9,09
cours de clôture le plus bas	2 693,21	2,90
Clôture de l'année	3 159,81	3,80
Variation par rapport au cours de clôture du dernier jour de cotation de l'année 2010	-17%	-45%
cours moyen de la période	3 587,19	6,17

## II RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

En 2011, les dépenses de R&D du Groupe Montupet se sont élevées à 24,9 M€. Le montant global est sensiblement au dessus du budget 2011 (23,8 M€). Cette situation résulte de l'accélération des travaux menés au service du développement des nouvelles motorisations essence haute performance de Ford et GM.

Pour ces motorisations, les clients ont confié à Montupet le pilotage technique des développements de culasses pour l'ensemble de leurs sites moteurs (Asie, dont Chine et Corée, Amérique, Europe). Il s'agit de moteurs qui constitueront le cœur de gamme des clients et qui mettent en œuvre des solutions développées par Montupet ces dernières années, notamment les culasses aluminium à collecteur d'échappement intégré. Les puissances spécifiques atteignent 125 chevaux au litre dans les versions turbo. Ces moteurs constituent pour les clients un saut de performance en poids, consommation et réduction des émissions.

La mise en œuvre de financements européens, nationaux et régionaux, notamment en Picardie, contribuent à soutenir cet effort. Parmi ces mécanismes, le montant total du Crédit Impôt Recherche et de la PAT RDI (Prime d'Aménagement du Territoire Recherche et Développement) attribués à Montupet en 2011 est de 2479 k€.

L'ensemble du programme de R&D reste axé sur l'allègement et la fiabilité du véhicule avec notamment une focalisation sur le « downsizing » des motorisations, c'est-à-dire l'accroissement des puissances par litre de cylindrée, mais aussi le « downspeeding » qui consiste à faire travailler les moteurs thermiques à plus faible régime, avec un meilleur couple, en vue de la réduction des consommations. Les moteurs essence, diesel et hybrides (thermiques-électriques) développés en ce sens sollicitent plus les culasses. La très longue expérience diesel de Montupet permet de proposer des solutions techniques adaptées à toutes ces évolutions.

Parmi les points marquants 2011, figurent les réalisations suivantes :

### **Recherche**

#### **Matériau et traitement thermique**

Les travaux ont été poursuivis en étroite partenariat avec nos clients pour la mise en œuvre de nouveaux concepts de matériaux et traitements thermiques. Suite aux excellents résultats obtenus sur bancs, l'une de ces solutions a été choisie par l'un des clients pour sa nouvelle motorisation diesel Euro 6, avec des objectifs de puissance spécifique en rupture par rapport au marché.

La modélisation des contraintes résiduelles est opérationnelle, couplée avec des technologies de mesures in situ de très haute précision, ce qui permet à Montupet d'apporter toutes les informations nécessaires au dimensionnement en durée de vie des culasses.

L'usine de Roussé (Bulgarie) a été dotée de la technologie de trempe à l'air de dernière génération, destinée à traiter thermiquement des culasses en offrant des compromis résistance

mécanique-contraintes résiduelles au meilleur niveau actuellement disponible. Les productions ont démarré en 2011 avec cette technologie.

Les bases de données matériau sont en cours de construction pour les nouveaux alliages définis et mis au point pour les culasses « après Euro 6 ».

## **Outils de développement**

Les comparaisons de logiciels capables de calculs hautement parallélisés et les échanges avec des centres de calcul puissants ont été menés en vue d'accélérer le développement numérique virtuel. Des développements logiciels spécifiques sont engagés.

## **Développement**

2011 a vu le démarrage en fabrication à Châteauroux de berceaux porte-batteries pour les véhicules électriques de Renault, fruit des développements de Montupet en matière de pièces de structure et liaison au sol.

De nouveaux développements ont été entrepris pour la réalisation d'ensembles blocs-culasses pour les moteurs diesels de nouvelle génération. L'utilisation de procédés, de matériaux et de traitement thermiques originaux permettra d'obtenir des performances en endurance pour la réalisation des blocs closed-deck très nettement améliorées par rapport aux solutions actuellement sur le marché.

Le nouvel alliage mis au point pour les culasses fortement sollicitées d'Audi, remarquable par ses caractéristiques mécaniques, mais aussi par son aptitude au moulage et à l'usinage, est désormais appliqué à l'ensemble des nouveaux moteurs V6 diesel du constructeur.

Les progrès faits en matière de noyautage ont permis à Audi de mettre en œuvre une stratégie de refroidissement de culasse cross flow très performante caractérisée par une architecture de circulation d'eau à la fois complexe et précise. Cette solution est l'une des clefs permettant d'accroître la puissance spécifique du V6 diesel à 100 chevaux par litre.

Les nouvelles motorisations essence de Ford démarrent en fabrication sur les sites de Roussé et de Belfast. En majorité elles seront constituées de culasses à collecteurs d'échappement intégrés.

De nouvelles solutions technologiques et industrielles ont été définies pour accompagner nos clients « world-wide » avec des contraintes accrues de flexibilité par rapport au mix de produits. Les usines de Torrón (Mexique) et de Châteauroux seront les premières à appliquer ce type de solutions en production de culasses, dès 2012.

L'utilisation de plus en plus fréquente de moteurs turbo-compressés maintient l'activité de développement de corps de turbo à un niveau élevé.

## **Perspectives**

Les axes de recherche et de développement sont maintenus pour 2012, avec comme objectifs prioritaires l'accroissement de la vitesse de développement et de démarrage série et la production à des coûts compétitifs de composants de plus en plus complexes et sollicités.

Le budget R&D 2012 est établi au niveau du Groupe à 18,4 M€. Cette valeur ne traduit pas une baisse des efforts de préparation de l'avenir, mais un travail plus en amont des projets de développement, avec une moindre quantité de prototypage physique selon les cadencements des projets clients. Par ailleurs les investissements de R&D reviennent en 2012 à leurs niveaux habituels, après une année 2011 marquée par des investissements importants en moulage et noyautage.

### **III INFORMATIONS JURIDIQUES SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL**

#### **III.A RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE**

##### **Dénomination sociale et Adresse :**

Montupet SA, 202 Quai de Clichy, 92110 Clichy

##### **Forme juridique et immatriculation :**

Montupet, société anonyme de droit français au capital de 16 389 808,88 euros est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro: 542 050 794.

##### **Objet social :**

Fabrication de pièces et d'équipements destinés à l'industrie mécanique – prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés de nature à développer les affaires sociales.

##### **Exercice social :**

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

##### **Marché de l'action de Montupet :**

Les actions Montupet sont cotées sur le compartiment C du marché Euronext Paris.  
Code ISIN : FR0000037046 / Mnemo : MON

#### **III.B MANDATAIRES SOCIAUX ET ADMINISTRATEURS**

##### **Nomination des administrateurs**

Tel que précisé dans les statuts de Montupet, la société est administrée par un conseil de trois membres au moins et de douze au plus, choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires. Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son nom propre.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chacun des administrateurs doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire de dix actions.

##### **Rémunération des mandataires sociaux**

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 982.735 euros et 633.423 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales. Ces sommes sont versées par MFT Montupet Snc.

M. CROZET perçoit une rémunération brute de 259.928 euros versée par Montupet S.A. et une rémunération brute de 31.982 euros, incluant des avantages en nature, versée par MFT Montupet Snc au titre de son mandat d'Administrateur Délégué.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2011 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux.

Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options. Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

### **Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)**

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2011, le montant global des jetons de présence s'est établi à 10.000 euros comme en 2010.

Opérations réalisées par les dirigeants sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2011

#### Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
15/02/2011	250	8,60 €	2 150 €
08/03/2011	250	8,22 €	2 055 €
30/09/2011	500	4,10 €	2 050 €
30/09/2011	500	4,22 €	2 110 €
23/12/2011	1 200	3,44 €	4 124 €
TOTAL	2 700		12 489 €

Cessions d'actions Montupet SA :

M. Didier Crozet, Administrateur et Directeur Général Délégué, a fait donation de 94 000 actions.

## Liste des mandats exercés par les administrateurs pendant l'exercice 2011

### M. STEPHANE MAGNAN

#### FRANCE

##### Groupe MONTUPET

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président et Directeur Général

##### Hors groupe MONTUPET

Chambre Syndicale de l'Aluminium Administrateur

Groupe Des Industries Metallurgiques (GIM) Administrateur

#### ETRANGER

##### Groupe MONTUPET

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

(2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président

ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord) holding Administrateur

(2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

MONTIAC SA de CV (Mexique) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

MONTUPET Inc (USA) bureau commercial Administrateur

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

### M. DIDIER CROZET

#### FRANCE

##### Groupe MONTUPET

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

#### ETRANGER

##### Groupe MONTUPET

MONTUPET UK Ltd (Irlande du Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Directeur

(2) MONTUPET GmbH (Allemagne) bureau commercial Président

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

MONTUPET Inc (USA) bureau commercial Administrateur

### M. MARC MAJUS

#### FRANCE

##### Groupe MONTUPET

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

#### ETRANGER

##### Groupe MONTUPET

MFT-MONTUPET SNC (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

(2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire

ALUMALSA (Espagne)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord)	holding	Administrateur et Secrétaire
MONTUPET UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire
(2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur et Secrétaire
MONTIAC SA de CV (Mexique)	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Secrétaire, Trésorier et Vice-Président
MONTUPET Inc. (USA)	bureau commercial	Administrateur et Secrétaire

## **M. JEAN BERRUYER**

### **FRANCE**

(1) MONTUPET SA	fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
-----------------	--	----------------

## **M. FRANCOIS FEUILLET**

### **FRANCE**

#### **Groupe Trigano**

AUTOSTAR SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
CARAVANES LA MANCELLE SARL	constructeur de véhicules de loisirs	Gérant
CLAIRVAL SAS	matériels de camping	Président
CMC France SCP	holding financière	Gérant
ECIM SAS	constructeur de remorques	Président
EURO ACCESSOIRES SAS	accessoires pour véhicules de loisirs	Président
EUROP' HOLIDAYS SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant .
LOISIRS FINANCE SA à Directoire et Conseil de surveillance	financement de véhicules de loisirs	Membre du Directoire
MAITRE EQUIPEMENT SAS	accessoires pour véhicules de loisir	Président
MECADIS SARL	commercialisation de remorques	Gérant
MECANOREM PRODUCTION SARL	constructeur de remorques	Gérant
MISTERCAMP SAS	vente de séjours locatifs en résidence mobile	Président
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
RIVIERA France SARL	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
RULQUIN SA	accessoires pour véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
TECHWOOD SARL	menuiserie pour véhicules de loisirs	Gérant
(1) TRIGANO SA	maison mère du groupe TRIGANO	Président Directeur Général
TRIGANO JARDIN SAS	équipement du jardin	Membre du comité de surveillance
TRIGANO MDC SAS	matériels de camping	Président du comité de surveillance
TRIGANO REMORQUES SAS	constructeur de remorques	Président
TRIGANO SERVICE SARL	accessoires pour véhicules de loisir	Gérant
TRIGANO VDL SAS	constructeur de véhicules de loisirs	Président
TROIS SOLEILS SARL	location de véhicules de loisirs	Gérant

#### **Hors groupe TRIGANO**

ADB VIN SAS	débit de boissons	Membre du conseil de surveillance
BANQUE CIC OUEST SA	banque	Administrateur
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET GFA	exploitation viticole	Gérant
(1) MONTUPET SA	équipementier automobile	Administrateur
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE SCI	location de biens immobiliers	Gérant

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE SCI location de biens immobiliers Gérant

## ETRANGER

### Groupe TRIGANO

ARCA CAMPER SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
AUTO-TRAIL VR Ltd (Grande-Bretagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
BENIMAR-OCARSA SA (Espagne)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du conseil et Administrateur délégué
DELWYN ENTERPRISES Ltd (Irlande du Nord)	équipements du jardin	Administrateur
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH (Allemagne)	location de véhicules de loisirs	Gérant
E.T. Riddiough (Sales) Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
GROVE PRODUCTS Ltd (Grande-Bretagne)	accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
POLYTEX SARL (Tunisie)	matériels de camping	Gérant
SORELPOL (Pologne) Spzoo	constructeur de remorques	Gérant
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH (Allemagne)	holding financière	Gérant
TRIGANO GmbH (Allemagne)	commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
TRIGANO SpA (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
TRIGANO VAN Srl (Italie)	constructeur de véhicules de loisirs (vans)	Président du Conseil d'administration

(1) sociétés faisant publiquement appel à l'épargne

(2) sociétés inactives

## III.C FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2011, la société MONTUPET SA contrôlait les filiales suivantes :

MFT SARL	100% Négoce de métal et prestations de service	France
MFT MONTUPET SNC	100% Prestations de services au groupe	Belgique
MONTUPET UK Ltd et ses filiales Willace LTD(1), BS Tooling LTD(1), Gesfitec UK LTD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande du Nord/ Royaume-Uni
CALCAST LTD (1)	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande du Nord
FDPA (Fonderie de Poitou Aluminium) (sous-filiale)	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	France
MONTUPET LIMITEE	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Canada /Québec
ALUMALSA	99,67% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Espagne
MONTIAC SA de CV	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Mexique
MONTUPET Inc.	100% Bureau commercial	Etats-Unis
MONTUPET GmbH	100% Bureau commercial	Allemagne
MONTUPET EOOD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Bulgarie
MONTUPET DOOEL (1)	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Macédoine

(1) Inactives

Aucune société contrôlée ne détient d'actions de MONTUPET SA.

## III.D CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

### Nature du capital

CATEGORIE D'ACTIONS	Nombre de titres		
	2 010	variation	2 011
Actions à droit de vote simple	6 848 274	114 769	6 963 043
Actions à droit de vote double	3 934 495	-114 769	3 819 726
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769

### Détention de capital

NOM	ACTIONS AU 31/12/2011	% CAPITAL au 31/12/2011	DROITS DE VOTE EXISTANTS	% DROITS DE VOTE EXISTANTS
M. Stéphane MAGNAN	1 172 503	10,87%	2 319 001	15,9%
M. Marc MAJUS	1 150 016	10,67%	2 285 032	15,6%
M. Didier CROZET	959 238	8,90%	1 918 476	13,1%
M. Philippe MAUDUIT	500 107	4,64%	948 113	6,5%
Financière de l'Echiquier (1)	1 077 247	9,99%	1 077 247	7,4%
Financière de l'Echiquier (fonds gérés) (2)	722 366	6,70%	722 366	4,9%
QUAEROQ (3)	965 000	8,95%	965 000	6,6%
Oddo Asset Management (fonds gérés) (4)	298 238	2,77%	298 238	2,0%
Public	3 938 054	36,52%	4 069 022	27,9%
TOTAL	10 782 769	100,00%	14 602 495	100,0%

(1) Détention selon déclaration du 29 juillet 2009.

(2) Détention selon déclaration du 6 octobre 2011.

(3) Selon information communiquée à Montupet.

(4) selon information communiquée à Montupet (anciennement ORSAY Asset Management)

### Franchissement de seuil

Par courrier reçu le 4 janvier 2011, la société en nom collectif Orsay Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 janvier 2011, le seuil de 5% du capital de la société Montupet et détenir, pour le compte desdits fonds, 541649 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 3,68% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Montupet sur le marché.

Par courrier reçu le 31 janvier 2011, la société en nom collectif Orsay Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 janvier 2011, le seuil de 5% du capital de la société Montupet et détenir pour le compte desdits fonds, 505470 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 4,69% du capital et 3,43% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Montupet sur le marché.

Par courrier reçu le 6 octobre 2011, la société anonyme Financière de l'Echiquier agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 octobre 2011, le seuil de 5% des droits de vote de la société Montupet et détenir, pour le compte desdits fonds, 722366 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 6,70% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Montupet sur le marché.

### Opérations portant sur le capital social intervenues au cours de l'exercice

Aucune opération portant sur le capital social n'a eu lieu au cours de l'exercice 2011.

## Information sur les plans d'option, l'actionnariat salarié, les programmes de rachat d'action

### - Plans d'option

Sur délégation, le Conseil d'administration n'a consenti aucune option en faveur des dirigeants sociaux ou des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, donnant droit à l'achat d'actions de la société.

Au 31 décembre 2011, il n'existe aucun plan d'option ouvert ou pouvant l'être par suite d'autorisation d'une Assemblée Générale des actionnaires en vigueur.

### - Actionnariat des salariés

Au 31 décembre 2011, l'actionnariat des salariés tel que défini aux termes de l'article L.225-102 du Code du Commerce est limité aux actions détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et s'établit à 63.725 actions représentant 0,59% du capital. Au 31 décembre 2011, aucune action nominative non librement cessible n'est détenue par les salariés. Les actions détenues au porteur par les salariés ne sont pas connues de l'entreprise.

### - Opérations effectuées par Montupet sur ses propres actions

Au cours de l'exercice 2011, Montupet n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

## III.E HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires réglés en 2011	BELLOT, MULLENBACH & Associés	Cabinet GUILLERET & Associés
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés incluant les diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes et autres prestations	138 500	65 000

## III.F INFORMATIONS DIVERSES

### Utilisation des délégations des augmentations de capital en vigueur

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à hauteur d'un montant nominal maximal de 6 millions d'euros, cette délégation étant valable pendant une durée de vingt-six mois. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation.

### Information à caractère fiscal

Charges non fiscalement déductibles

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- o des amortissements excédentaires sur les véhicules de société à hauteur de 33.187 euros,
- o une taxe sur les véhicules de société à hauteur de 39.353 euros.

### - Montant et statut fiscal des dividendes

Exercice	Dividende net	Abattement
2 008	-	
2 009	-	
2 010	0,12	Éligible à l'abattement de 40 %

Concernant les dividendes éligibles à l'abattement de 40 %, chaque actionnaire peut opter pour le prélèvement libératoire de 21 %, cette option entraînant l'exclusion de l'abattement de 40 % et de l'abattement annuel.

L'option peut être partielle ou totale mais elle est irrévocable et doit être exercée par chaque actionnaire concerné auprès de la société au plus tard lors du paiement du dividende. En cas d'option, la société lui versera un dividende amputé de 34,5 % (21 % + 13,5 % de prélèvements sociaux) et la somme correspondante sera versée directement au Trésor. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait qu'en cas d'option partielle pour le prélèvement libératoire, les dividendes pour lesquels cette option n'aurait pas été prise seraient imposables à l'impôt sur le revenu sans abattement de 40. L'option pour le prélèvement libératoire prive le bénéficiaire de la possibilité de déduire à hauteur de 5,8% la CSG prélevée à la source.

### **Informations sur les délais de paiement**

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Les soldes fournisseurs des filiales représentent 8.420 k€, soit 22 % des postes fournisseurs au bilan. Les filiales sont payées à 45 jours fin de mois ou 30 jours fin de mois pour MONTUPET EOOD, ou par ajustement de compte courant (MONTUPET UK, MONTIAC).
- Les fournisseurs externes au groupe MONTUPET sont ventilés comme suit :

	<30jours	de 30 à 60 jours	>60jours	Total
Fournisseurs B&S hors groupe	17 830	3 798	457	22 085
Fournisseurs Immobilisations hors groupe	1 408	1 343	1 062	3 812
Factures non parvenues				3 713
<b>Total Fournisseurs hors groupe 2011</b>	<b>19 238</b>	<b>5 140</b>	<b>1 519</b>	<b>29 610</b>
Fournisseurs hors groupe	12 849	4 769	1 077	18 695
Factures non parvenues				2 936
<b>Total Fournisseurs hors groupe 2010</b>	<b>12 849</b>	<b>4 769</b>	<b>1 077</b>	<b>21 631</b>

### **Questions à l'ordre du jour de l'assemblée générale**

#### Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et constate que le résultat de l'exercice 2011 est une perte qui s'élève à - 106.670 euros et que le report à nouveau est de 4.624.711 euros, soit un bénéfice distribuable de 4.518.041 euros

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale :

- o d'affecter la perte de l'exercice de - 106.670 euros au report à nouveau qui passe ainsi de 4.624.711 euros à 4.518.041 euros,
- o de distribuer un dividende unitaire de 0,24 euro, représentant la somme de 2.587.865 euros, prélevée sur le report à nouveau le ramenant ainsi de la somme de 4.518.041 euros à la somme de 1.930.176 euros.

#### Autres points à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Outre les éléments classiquement soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire : approbation des comptes sociaux et consolidés, ratification des conventions réglementées, affectation du résultat, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée :

- o l'attribution de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 20.000 euros.

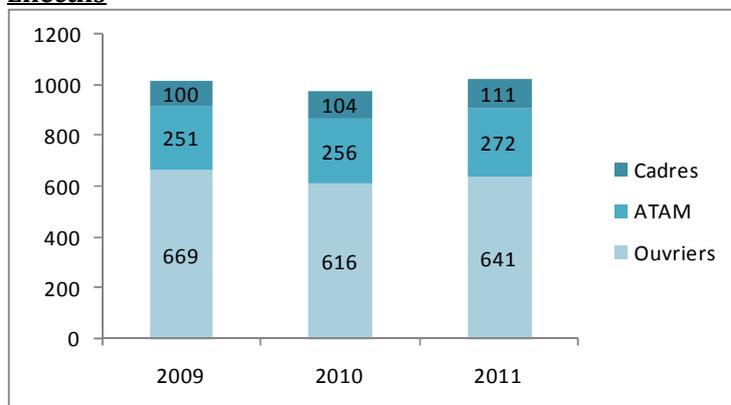
#### Eléments annexes au rapport de gestion

- o Tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- o Rapport du Président sur le contrôle interne.

#### IV INDICATEURS SOCIAUX

Les informations ci-après concernent Montupet SA.

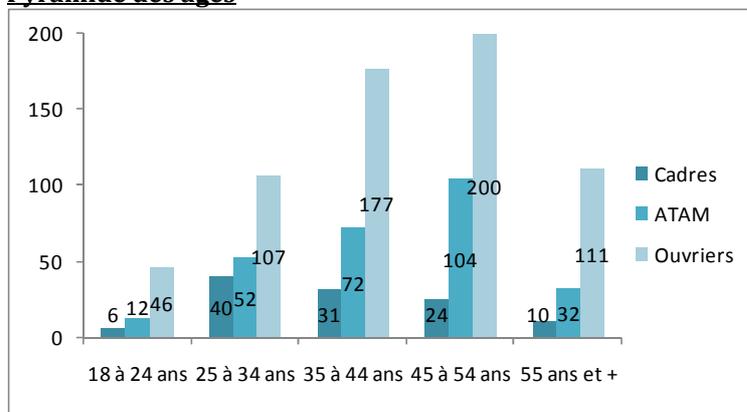
##### Effectifs



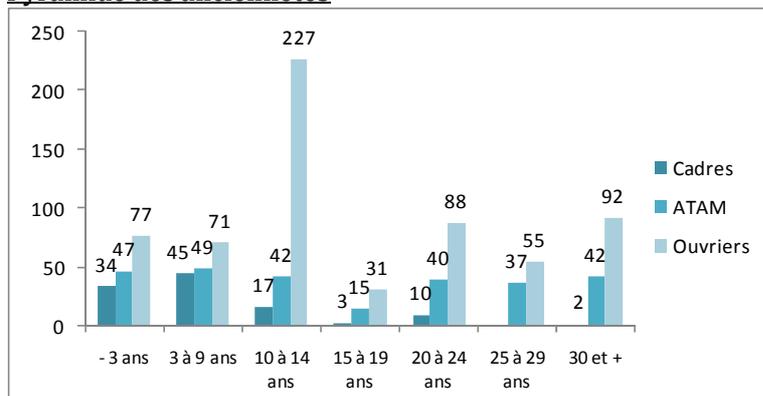
L'effectif total de l'entreprise était de 1024 salariés au 31 décembre 2011. Il a été procédé à 56 embauches en contrat à durée déterminée (contre 32 en 2010) et 84 en contrat à durée indéterminée (contre 17 en 2010). Montupet SA a également employé au cours de l'année 2011, 31 apprentis et 15 personnes en VIE (Volontariat International en Entreprises, qui permet aux jeunes de 18-28 ans d'effectuer des missions pour une entreprise française à l'étranger).

Cette année, comme en 2010, l'entreprise n'a procédé à aucun licenciement pour motif économique, la part des emplois à temps partiel représente 1% de l'effectif total salarié au 31 décembre 2011 et les salariés âgés de moins de 35 ans représentent 26 % des salariés.

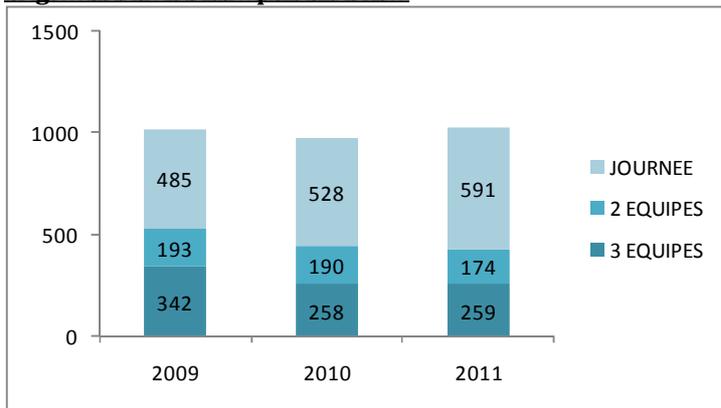
##### Pyramide des âges



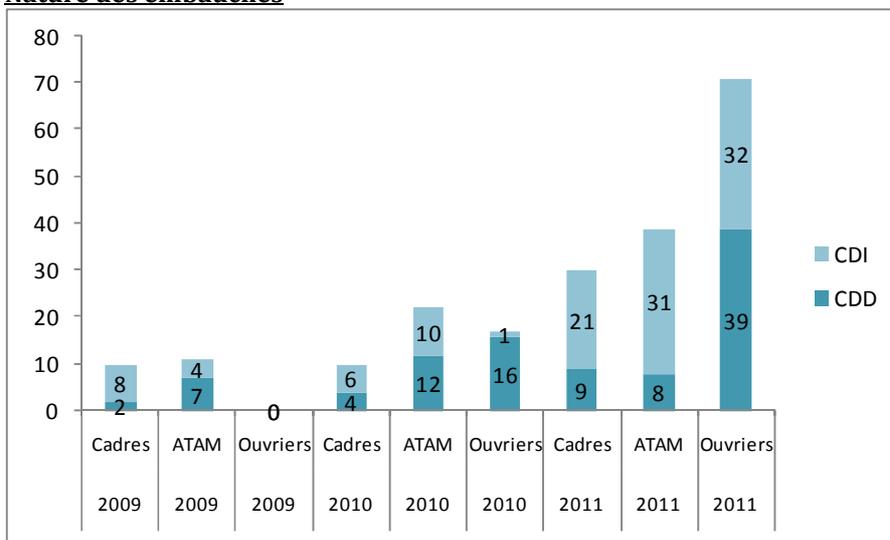
##### Pyramide des anciennetés



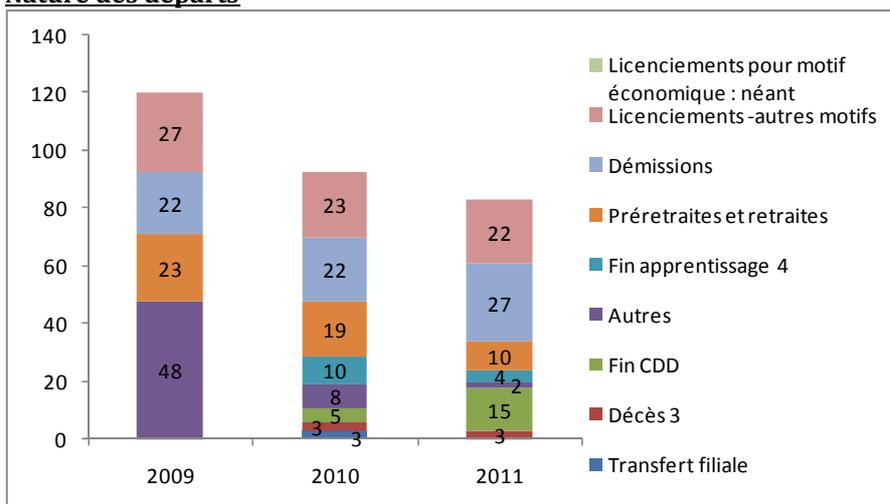
### Organisation du temps de travail



### Nature des embauches



### Nature des départs



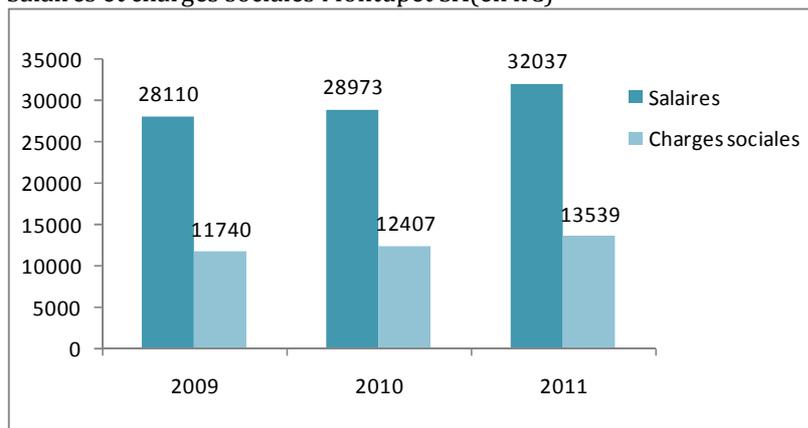
En 2009, hormis les 120 départs spécifiés dans le graphique ci-dessus, Montupet SA a transféré 461 salariés à la Française de Roues.

## **Rémunérations**

Dans les comptes de Montupet SA, les salaires comptabilisés en 2011 (y compris les provisions pour congés payés) s'élèvent à 32.037 k€, et les charges sociales à 13.539 k€. Le poste « intérimaires » représente 7968 k€. En effet, Montupet SA a employé, en moyenne sur l'année 2011, 200 intérimaires ouvriers suite à l'augmentation de ses volumes de production.

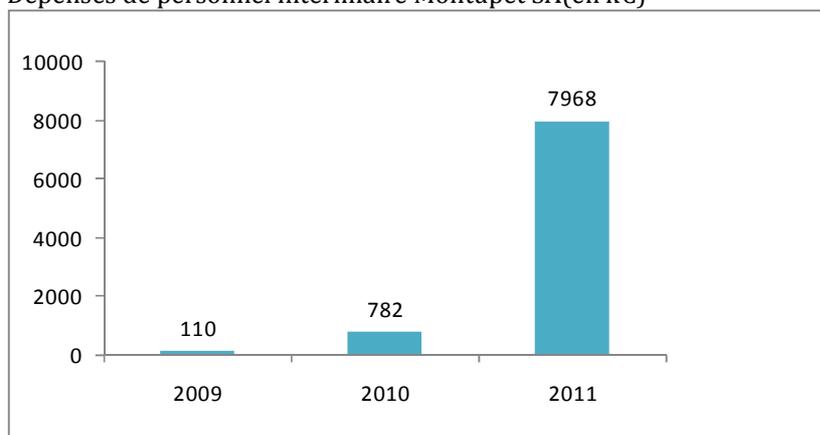
Les salariés bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise, avec un abondement versé par l'entreprise. A travers une politique d'individualisation totale de la rémunération pour l'ensemble de ses collaborateurs ouvriers, ATAM et cadres, l'entreprise vise à reconnaître à leur valeur les contributions de chacun au développement de l'activité.

Salaires et charges sociales Montupet SA(en k€)



Les chiffres de 2009 sont retraités et ne comprennent pas les salaires de l'activité « roues ».

Dépenses de personnel intérimaire Montupet SA(en k€)



## **Importance de la sous-traitance**

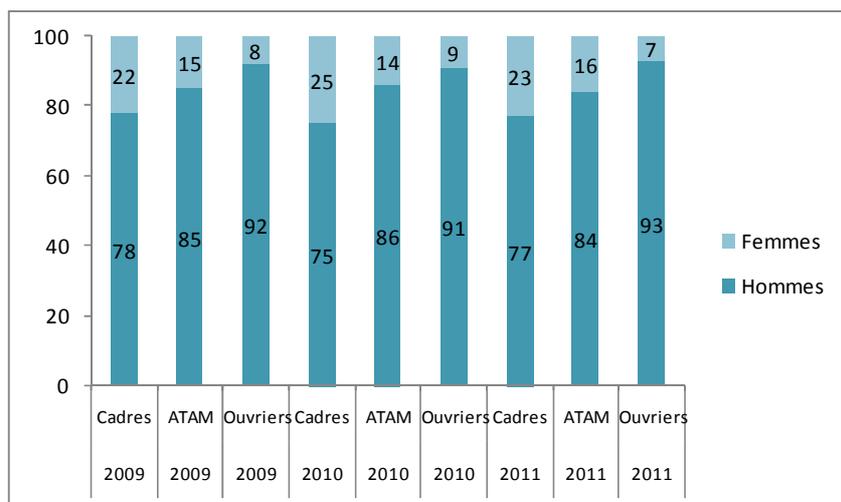
En 2011, le coût du recours de l'entreprise à la sous-traitance s'est élevé à 44.823 k€ essentiellement au titre de la sous-traitance interne au groupe. Ces montants n'incluent pas la production visée au contrat de « maquila » conclu avec la filiale mexicaine MONTIAC SA de CV (représentant 14.791 k€ euros en 2011). Pour le choix de ses sous-traitants et les relations avec eux, l'entreprise s'attache à contrôler et faire respecter les dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les pays dans lesquels la société et ses filiales sont implantées respectent les conventions de l'OIT. Il s'agit des pays suivants : France, Royaume-Uni, Espagne, Bulgarie, Canada, Etats-Unis et Mexique.

## **Relations professionnelles et accords collectifs**

En 2011, a été signée une décision unilatérale de l'entreprise, suite à désaccord, pour mettre en œuvre une prime sur le partage de la valeur ajoutée pour un montant de 250 euros bruts par salariés. Des négociations avec les délégués syndicaux ont été entamées concernant le bien-être au travail, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la pénibilité.

## **Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes**

Les femmes représentent 11% du personnel de Montupet SA (usines à forte main d'œuvre masculine), et plus précisément 7% des ouvriers, 16 % des ATAM et 23 % des cadres de l'entreprise. Les salaires sont globalement équivalents entre les hommes et les femmes sauf dans la catégorie cadres du fait de l'existence d'un turn-over important des femmes cadres dans nos usines de province, réduisant leur ancienneté et donc leur marge d'évolution.



## **Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

L'objectif de l'entreprise est de favoriser l'accès à ses emplois des travailleurs handicapés. Elle emploie 42 travailleurs handicapés au 31 décembre 2011. L'entreprise cherche également à faire travailler des entreprises employant prioritairement des travailleurs handicapés et verse une contribution financière prévue par la loi à des organisations agréées.

## **Prévention et Sécurité**

Montupet SA poursuit sa politique visant à renforcer l'implication de tous les salariés dans la prévention des accidents du travail. En 2011, on dénombre 16 accidents avec arrêts de travail dans les usines de Montupet SA.

## **Formation**

1,9 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle en 2011 pour 530 stagiaires, soit 67% de l'effectif de Montupet SA. L'effort le plus important a concerné les formations métiers, en cohérence avec notre volonté de développer les compétences et l'employabilité des salariés.

## **Œuvres sociales**

Le budget des Comités d'Etablissement s'élève à 348.359 euros.

## **Impact territorial des activités**

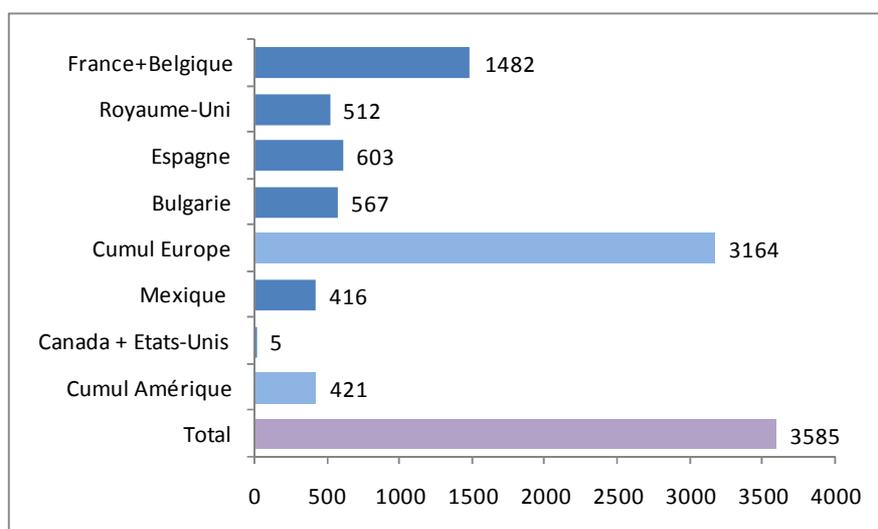
Chaque année, l'entreprise mène une réflexion sur la gestion des compétences et des emplois et leur impact sur l'environnement extérieur. Elle est présentée aux délégués syndicaux de l'entreprise dans le cadre d'un rapport annuel.

Tant en France qu'à l'étranger, les établissements prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales de la manière suivante :

- recrutement prioritaire du personnel dans le bassin de main-d'œuvre locale et mesure du taux de stabilité interne,
- recours aux entreprises de prestation de services locales et suivi des volumes d'achats,
- soutien de la communauté locale dans diverses associations,
- partenariat privilégié avec des établissements scolaires et universitaires.

Les établissements entretiennent des contacts fréquents avec les représentants de l'administration et les acteurs économiques et sociaux de leur cité et de leur région.

## **Effectif du groupe Montupet au 31 décembre 2011**



## **V ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **V.A Bilan environnemental Montupet SA**

#### **Introduction et périmètre du rapport**

Ce rapport présente les principaux indicateurs permettant d'évaluer la performance environnementale des usines françaises de Montupet SA, soit l'usine de Laigneville et celle de Châteauroux, toutes deux classifiées en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE). Il présente également l'organisation mise en place sur les sites de production pour gérer les enjeux environnementaux et les évolutions des sites.

En 2009, les instruments de mesure n'ont pas permis de différencier la consommation de l'usine de Châteauroux entre l'activité « roues » filialisée au 30 juin 2009 et l'activité principale de fabrication de culasses et de pièces de liaisons au sol. En revanche, les données relatives à l'année 2010 ne tiennent pas compte de l'activité « roues ».

La politique environnementale des usines françaises est axée autour de trois thèmes principaux :

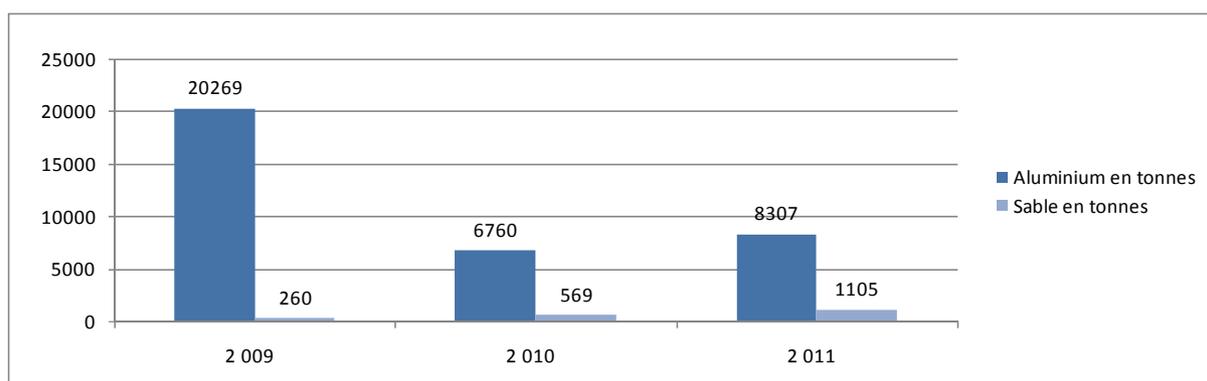
1. un engagement de conformité réglementaire avec la législation applicable en matière d'environnement,
2. la prévention de tous les risques de pollution,
3. une démarche d'amélioration continue qui concerne tous les domaines de l'environnement : eau, air, déchets, énergie et prévention des risques de pollution.

Le site de Laigneville est doté d'un centre de développement qui intègre la protection de l'environnement parmi ses critères opérationnels. Les informations communiquées correspondent à l'utilisation finale des ressources. Par conséquent, les consommations d'énergie et émissions relatives à la production de ces ressources (aluminium, gaz, électricité...) ne sont pas prises en compte.

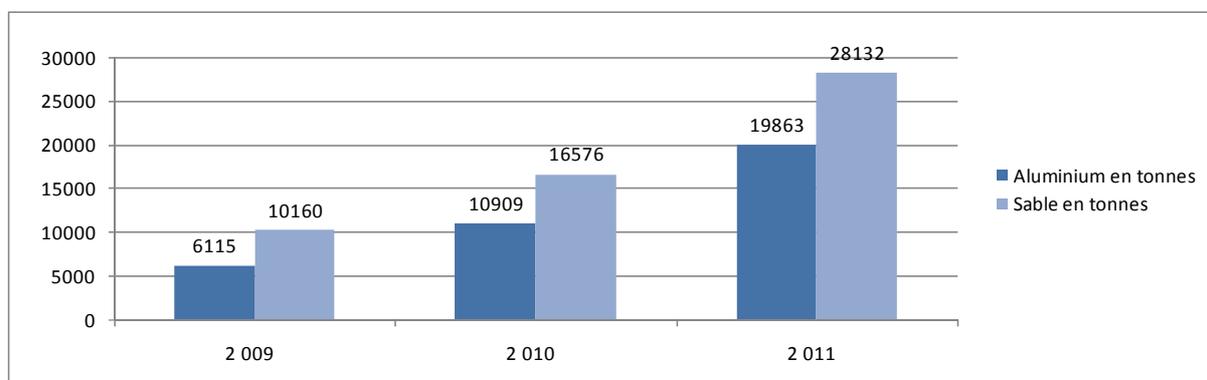
### **Consommation de matières premières**

Les principales matières premières sont l'aluminium et le sable.

A **Châteauroux**, l'atelier prototypes utilise le sable neuf, recyclé pour la production à hauteur de 96.5% par une installation de régénération d'une capacité de quatre tonnes par heure et par un système de traitement du sable cru (sable non polymérisé issu du nettoyage des têtes de tir).



A **Laigneville**, la consommation d'aluminium et de sable a fortement augmenté suite aux augmentations de production. Le sable usagé est tamisé et revalorisé à hauteur de 93.05%.

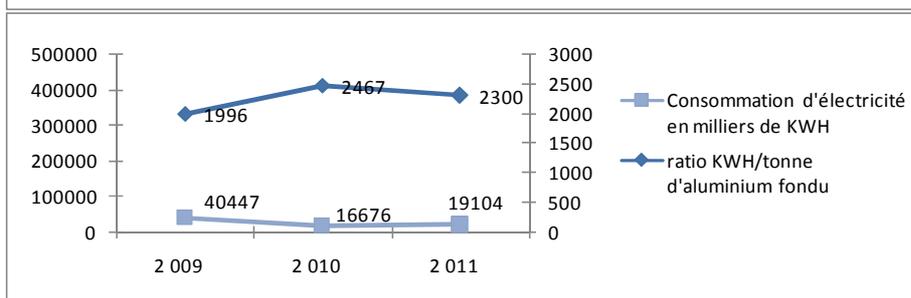
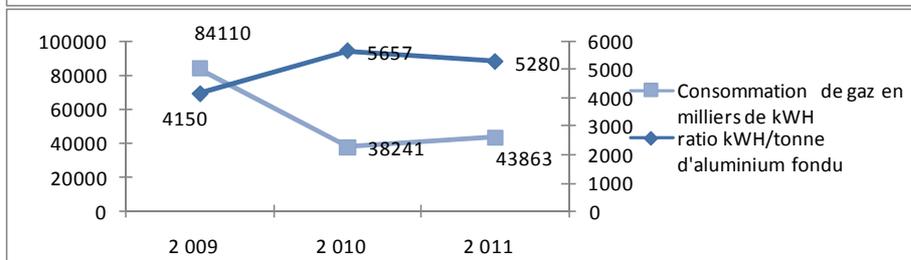
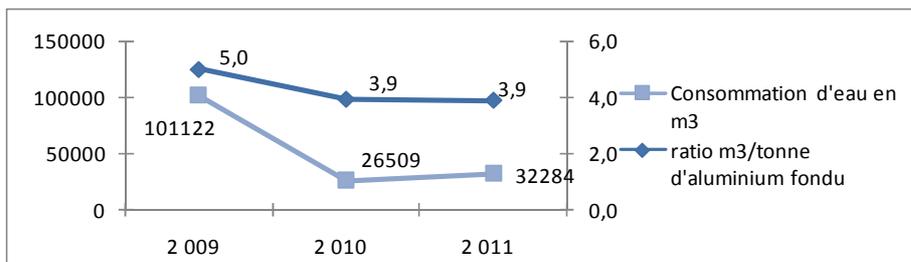


### **Consommation d'eau et d'énergie**

A **Châteauroux**, l'eau est consommée par les tours de refroidissement, les fours de traitement thermique, les plateformes de moulage et la centrale de lubrification. Tout équipement confondu, la consommation d'eau reste inférieure à la limite fixée par arrêté préfectoral à 7 m3/tonne.

De plus, le ratio pour l'électricité et le gaz s'est amélioré depuis 2010 avec atteinte de l'objectif fixé. Des campagnes de suppression des fuites d'air sur les machines et un engagement des compresseurs selon le besoin ont permis d'améliorer le rendement des compresseurs d'air. Il est prévu d'installer un nouveau compresseur pour compenser l'arrivée de nouveaux équipements relatifs à la mise en place de 4 nouveaux projets sur le site de Châteauroux.

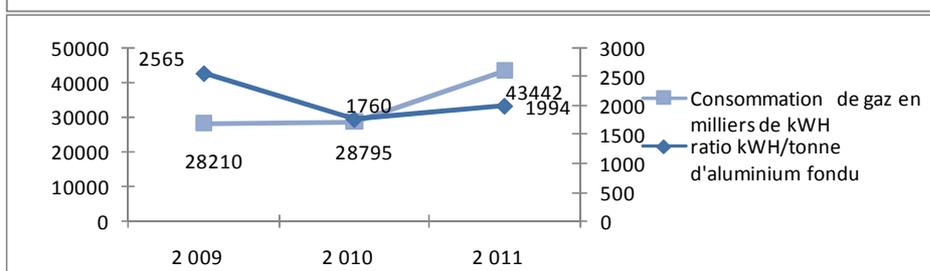
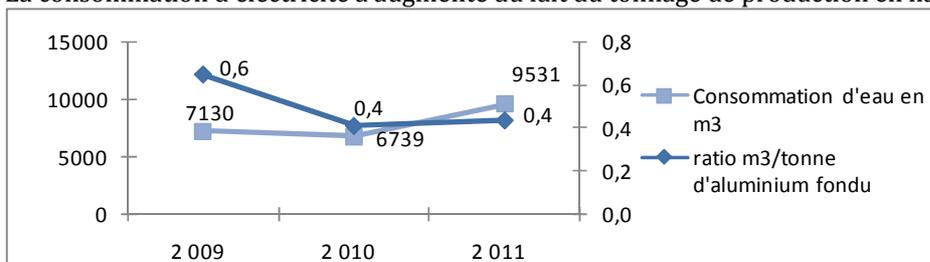
Un comité de pilotage se réunit mensuellement afin d'analyser les consommations et ratios et valider les actions engagées afin de les réduire.

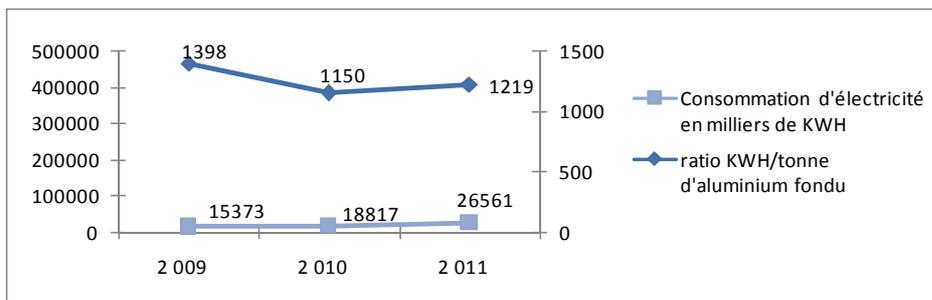


A **Laigneville**, l'augmentation d'eau est due à la production et à la surconsommation relative à l'installation de traitement des rejets de noyautage (tour de lavage). Les suivis en place sur les machines d'usinage restent d'actualité pour minimiser la consommation d'eau.

La consommation de gaz a augmenté du fait du tonnage de production en hausse et l'obligation d'utiliser un four sklénar (installation plus consommatrice) pour une production dédiée en hausse cette année.

La consommation d'électricité a augmenté du fait du tonnage de production en hausse.

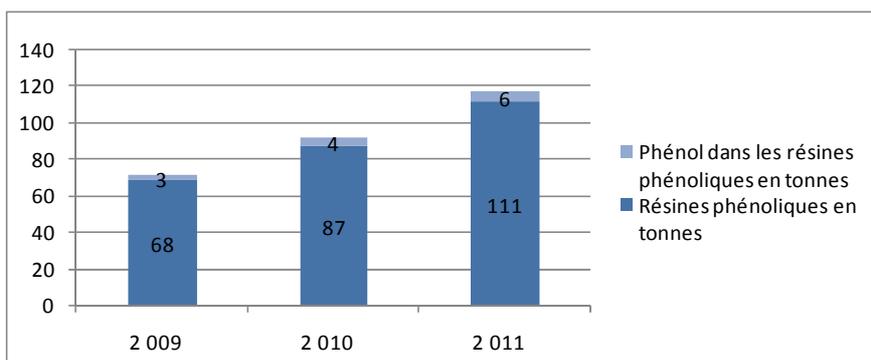




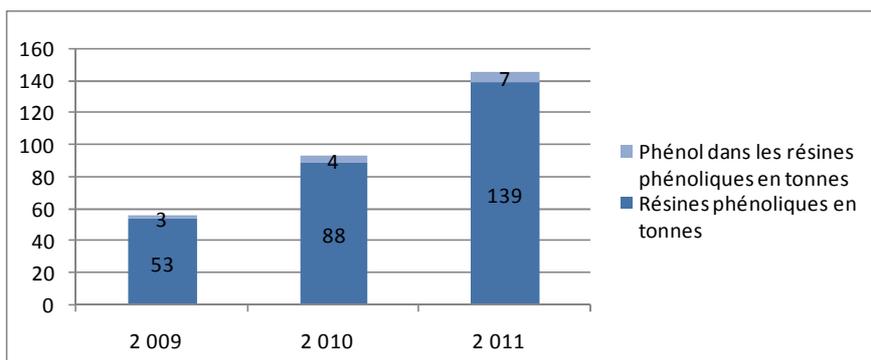
### Consommation de produits toxiques

Les principaux produits toxiques pour l'environnement utilisés par les sites de production sont désormais les résines phénoliques utilisées pour le procédé de noyautage. Les produits chimiques sont stockés en rétention, afin d'éviter tout risque de dispersion, et dans des magasins équipés pour prévenir le risque d'incendie.

A **Châteauroux**, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production sur l'année 2011.



A **Laigneville**, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production. L'augmentation de la part de phénol est proportionnelle au tonnage consommé.



### Rejets dans l'air

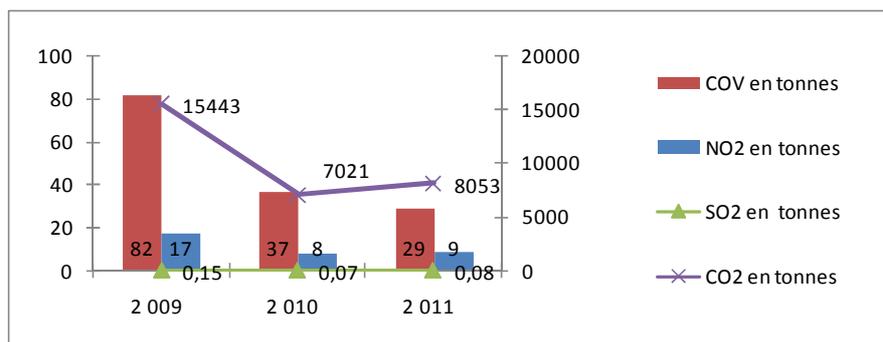
Les rejets dans l'air font l'objet de surveillances régulières conformes à la réglementation en vigueur. Les rejets sont systématiquement captés pour les nouvelles productions.

A **Châteauroux**, les émissions de composés organiques volatils sont issues des opérations de noyautage, et de moulage de pièces avec noyaux.

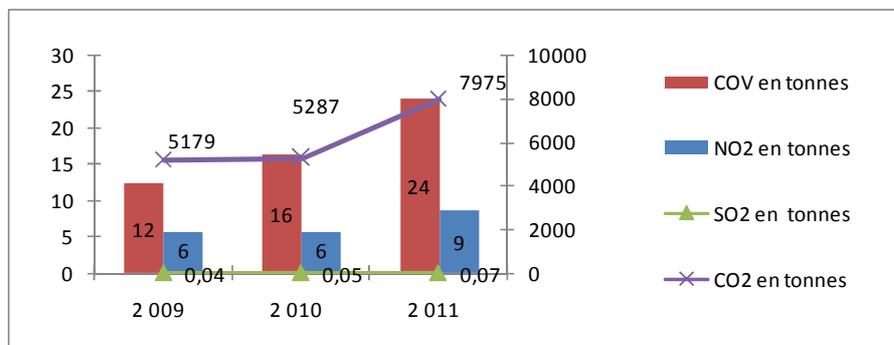
Anciennement soumis à un Schéma de Maîtrise des Émissions de Composés Organiques Volatils (avant la séparation d'avec la Française de roues), visant à réduire les rejets atmosphériques des ateliers «noyautage » et « finition roues », nous effectuons encore un suivi de nos consommations et émissions de COV. Nous continuons ainsi à réduire nos émissions.

Le Système de Management Environnemental garantit la conformité réglementaire de ces rejets.

Des actions d'amélioration mises en œuvre en 2008 et poursuivies les années suivantes ont permis de réduire sensiblement ces émissions et confirmer le respect de l'objectif fixé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).



A **Laigneville**, les composés organiques volatiles (COV) sont issus essentiellement des opérations de noyautage et de moulage. La mesure présentée en 2011 est basée sur le flux de mesures ponctuelles. Le flux pour 2011 est de 2.2 kg/h à 1.1 kg/h suivant les installations au lieu de 0.5 à 2 Kg/h en 2009. L'évolution de l'émission de gaz à effet de serre est proportionnelle à celle de la consommation de gaz naturel.



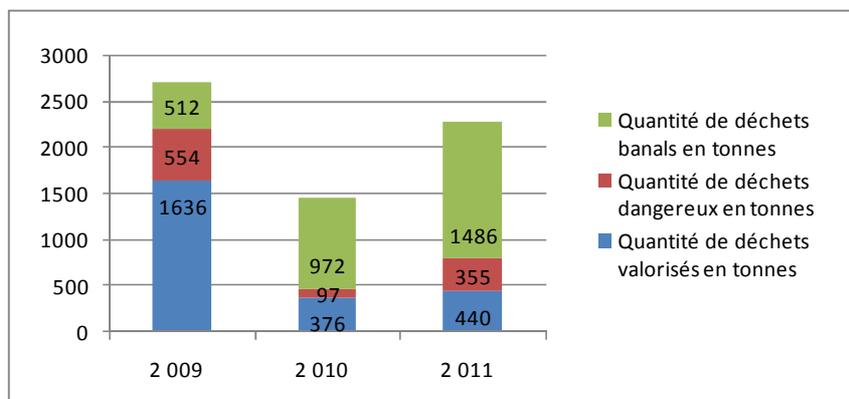
### Rejets dans l'eau

A **Châteauroux**, les eaux industrielles et pluviales du parking sont filtrées par un déshuileur et les eaux industrielles transitent par un bassin de décantation, équipement appartenant depuis juillet 2009 à la Française de roues.

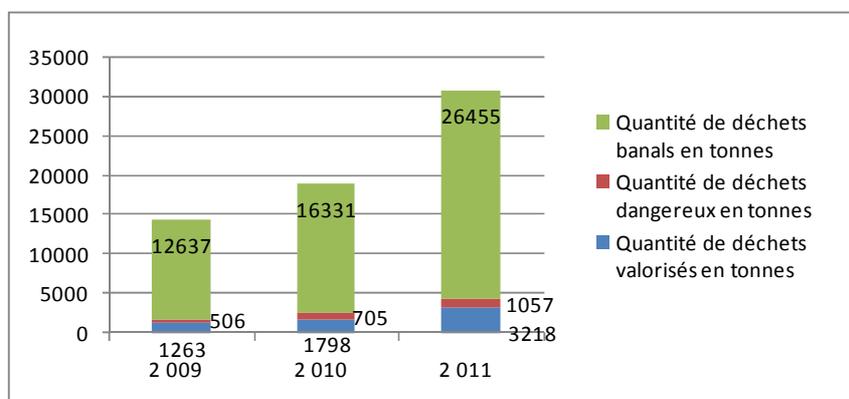
A **Laigneville**, les eaux pluviales sont filtrées par deux déshuileurs/débourbeurs. Un suivi mensuel de nos rejets est effectué. Les eaux industrielles sont traitées et pompées par un prestataire externe. Des vannes de sécurité sont destinées à contenir les eaux industrielles en cas de pollution. Les eaux souterraines sont surveillées par piézomètres deux fois par an.

## Déchets industriels

A **Châteauroux**, le recyclage quasi-intégral du sable usagé réduit sensiblement le volume de sable mis en destruction. Les laitiers de fours, les copeaux d'aluminium et les huiles de coupes sont également recyclés par des installations spécifiques internes ou externes.



A **Laigneville**, les déchets dangereux sont les crasses, les déchets de laboratoires, saumure, etc. Ils sont éliminés par des entreprises agréées. Les déchets industriels non dangereux comprennent les déchets banals, ferraille, sable usagé, bois, carton. L'ensemble de ces déchets dangereux et non dangereux est éliminé vers des centres agréés. Pour 2011, le tonnage de sable a augmenté et suit l'augmentation de production, surtout pour les pièces nécessitant de gros noyaux. Mais le sable est recyclé à 93.05%. Les déchets de ferraille, bois, carton, huile soluble, saumure sont également valorisés en récupération de matière ou en énergie. En 2011, l'augmentation du tonnage d'aluminium recyclé en externe est liée essentiellement à une augmentation de production. La quantité de déchet d'aluminium valorisé est de 3218 tonnes.



## Nuisances diverses

Les activités de MONTUPET SA peuvent provoquer d'éventuelles gênes sonores ou vibrations que nos règles de fonctionnement et l'entretien des machines visent à réduire. Le cahier des charges des machines intègre cette contrainte environnementale. Aucune plainte du voisinage n'a été signalée depuis au moins 3 ans.

A **Laigneville**, les rejets ayant pour origine des produits aminés sont issus des installations du processus noyautage et peuvent être à l'origine de nuisances olfactives. Tous ces rejets sont captés à la source et traités par une tour de lavage permettant de supprimer ces nuisances de produits aminés.

### **Prévention de la légionellose et suivi des tours de refroidissement**

A **Châteauroux**, les tours aéro-réfrigérantes utilisées pour refroidir les eaux de refroidissement permettent de fonctionner en circuit fermé et d'économiser l'eau. Elles peuvent cependant aussi favoriser le développement de légionella. Pour éviter toute contamination et prévenir les risques de légionellose, le site opère une surveillance rapprochée des installations avec l'aide d'un traiteur : traitement préventif de l'eau, nettoyages réguliers des installations, contrôles mensuels du taux de bactéries par un laboratoire agréé.

Le site de **Laigneville** n'est pas équipé de tour aéro-réfrigérante.

### **Système de management environnemental et certification**

Sites	SME mis en place	Objectif certification ISO 14001
Laigneville	Depuis septembre 2003	Obtenue en décembre 2003 et maintien du certificat en 2011 selon Version 2004
Châteauroux	Depuis septembre 2000	Obtenue en décembre 2000 et maintien du certificat en 2011 (ISO14001/2004)

### **Mesures pour assurer la conformité de la société aux règlements applicables**

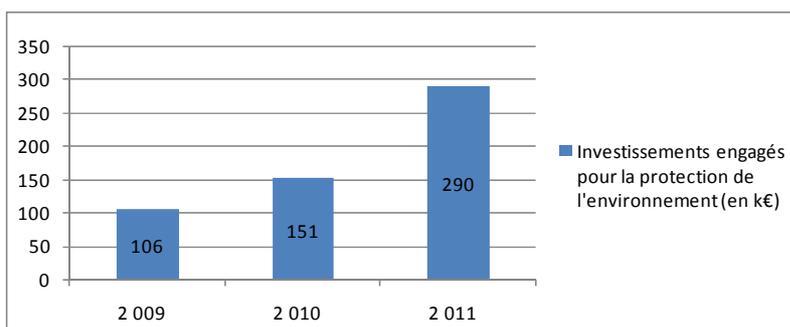
A **Laigneville**, le service Environnement est chargé d'effectuer la veille réglementaire environnementale et de veiller au respect des exigences des arrêtés préfectoraux. Le responsable des systèmes QE du site est l'interlocuteur de la DREAL. Le site de Laigneville est une installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation et a obtenu ses autorisations et sa convention de rejets pour les eaux usées.

Les **sites** communiquent régulièrement à l'administration les résultats des contrôles et suivis relatifs à l'environnement, tels que les analyses de rejets de l'usine dans l'air et dans l'eau, et la nature et le volume des déchets industriels éliminés.

### **Dépenses engagées pour la protection de l'environnement**

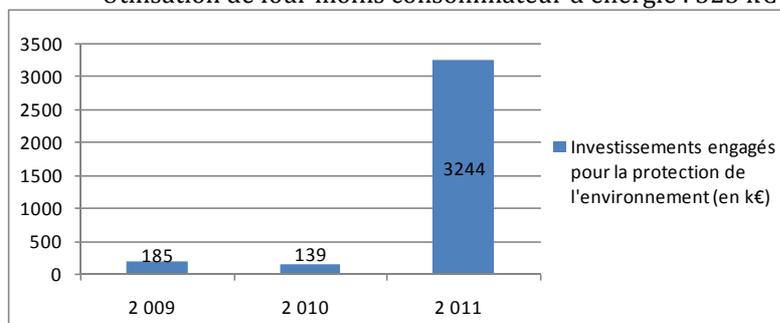
A **Châteauroux**, les principaux investissements réalisés en 2011 à hauteur globale de 290 k€ sont les suivants :

- Suppression panneaux isolants bois 220 k€
- Couverture bennes devis 25 k€
- Etude technique Foudre : 8 k€
- ICPE étude d'impact et de danger 10 k€
- Mesures de rejets atmosphériques annuelles 6,5 k€
- Analyse des eaux souterraines 2 fois par an 4 k€
- Etude ATEX: 4 k€
- Pompages des huiles et mélanges 2 k€, Contrôle réglementaire TAR 2 k€
- Mesures rejets milieu naturel des TAR (obligatoire tous les 3 ans) 2 k€, Mesures légionnelles annuelles 2 k€
- Bouchon obturateur 2 k€, Bacs rétentions (sodexo, Proto, Noyautage): 2 k€



A **Laigneville**, des investissements ont été réalisés en 2011 à hauteur de 3244 k€ parmi lesquels :

- Installation de régénération sable 2565 k€
- Captation des rejets enduction vers la tour de lavage 84k€
- Groupe de travail Teppic sur l'énergie 6,8 k€
- Rétention : 9k€
- Protection foudre 6,5 k€
- Utilisation de four moins consommateur d'énergie : 525 k€



### **Organisation pour la gestion de l'environnement**

Un service Environnement est présent sur chaque site. Il est chargé de piloter le système de management environnemental et de coordonner les actions « environnement » du site. Sur chaque site existe un responsable de la Qualité et un responsable Sécurité et/ou Environnement et sur chaque secteur de chaque usine des correspondants Environnement assurent le relais et la communication avec l'ensemble du personnel.

A **Laigneville**, des relais Sécurité Environnement et Energie (SEE) ont été mis en place dans toutes les équipes afin de poursuivre l'engagement de la société dans le domaine de l'environnement et au plus près de la production. Ils sont les relais dans leur chantier de la politique de l'entreprise.

Un conseiller ADR est présent à Laigneville pour faire appliquer la réglementation, maîtriser les risques et mener les actions nécessaires dans le domaine de l'ADR (transport de marchandises dangereuses par route).

A **Châteauroux**, il existe un responsable de la Qualité et un responsable Sécurité Environnement relayé dans chaque secteur de l'usine, par des relais SEE (Sécurité Environnement Energie).

Le service Environnement est en charge de piloter le système de management environnemental et de coordonner les actions « environnement » du site.

### **Formation / Information**

L'information et la formation relatives à l'environnement sont assurées selon les exigences de la norme ISO 14001 :

- formation des correspondants Environnement, relais SEE et des auditeurs internes,
- information de l'ensemble du personnel sur l'actualité environnement et les sujets sensibles du type « tri des déchets », « précautions à prendre »,
- sensibilisation de tout nouvel embauché à la politique environnementale de l'entreprise,
- formation « produits chimiques » et ADR pour les employés qui en manipulent,
- formation du personnel dont le travail a un lien direct avec l'environnement,
- formations pour la prévention des incendies et des déversements accidentels.

### **Audits internes**

Le responsable des systèmes QSE est également chargé d'organiser des audits internes permettant de mesurer les niveaux de performance et de progrès réalisés par la société dans le domaine environnemental.

### **Organisation pour la prévention des risques**

Des scénarios de situation d'urgence ont été définis dans un Plan d'Opération Interne (POI). Plusieurs scénarios d'urgence sont définis ; ils précisent les réactions adéquates, les moyens et l'organisation à mettre en place pour minimiser les risques sur l'environnement. Ils prennent en compte les risques liés aux incendies, aux explosions, et aux épandages accidentels.

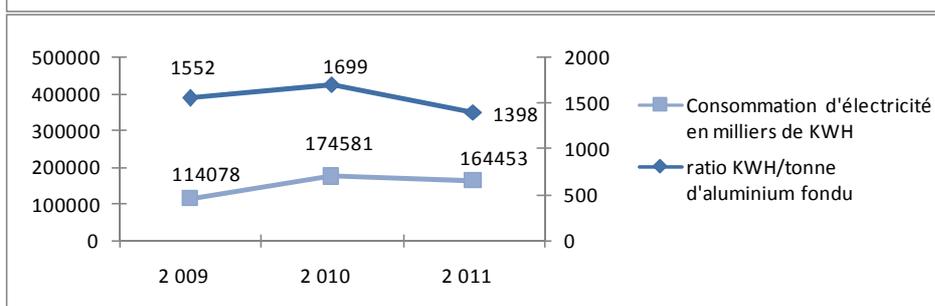
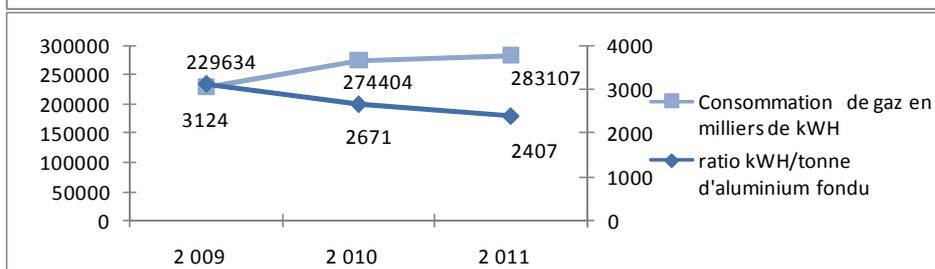
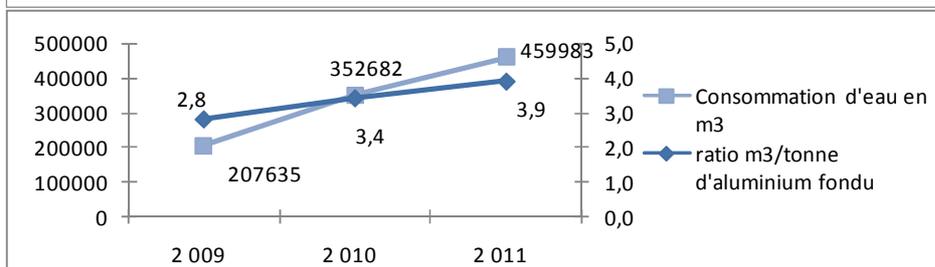
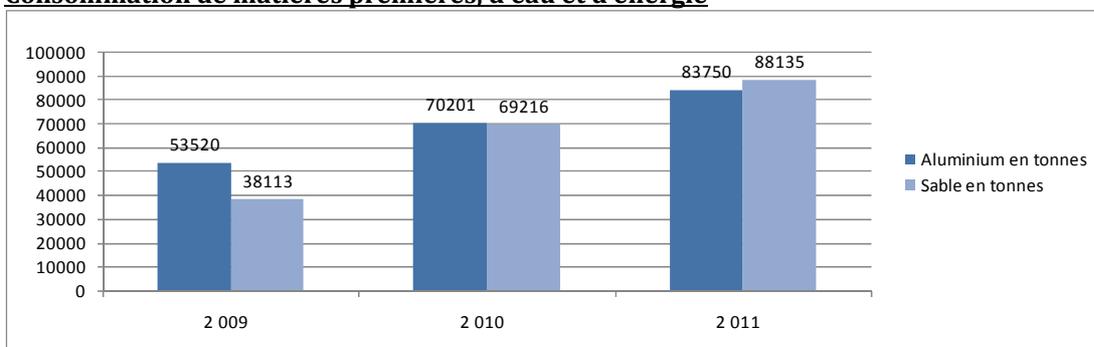
## V.B Eléments consolidés sur l'impact environnemental Groupe

### Introduction et périmètre du rapport

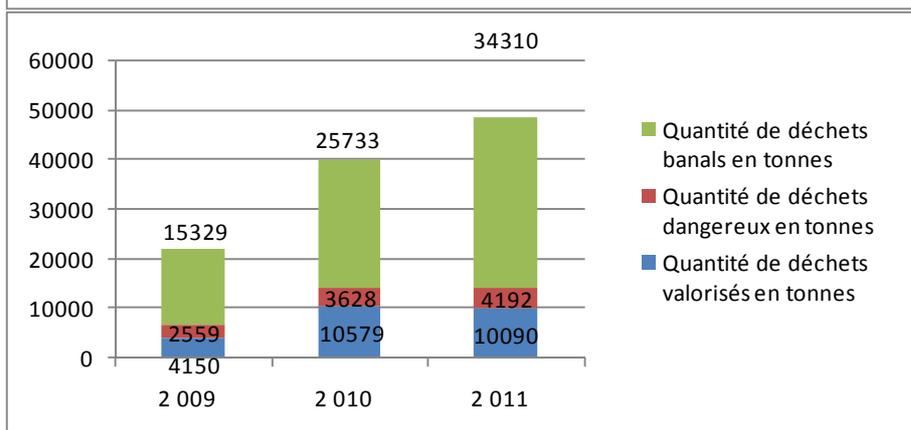
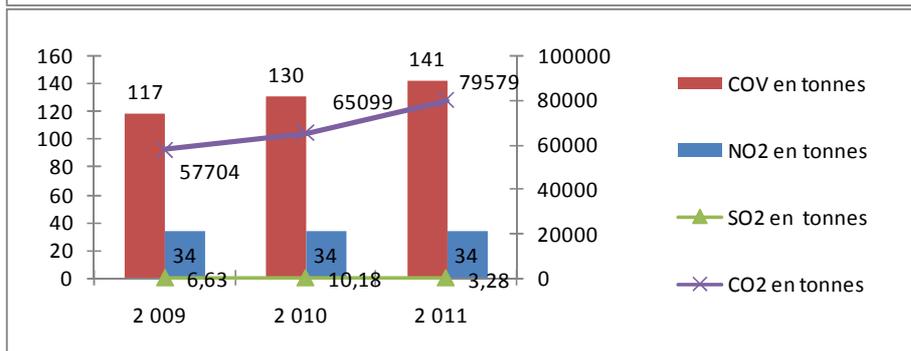
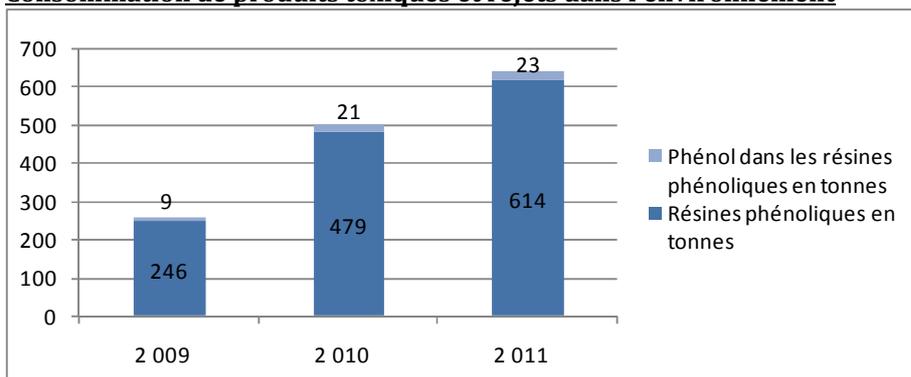
Plusieurs sites industriels sont engagés dans une démarche de certification de leur Système de Management Environnemental conforme au standard international norme ISO 14001. Les usines de Laigneville et de Châteauroux et d'Ingrandes (FDPA) en France, de Saragosse (ALUMALSA) en Espagne, et de Torreon (MONTIAC) au Mexique sont certifiées. L'usine de Rusé (MONTUPET EOOD) en Bulgarie est également soumise à de sévères normes environnementales. Les données de l'année 2009 tiennent compte de l'activité de la Française de Roues sur une année pleine.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

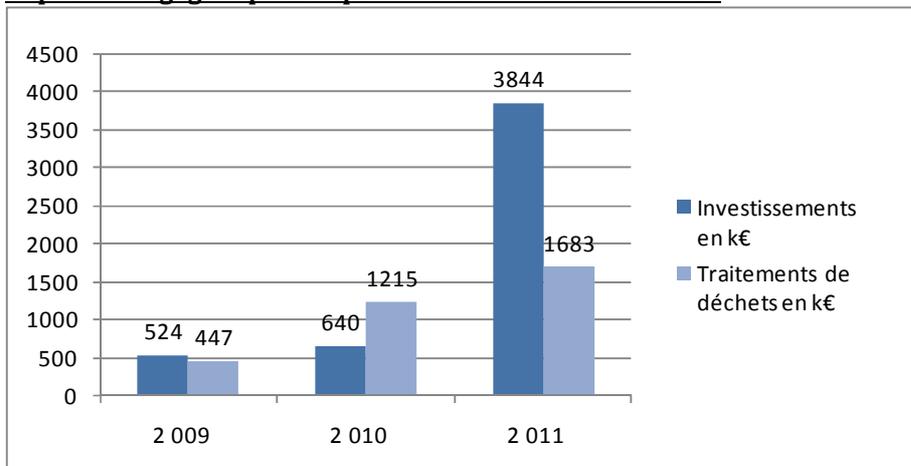
### Consommation de matières premières, d'eau et d'énergie



### Consommation de produits toxiques et rejets dans l'environnement



### Dépenses engagées pour la protection de l'environnement



## TABLEAU DES RESULTATS DE MONTUPET SA DES CINQ DERNIERS EXERCICES

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	2007	2008	2009	2010	2011
a. Capital social	17 440 440	17 440 440	16 389 809	16 389 809	16 389 809
b. Nombre d'action émises	11 473 974	11 473 974	10 782 769	10 782 769	10 782 769
c. Nombre d'obligations converties en actions	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
a. Chiffre d'affaires HT	334 249 875	288 605 195	159 344 450	186 545 039	223 492 254
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	176 426	(7 984 583)	40 294 090	11 346 343	8 966 499
c. Impôt sur les bénéfices	(1 878 909)	(3 664 474)	(3 619 180)	(2 925 285)	(2 173 993)
d. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(15 046 405)	(29 820 588)	32 909 929	8 332 052	(106 670)
e. Montant des bénéfices à distribuer et report à nouveau distribué	1 401 760	0	0	1 293 932	2 587 865
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION :</b>					
a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0,18	0	4,07	1,32	1,03
b. Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0	0	3,05	0,77	0
c. Dividende net par action	0,13	0	0	0,12	0,24
<b>PERSONNEL</b>					
a. Effectif moyen des salariés	1 585	1 607	1 289	988	999
b. Montant de la masse salariale	43 639 066	44 279 320	33 113 492	28 973 847	32 036 831
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 059 257	18 947 521	13 830 430	12 407 144	13 539 482

## COMPTES CONSOLIDES 2011

### Groupe Montupet - au 31/12/2011

ACTIF en K€	2 011	2 010
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement nets	6 999	7 200
Autres valeurs immobilisées nettes	1 086	1 023
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8 085</b>	<b>8 222</b>
Immobilisations corporelles		
Terrains	2 096	2 593
Constructions	22 684	26 550
Installations techniques	106 907	98 949
Autres immobilisations corporelles	12 503	14 091
Immobilisations en cours	11 670	7 023
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>155 859</b>	<b>149 205</b>
<b>Actifs non courants destinés à la vente</b>	<b>4 848</b>	<b>5 058</b>
Immobilisations financières		
Titres de participation	34	34
Autres actifs financiers non courants	3 572	1 294
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>3 606</b>	<b>1 328</b>
Impôts différés actif	21 616	19 653
Autres actifs non courants		
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>194 015</b>	<b>183 466</b>
Stocks et en-cours		
Stocks matières premières	27 983	28 081
Pièces de rechange	1 927	1 647
Outillages	4 670	4 886
En-cours et produits finis	27 446	26 215
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>62 026</b>	<b>60 829</b>
Créances d'exploitation		
Avances et acomptes versés sur commandes (net)	323	640
Clients et comptes rattachés	75 662	78 729
Autres créances d'exploitation	6 773	5 101
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>82 757</b>	<b>84 470</b>
Autres créances diverses	5 774	1 919
Comptes de régularisation actif	562	2 628
Valeurs mobilières de placement	7 818	-
Disponibilités	14 708	21 826
<b>Actifs courants des activités à céder</b>	<b>6 065</b>	<b>1 119</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>179 710</b>	<b>172 791</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>373 725</b>	<b>356 257</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2011**

PASSIF en K€	2 011	2 010
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	16 390	16 390
Primes d'émission, fusion, apport	20 514	20 514
Réserves consolidées	124 035	118 865
Ecart de conversion consolidé	(27 221)	(27 471)
<b>RESULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>8 499</b>	<b>6 677</b>
<b>Total capitaux propres part du groupe</b>	<b>142 217</b>	<b>134 975</b>
Intérêts minoritaires - Réserves de consolidation	1 190	1 134
Intérêts minoritaires - Ecart de conversion		
Intérêts minoritaires - Résultat	197	55
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 387</b>	<b>1 189</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>143 605</b>	<b>136 164</b>
<b>Provisions non courantes</b>		
Provisions règlementées	0	(1)
Provisions pour risques et charges	268	354
Provisions pour indemnités de départ en retraite	4 574	5 827
Impôt différé passif	1 642	965
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>6 484</b>	<b>7 144</b>
Dettes financières non courantes	55 471	59 995
Autres passifs non courants	769	471
<b>Passifs non courants des activités à céder</b>	<b>2 369</b>	<b>765</b>
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>65 094</b>	<b>68 376</b>
Dettes financières courantes	13 633	19 087
Concours bancaires courants	43 800	29 220
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 777	12 349
Fournisseurs et comptes rattachés	56 919	57 097
Dettes fiscales et sociales	16 291	20 990
Clients créditeurs, autres dettes exploitation	4 809	3 868
Dettes diverses	4 112	4 463
Comptes de régularisation passif	1 655	4 297
<b>Passifs courants des activités à céder</b>	<b>16 031</b>	<b>346</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>165 027</b>	<b>151 717</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>373 725</b>	<b>356 257</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2011**

COMPTE DE RESULTAT en k€	2 011	2 010
Chiffre d'affaires	406 044	375 103
Production stockée	5 775	5 368
Production immobilisée	2 329	6 594
Transfert de charges - subventions d'exploitation	3 370	1 445
Autres produits d'exploitation	2 613	3 203
<b>Total produits des activités poursuivies</b>	<b>420 131</b>	<b>391 713</b>
Achats & variations de stocks	176 705	173 028
Autres consommations et charges externes	81 826	60 334
Impôts & taxes	3 442	4 829
Salaires et charges sociales	101 558	111 964
Dotations aux amortissements d'exploitation	27 185	25 350
Dotations aux prov. d'exploitation (net)	2 099	(873)
Autres charges d'exploitation	5 864	2 680
<b>Total charges</b>	<b>398 678</b>	<b>377 312</b>
Autres produits et charges	257	1 797
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>21 710</b>	<b>16 198</b>
Autres produits et charges opérationnels	0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>21 710</b>	<b>16 198</b>
Intérêts des prêts et placements	32	(395)
Intérêts versés	(4 079)	(3 427)
Coût de l'endettement financier	(4 048)	(3 822)
Profits et pertes de change	412	(1 345)
Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges	0	125
Autres produits et charges financiers	16	18
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 619)</b>	<b>(5 023)</b>
Impôts courants	(408)	2 651
Impôts différés	1 133	(1 077)
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES</b>	<b>18 817</b>	<b>12 748</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(10 771)	(8 201)
Impôt exigible activités arrêtées	433	(362)
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	217	2 547
<b>RESULTAT NET</b>	<b>8 696</b>	<b>6 732</b>
Intérêts minoritaires	197	55
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>8 499</b>	<b>6 677</b>
<b>En Euros par action :</b>		
Résultat net part du groupe par action	0,79	0,62
Résultat net dilué part du groupe par action	0,79	0,62
Nombre d'actions émises	10 782 769	10 782 769
Actions pouvant être émises		
Nombre d'actions émises et à émettre	10 782 769	10 782 769

**Groupe Montupet - au 31/12/2011**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en k€	Groupe	Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2010</b>	<b>124 708</b>	<b>1 135</b>	<b>125 843</b>
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	156		156
Variation de l'écart de conversion	3 434		3 434
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>128 298</b>	<b>1 135</b>	<b>129 433</b>
<b>Résultat au 31/12/2010</b>	<b>6 677</b>	<b>55</b>	<b>6 732</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2011</b>	<b>134 975</b>	<b>1 189</b>	<b>136 164</b>
Dividendes versés	(1 294)		(1 294)
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	(213)	1	(212)
Variation de l'écart de conversion	250		250
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>133 718</b>	<b>1 190</b>	<b>134 908</b>
<b>Résultat au 31/12/2011</b>	<b>8 499</b>	<b>197</b>	<b>8 696</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2012</b>	<b>142 217</b>	<b>1 388</b>	<b>143 605</b>

**Groupe Montupet - au 31/12/2011**

RESULTAT GLOBAL en k€	2 011	2 010
Résultat net	8 696	6 732
Ecritures ayant impacté les fonds propres sans impacter le compte de résultats	(212)	156
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger-variation de la période	250	3 434
<b>Résultat global</b>	<b>8 734</b>	<b>10 322</b>
dont Part du Groupe	8 537	10 267
dont Intérêts minoritaires	197	55

**Groupe Montupet - au 31/12/2011**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE en k€

	2011			2010		
	Conso	dont Opérations poursuivies	dont Opérations arrêtées ou à céder	Conso	dont Opérations poursuivies	dont Opérations arrêtées ou à céder
1-Flux de trésorerie liés à l'activité						
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>41 584</b>	<b>45 159</b>	<b>(3 575)</b>	<b>36 563</b>	<b>45 965</b>	<b>(9 403)</b>
Résultat Groupe	8 499	17 295	(8 796)	6 677	16 291	(9 615)
Intérêts minoritaires - Résultat	197	197	0	55	55	0
Dotations aux amort. & aux prov. (net)	34 911	29 447	5 464	24 142	23 936	206
Dotations aux prov. s/ immo. financières (net)	0			(750)	(750)	0
Pertes /(gains) sur cessions d'actifs	(675)	(432)	(243)	8 665	8 665	0
Variation des impôts différés	(1 348)	(1 348)	0	(2 226)	(2 232)	6
<b>Variation du BFR (hors variation des ID)</b>	<b>(4 671)</b>	<b>(2 598)</b>	<b>(2 073)</b>	<b>(551)</b>	<b>4 947</b>	<b>(5 498)</b>
<b>TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)</b>	<b>36 913</b>	<b>42 561</b>	<b>(5 648)</b>	<b>36 012</b>	<b>50 913</b>	<b>(14 901)</b>
2-Flux de trésorerie liés à l'investissement						
<b>Investissements incorporels &amp; corporels</b>	<b>(39 672)</b>	<b>(38 530)</b>	<b>(1 142)</b>	<b>(34 441)</b>	<b>(34 441)</b>	<b>0</b>
<b>Investissements financiers</b>	<b>(3 335)</b>	<b>(3 335)</b>	<b>0</b>	<b>(1 184)</b>	<b>(1 184)</b>	<b>0</b>
Trésorerie s/ entrée de périmètre	0	0	0	0	0	0
<b>Cessions immo. incorporelles &amp; corporelles</b>	<b>2 299</b>	<b>354</b>	<b>1 945</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Cessions immo. financières</b>	<b>162</b>	<b>116</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Trésorerie s/ sortie de périmètre	0	0	0	(1 156)	0	(1 156)
Diminutions des créances & des prêts	0	0	0	83	83	(0)
Augmentation (diminution) des placements	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>(40 545)</b>	<b>(41 395)</b>	<b>849</b>	<b>(36 698)</b>	<b>(35 541)</b>	<b>(1 156)</b>
3-Flux de trésorerie liés aux opérations de financement						
<b>Total des opérations s/ capitaux propres</b>	<b>(1 296)</b>	<b>(1 296)</b>	<b>(0)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Augmentation de capital de la société mère	0	0	0	0	0	0
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital	0	0	0	0	0	0
Div. versés aux actionnaires de la société mère	(1 296)	(1 296)	(0)	0	0	0
Div. versés aux intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
Rachat d'actions	0	0	0	0	0	0
<b>Variation des dettes financières</b>	<b>(8 878)</b>	<b>(8 781)</b>	<b>(97)</b>	<b>(8 119)</b>	<b>(8 330)</b>	<b>211</b>
Augmentation des dettes financières	66 998	66 981	17	1 929	1 718	211
Diminution des dettes financières	(75 876)	(75 762)	(114)	(10 048)	(10 048)	0
<b>TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>(10 174)</b>	<b>(10 077)</b>	<b>(97)</b>	<b>(8 119)</b>	<b>(8 330)</b>	<b>211</b>
4-Variation de trésorerie						
Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie	0	0	0	0	0	0
Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie	109	116	(7)	238	198	40
Divers	7	7	0	75	75	0
<b>TOTAL DES FLUX DIVERS DE TRESORERIE (D)</b>	<b>116</b>	<b>123</b>	<b>(7)</b>	<b>313</b>	<b>273</b>	<b>40</b>
Variation de trésorerie courante	(13 691)	(8 788)	(4 903)	(8 491)	7 314	(15 806)
Incidence var.taux de change	109	116	(7)	238	198	40
Variation de trésorerie	(13 582)	(8 672)	(4 910)	(8 253)	7 513	(15 766)

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2011

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le bilan à cette date fait état d'un total de 373 725 k€. Ces comptes consolidés ont été arrêtés le 23 avril 2012 par le Conseil d'Administration. Ils sont présentés en milliers d'euros. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### I ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### • Situation de FDPA :

FDPA a été confrontée en début d'exercice à un problème critique de renouvellement de ses fabrications. Malgré les efforts de Montupet pour résoudre ce problème sans licenciement, FDPA a été amenée à déclarer la cessation de ses paiements et a bénéficié d'une procédure de redressement judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Nanterre du 20 octobre 2011.

Par jugement du 19 avril 2012, le tribunal a arrêté le plan de cession de FDPA au profit d'un tiers, et ordonné la cession des actifs immobilisés, des stocks et des activités au repreneur, ainsi que le transfert de 395 contrats de travail sur 455, à effet du jour-même.

En conséquence, les chiffres de 2011 relatifs à cette filiale sont traités comme relevant d'une activité arrêtée ou en cours de cession.

La perte comptabilisée à ce titre dans la rubrique « résultat brut des opérations arrêtées ou cédées » du compte de résultat représente 8 592 K€ se décomposant ainsi :

- la perte nette au 31 décembre 2011 en continuité d'exploitation de 3 592 K€ ;
- la perte sur cession des actifs par rapport à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2011, diminuée de la reprise des provisions pour congés payés et indemnités de départ à la retraite afférentes aux salariés repris, pour 5 000 K€.

Au niveau du bilan, les éléments relatifs à FDPA sont les suivants :

- dans la rubrique « actifs non courants destinés à la vente » :

Constructions	1 460 K€
Installations techniques	500 K€
Autres actifs financiers non courants	206 K€
<b>Actifs non courants destinés à la vente</b>	<b>2 166 K€</b>

- dans la rubrique « actifs courants destinés à la vente » :

Stocks	2 051 K€
Clients	608 K€
Autres créances d'exploitation	2 547 K€
Disponibilités	464 K€
<b>Actifs courants destinés à la vente</b>	<b>5 670 K€</b>

- dans la rubrique « passifs non courants destinés à la vente » :

Provisions pour risques et charges	96 K€
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	392 K€
Dettes financières non courantes	1 083 K€
<b>Passifs non courants destinés à la vente</b>	<b>1 571 K€</b>

- dans la rubrique « passifs courants destinés à la vente » :

Avances et acomptes reçus	201 K€
Fournisseurs et comptes rattachés	5 861 K€

Dettes fiscales et sociales	4 526 K€
Autres dettes	3 130 K€
Comptes de régularisation passif	1 198 K€
<b>Passifs courants destinés à la vente</b>	<b>14 916 K€</b>

L'administrateur judiciaire, dont la mission a été étendue à l'administration de la société par jugement du 3 novembre 2011, a indiqué avoir assuré le financement de la période d'observation par des subventions de Renault, qui a également pris l'engagement de soutenir le financement du plan de sauvegarde de l'emploi consécutif à tout plan de cession dans les conditions prévues dans le projet de plan de continuation présenté par Montupet.

• **Litiges prud'homaux :**

Il subsiste trois litiges impliquant une des sous filiales de Montupet UK qui a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2011 une charge exceptionnelle de 1 027 k€ et un séquestre d'un montant de 2 990k€ présenté en autres actifs financiers non courants III-A-1-5. Aucune provision complémentaire n'a été enregistrée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011.

• **Financement du Groupe :**

Montupet SA a signé une nouvelle Convention de Crédit en date du 24 novembre 2011 qui remplace celle du 29 juillet 2009. Cette nouvelle Convention de Crédit signée entre Montupet SA et ses banques, BNP PARIBAS, le Groupe Crédit Mutuel – CIC, la BRED, le Crédit du Nord, Le Crédit Lyonnais, NATIXIS et la Banque Palatine, prévoit :

- un crédit à terme d'un montant de 60 000 k€
- un crédit réutilisable d'un montant de 40 000 k€

sachant que le total des engagements représente un montant en principal cumulé de 100 000 k€.

Montupet SA remboursera le crédit à terme de 60 000 k€ sur 5 ans avec un différé d'un an.

Dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 11 453 k€, la retenue de garantie à 1 239 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au Bilan dans les disponibilités, à 5 090 k€.

## II PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### II.A REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

#### II.A.1 Référentiel comptable

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2011.

#### II.A.2 Application des nouvelles normes

L'application des normes révisées suivantes n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés de Montupet :

- IAS 32 « Amendement relatif au classement des droits de souscription émis »,
- IAS 24R « Information à fournir au titre des parties liées »,
- IFRIC 14 « Paiement d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal »,
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs provenant de clients »,
- IFRIC 19 « Dénouement de dettes financières par des instruments de capitaux propres ».

Les amendements apportés à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IFRS 7 "Instruments financiers : informations à fournir" n'ont pas été appliqués par anticipation.

### **II.A.3 Périimètre de consolidation**

Les pourcentages de contrôle et la méthode de consolidation pratiquée sont inchangés par rapport à l'exercice 2010.

Le périmètre de consolidation comprend :

- MONTUPET S.A. (société consolidante) ;
- MONTUPET LIMITEE (100 %) (Canada) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MONTUPET UK (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile et ses filiales (Irlande du Nord), WILLACE UK LTD, BS TOOLING LTD et GESFITEC UK LTD ;
- ALUMALSA (99,67 %) (Espagne) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MFT-MONTUPET Snc (100 %) (Belgique) : prestations de service au groupe ;
- MONTIAC SA de CV (100 %) (Mexique) : fonderie d'aluminium ;
- CALCAST LTD (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium ;
- MFT SARL (100 %) (France) : négoce de métal et prestations de service ;
- MONTUPET EOOD (100%) (Bulgarie) : fonderie d'aluminium ;
- FDPA (100%) (France) : fonderie d'aluminium.

Toutes ces sociétés, sur lesquelles MONTUPET SA détient un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

MONTUPET Inc. (U.S.A.) et MONTUPET GmbH détenues à 100 % par MONTUPET S.A., ne sont pas consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Intérêts minoritaires :

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement à une participation de partenaires dans une société du sous-groupe MONTUPET UK.

### **II.A.4 Principes de consolidation**

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminées. Les intérêts des minoritaires ont été reconnus pour leur quote-part de capitaux propres et de résultat.

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre 2011 à l'exception de FDPA et comportent un exercice de 12 mois.

L'écart de première consolidation représente la différence entre le prix d'acquisition des titres d'une société et la quote-part de ses capitaux propres à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ont été intégralement amortis antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

\* rappel sur l'évolution des principaux taux de change :

- de la Livre Sterling :	31.12.2010 : 1 £ = 1,1618 €
	31.12.2011 : 1 £ = 1,1972 €
- du Dollar Canadien :	31.12.2010 : 1 CAD = 0,7506 €
	31.12.2011 : 1 CAD = 0,7567 €

## II.B PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### II.B.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments d'actif

#### II.B.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les frais d'établissement sont amortis en totalité sur l'exercice. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement de nouvelles pièces encourus jusqu'au lancement des pré-séries sont immobilisés et amortis en quatre ans.

#### II.B.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation ou à leur coût de production.

Regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie et divisées en structures et composants conformément à la norme IAS16, elles sont amorties en fonction de leur durée de vie économique.

Les pièces de rechange majeures destinées à être utilisées sur plus d'une année et répondant aux critères d'acceptation de l'IAS 16 sont immobilisées.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 à 25 ans
Agencement et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

- pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 ans
Logiciels	1 à 5 ans

#### II.B.1.3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en déduction des actifs qu'elles financent. Elles sont rapportées au compte de résultat au prorata de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

#### II.B.1.4 Contrats de location et crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités. Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie en fonction des durées définies au niveau du Groupe. Les dettes correspondantes sont reclassées en « autres dettes financières ».

### **II.B.1.5 Autres actifs financiers non courants**

Les titres des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des perspectives d'avenir de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

### **II.B.1.6 Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production et sont dépréciés, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Aucun frais financier n'est inclus dans les coûts. Les marges internes sur stocks, non significatives, n'ont pas été retraitées.

Les stocks de clôture sont évalués à la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

### **II.B.1.7 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du taux de change en vigueur à la date de clôture, ou au taux de couverture réalisé à cette date.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

Les créances commerciales font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

### **II.B.1.8 Disponibilités**

Les disponibilités sont pour l'essentiel constituées par les soldes des comptes bancaires et par des dépôts à court terme. Les filiales du groupe sont situées dans des pays où il n'y a pas de restriction au niveau des transferts de fonds.

## **II.B.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de passif**

### **II.B.2.1 Engagements de retraite**

Montupet S.A. a choisi un régime à prestations définies à gestion interne et verse à ce titre une indemnité lors du départ en retraite. Les autres sociétés du groupe ont choisi un régime à cotisations définies qui ne génèrent pas d'engagement au-delà du versement des cotisations. Montupet UK participe partiellement au risque du fonds de pension d'un petit nombre de cadres dirigeants.

Ces engagements font l'objet d'une provision pour engagements de retraite au bilan.

Des informations détaillées sont données en deuxième partie de l'annexe.

### **II.B.2.2 Impôts différés**

Les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés consolidées, ainsi que certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables de consolidation, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés relatifs aux déficits reportables ne sont comptabilisés qu'à la condition qu'il existe des bénéfices prévisionnels suffisants pour les absorber.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de :

- 33,33 % pour les sociétés françaises,
- 30 % pour les sociétés espagnoles,
- 28 % pour les sociétés britanniques (filiales d'Irlande du Nord),
- 30,90 % pour la société canadienne,
- 10 % pour la société bulgare.

### **II.B.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de compte de résultat**

#### **II.B.3.1 Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions reçues, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

#### **II.B.3.2 Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels présentent les éléments majeurs (note III.B.1.) non liés à l'exploitation courante, non récurrents, d'un montant particulièrement significatif, permettant une meilleure analyse de cette dernière, suivant la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2004 R02.

Les "autres produits et charges" présentent :

- les achats et ventes aux clients de biens d'équipement (hors outillage) utilisés par MONTUPET mais dont ils conservent le contrôle,
- les produits et charges sur exercices antérieurs.

### **II.B.4 Information sectorielle**

L'information sectorielle se ventile par zones géographiques de production (Europe et Amérique du Nord).

Cette subdivision correspond au suivi de gestion effectué dans le Groupe par unité opérationnelle.

Le groupe présente également des données par type de produit (pièces moteur, jantes de roues, autres pièces de fonderie, outillages).

### **II.B.5 Parties liées**

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intra-groupe, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

Le montant des rémunérations allouées aux dirigeants est détaillé en rubrique III.D.2.2. de cette annexe.

## **II.C ACTIVITES ARRETEES OU A CEDER**

Dans les comptes 2010, cette catégorie comprenait :

- le terrain et l'usine désaffectée de Nogent sur Oise ;
- le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK) ;
- la bâtisse et les terrains de l'usine de Montupet Limitée (Canada) : Le résultat de la filiale (dépréciation des équipements, entretien des locaux, honoraires et frais de personnel résiduels) avait été reclassé en résultat des activités arrêtées.

Continuité et modifications en 2011 :

Montupet SA a signé une promesse unilatérale de vente du terrain de Nogent-sur-Oise en date du 29 septembre 2011 au profit de Bouygues Immobilier. Le prix de cession s'élève à 2,5M€. Une provision de 650k€ de dépréciation a été enregistrée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 afin de constater les coûts de dépollution et de démolition engagés.

Montupet Limitée a vendu le bâtiment situé à Rivière-Beaudette (Québec) en date du 04 octobre 2011 au profit de la société québécoise Deva Logistics. Une plus value de 0,1M€ a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2011.

Le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast sont toujours en vente, la crise immobilière ayant retardé le dénouement de cette opération.

Compte tenu du jugement du tribunal de commerce qui a ordonné la cession des actifs, FDPA est consolidée pour une année pleine sur l'exercice 2011 et le résultat relatif à ses opérations est présenté en résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession. Ses éléments de bilan sont également reclassés en actifs et passifs des activités arrêtées ou en cours de cession.

L'impact sur le compte de résultat des sociétés cédées ou à céder est détaillé en III.C.5.  
L'évolution des actifs immobilisés à céder est détaillée en III.C.1.

### III NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU RESULTAT

Tous les éléments présentés sont établis en milliers d'euros.

#### III.A NOTES RELATIVES AU BILAN HORS ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

##### III.A.1 Actifs non courants

##### III.A.1.1 Actifs non courants en valeur brute

ACTIF	Montants au 01.01.2011 avant subventions	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	16 349		1 213			221	17 784
Autres immobilisations incorporelles	4 092	(64)	282	(136)	252	0	4 426
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	407 441	(5 101)	37 034	(13 088)	(295)	2 067	428 059
. dont en crédit-bail et locations financières	29 227	(2 510)					26 717
Immobilisations financières non courantes et participations	1 328	(951)	3 229				3 606
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>430 830</b>	<b>(6 116)</b>	<b>41 759</b>	<b>(13 224)</b>	<b>(42)</b>	<b>2 289</b>	<b>455 495</b>
Actifs corporels destinés à la vente	33 673	6 116	1 096	(12 035)	(699)	(166)	27 984
<b>TOTAL</b>	<b>464 503</b>	<b>0</b>	<b>42 855</b>	<b>(25 260)</b>	<b>(741)</b>	<b>2 123</b>	<b>483 479</b>

##### III.A.1.2 Amortissements

ACTIF	Montants au 01.01.2011	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	9 150		1 447			189	10 786
Autres immobilisations incorporelles	3 069	(13)	420	(136)			3 340
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	257 330	(1 085)	25 968	(13 566)		2 301	270 947
. dont en crédit-bail et locations financières	22 631	(966)					21 665
Immobilisations financières non courantes et participations							0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>271 169</b>	<b>(1 098)</b>	<b>27 835</b>	<b>(13 702)</b>		<b>2 489</b>	<b>286 693</b>
Actifs corporels destinés à la vente	28 615	1 098	342	(6 769)		(150)	23 136
<b>TOTAL</b>	<b>299 784</b>	<b>0</b>	<b>28 177</b>	<b>(20 472)</b>		<b>2 339</b>	<b>309 829</b>

##### III.A.1.3 Subventions d'équipement sur immobilisations corporelles

ACTIF	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Subventions part imputée aux amortissements	8 311 (7 405)		346				8 657 (7 405)
<b>TOTAL</b>	<b>906</b>	<b>0</b>	<b>346</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>1 252</b>

### III.A.1.4 Immobilisations et autres actifs non courants hors impôts différés actif- en valeur nette

ACTIF	Montants au 01.01.2011	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	7 200	0	(234)	0	0	33	6 999
Autres immobilisations incorporelles	1 023	(51)	(137)	0	252	0	1 086
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	149 205	(4 016)	10 720	478	(295)	(233)	155 860
. dont en crédit-bail et locations	6 596	(1 544)	0	0	0	0	5 052
Immobilisations financières non courantes et participations	1 328	(951)	3 229	0	0	0	3 606
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>158 755</b>	<b>(5 018)</b>	<b>13 578</b>	<b>478</b>	<b>(42)</b>	<b>(200)</b>	<b>167 551</b>
Actifs destinés à la vente	5 058	5 018	754	(5 266)	(699)	(17)	4 848
<b>TOTAL</b>	<b>163 813</b>	<b>0</b>	<b>14 332</b>	<b>(4 788)</b>	<b>(741)</b>	<b>(217)</b>	<b>172 399</b>

Les subventions d'équipement sont imputées sur les immobilisations et ne figurent pas séparément au Passif

#### III.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société

	Valeurs brutes au 31.12.2011	Amortissements au 31.12.2011	Valeurs nettes au 31.12.2011
<u>Frais de développement</u>			
MONTUPET S.A.	7 336	3 086	4 250
Sous-groupe MONTUPET UK	7 486	6 309	1 177
MONTUPET EOOD	2 961	1 390	1 572
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 784</b>	<b>10 785</b>	<b>6 999</b>
<u>Autres immobilisations incorporelles</u>			
MONTUPET S.A.	3 505	2 770	735
Sous-groupe MONTUPET UK	433	433	0
MONTUPET EOOD	484	133	351
MFT	4	4	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 426</b>	<b>3 340</b>	<b>1 086</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 210</b>	<b>14 125</b>	<b>8 085</b>

#### III.A.1.4.2 Détail des immobilisations financières : titres de participation

ACTIF	Titres de participation	% de détention du groupe	Capitaux propres	Résultat
MONTUPET Inc	8	100%	143	8
MONTUPET GmbH	26	100%	26	0

#### III.A.1.5 Détail des actifs financiers non courants

ACTIF	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions ( ): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Actifs financiers non courants	1 294	(951)	3 335	(116)	11	3 572

### III.A.1.6 Impôts différés –actif

	Montants au 01.01.2011	Dotations et (reprises)	Ecart de change	Reclassement depuis les I.D. passif	Montants au 31.12.2011
MONTUPET SA	15 696	2 460			18 156
ALUMALSA	3 069	60			3 129
MONTUPET EOOD	528			(528)	0
MONTIAC	360		(29)		331
<b>TOTAL</b>	<b>19 653</b>	<b>2 520</b>	<b>(29)</b>	<b>(528)</b>	<b>21 616</b>

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créateur.

#### Reports déficitaires comptabilisés :

Outre les impôts différés passifs issus des traitements de consolidation, les soldes des impôts différés sont constitués des pertes fiscales que le groupe a décidé de comptabiliser pour leur intégralité au 31/12/2011.

Ces déficits fiscaux sont constitués principalement par :

	Déficits fiscaux activés (M€)									Retraitement s de consolidation	ID au 31/12/2011
	Au 31/12/2010			Variation 2011			Au 31/12/2011				
	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID		
MONTUPET SA	64,9	33,3%	21,6	3,9	33,3%	1,3	68,8	33,3%	22,9	(4,7)	18,2
ALUMALSA	9,7	30%	2,9	0,2	30%	0,06	9,9	30%	3,0	0,2	3,1
MONTUPET EOOD	5,3	10%	0,5	(5,3)	10%	(0,5)	0	10%	-	0	0

Montupet EOOD a réalisé sur l'année 2011 un bénéfice de 10.033k€.

Les pertes mentionnées concernent :

- Montupet SA qui constate une perte fiscale pour l'exercice de 3,8 M€, ce qui porte à 68,8M€ les déficits activés. Compte tenu de la modification par la loi de Finances des dispositions relatives aux déficits fiscaux reportables, le délai de récupération devrait se situer autour de 10 ans.

Compte tenu des autres retraitements le solde net des impôts différés de Montupet SA s'établit à 18,2 M€.

- Alumalsa : 0,2 M€ de pertes activés au titre de l'exercice, ce qui porte à 9,9 M€ les déficits activés. Le délai de récupération devrait se situer autour de 5 ans.

### III.A.2 Actifs courants

#### III.A.2.1 Provisions pour dépréciation

	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2011
Provisions sur stocks et en- cours :						
Matières premières	623	(277)	490	(346)		490
Produits en cours et finis	440	(59)	804	(414)		771
Pièces de rechange	1 691	(1 691)				0
Provisions sur comptes clients	1 118		720	(525)	24	1 337
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 872</b>	<b>(2 027)</b>	<b>2 014</b>	<b>(1 285)</b>	<b>24</b>	<b>2 598</b>

### III.A.2.2 Etat des créances par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an, excepté celle des créances figurant dans le tableau ci-après.

	Créances d'exploitation et diverses à plus d'un an
MONTUPET SA	5 918
MONTUPET UK	35
<b>TOTAL</b>	<b>5 953</b>

Les clients du groupe MONTUPET sont essentiellement des constructeurs automobiles. Le risque de défaillance est faible.

### III.A.2.3 Comptes de régularisation -actif

Il s'agit essentiellement de charges constatées d'avance.

## III.A.3 Capitaux propres et passifs non courants

### III.A.3.1 Gestion du capital

Le capital de MONTUPET SA au 31 décembre 2011 est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.390 K€.

### III.A.3.2 Provisions non courantes

#### III.A.3.2.1 Provisions pour risques et charges

	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (: Reprises de l'exercice)	écarts de change	Montants au 31.12.2011
MONTUPET S.A.	32		249	(19)		262
FDPA	316	(316)				0
MFT SARL	6					6
<b>TOTAL</b>	<b>354</b>	<b>(316)</b>	<b>249</b>	<b>(19)</b>	<b>0</b>	<b>268</b>

#### III.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite

	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (: Reprises de l'exercice)	écarts de change	Montants au 31.12.2011
MONTUPET S.A.	2 754		798			3 552
MONTUPET UK	338		571		32	941
FDPA	2 667	(2 667)				0
MONTUPET EOOD	67		13			80
<b>TOTAL</b>	<b>5 826</b>	<b>(2 667)</b>	<b>1 382</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>4 574</b>

#### (1) Détail des indemnités de départ en retraite Montupet SA

Provision au 01.01.2011	2 754
Variation 2011 à taux d'actualisation constant . impact du changement de taux d'actualisation	878
	(80)
<b>Provision au 31.12.2011</b>	<b>3 552</b>

(2) Détail du fonds de pension Montupet UK

Valeur de marché des Actifs détenus	3 872
Valeur actualisée des engagements	(4 210)
Déficit au 01.01.2011	(338)
Coût des services	(282)
Contributions	137
Autres produits financiers	265
Paiements aux bénéficiaires	
Impact de l'actualisation	(690)
Ecart de change	(32)
<b>Déficit au 31.12.2011</b>	<b>(941)</b>

Les paramètres de constitution de cette provision sont :

- un taux d'augmentation des salaires de 0,70 % en 2011 (comme en 2010) pour Montupet SA, et de 3,15 % (contre 3,50 % en 2010) pour Montupet UK,
- un taux d'actualisation de 3,55 % en 2011 (contre 3,38 % en 2010) pour Montupet SA correspondant au taux de rendement des actifs, et de 4,80 % (contre 5,40 % en 2010) pour Montupet UK,
- et un départ en retraite à 65 ans.

III.A.3.2.3 Impôts différés –passif

	Montants au 01.01.2011	Dotations (et reprises)	Ecarts de change	Reclassement	Montants au 31.12.2011
Sous-groupe MONTUPET UK	965	175	33		1 173
Montupet EOOD		997		(528)	469
<b>TOTAL</b>	<b>965</b>	<b>1 172</b>	<b>33</b>	<b>(528)</b>	<b>1 642</b>

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créateur.

III.A.3.3 Autres passifs non courants

	Montants au 01.01.2011	Augmentations	Remboursements	Reclassements	Ecarts de change	Montants au 31.12.2011
Autres passifs		261				261
Avances conditionnées	471	187	(150)	0	0	508
<b>TOTAL</b>	<b>471</b>	<b>448</b>	<b>(150)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>769</b>

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables de l'ANVAR. Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

III.A.3.4 Etat des dettes par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an, excepté une dette chez Montupet SA pour un montant de 375 k€.

III.A.4 Endettement

III.A.4.1 Variation des emprunts et dettes financières non courantes

	Montants au 01.01.2011	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ( )	Reclassifications	Ecarts de change	Montants au 31.12.2011
Crédits bancaires consentis à moyen terme à MONTUPET SA	57 855		60 000	(57 855)	(8 000)		52 000
Autres dettes financières	1 934	(1 197)	265	(152)	2 549	9	3 408
Crédit-bail	206			(143)			63
<b>TOTAL</b>	<b>59 995</b>	<b>(1 197)</b>	<b>60 265</b>	<b>(58 150)</b>	<b>(5 451)</b>	<b>9</b>	<b>55 471</b>

La partie à moins d'un an de l'emprunt de MONTUPET SA a été reclassée en dettes financières courantes.

### III.A.4.2 Echéances des emprunts et dettes financières courantes et non courantes

	Montant à la fin de l'exercice	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières et concours bancaires non courants	55 408		55 408	0
Crédit bail et locations	63	63	0	0
Dettes financières et concours bancaires courants	57 433	57 433	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>112 904</b>	<b>57 496</b>	<b>55 408</b>	<b>0</b>

### III.A.4.3 Analyse des dettes financières par devise de remboursement

Les dettes financières au 31 décembre 2011 sont contractées en euros. Par ailleurs, tous les financements sont à taux variable, conformément à la politique menée par la société.

## III.B NOTES RELATIVES AU RESULTAT HORS RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES

### III.B.1 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de montants non récurrents particulièrement significatifs. Aucun montant n'a été reclassé dans cette rubrique au titre des exercices 2010 et 2011.

### III.B.2 Analyse de la charge d'impôt

Résultat consolidé avant impôt	18 092
Taux maison-mère	33,3%
Taux maison-mère impôt différé	33,3%
Charge d'impôt théorique	6 031
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	(3 409)
Différences permanentes	(1 061)
Pertes non activées	
Crédits d'impôt recherche Montupet SA	(2 141)
Autres crédits d'impôts	(34)
Impact d'actualisation	
Dégrèvement Montupet UK	
Autres	(112)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(726)</b>
- dont crédit d'impôt	(2 175)
- dont impôt exigible	(2 583)
- dont impôt différé	(1 133)

### III.C NOTES RELATIVES AUX ELEMENTS RECLASSES CONFORMEMENT A IFRS 5

#### III.C.1 Détail des actifs non courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées en Irlande du Nord	FPDA	TOTAL
Autres valeurs incorporelles					
Terrains	1 365	107	598		2 070
Constructions	182			1 460	1 642
Installations et équipements	376			500	876
Autres valeurs immobilisées		106			106
Immobilisations financières			(52)	206	154
Impôts différés					0
<b>TOTAL</b>	<b>1 923</b>	<b>213</b>	<b>546</b>	<b>2 166</b>	<b>4 848</b>

Les actifs destinés à la vente figurent à leur valeur nette comptable, celle-ci étant inférieure à leur prix de vente estimé. Les actifs des sociétés arrêtées n'ont pas été amortis en 2011.

Le terrain de Calcast Ltd (Irlande du Nord) ayant subi d'importants dommages a été déprécié passant d'une valeur nette de 765k€ au 31/12/2010 à une valeur nette de 598k€ au 31/12/2011. Les actifs de Montupet SA correspondant à l'usine arrêtée de Nogent ont également été dépréciés passant d'une valeur nette de 2573k€ à une valeur nette de 1923k€.

#### III.C.2 Actifs courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées en Irlande du Nord	FPDA	TOTAL
Stocks des activités arrêtées				2051	2 051
Créances des activités arrêtées		522	(164)	3155	3 513
Disponibilités		37		464	501
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>559</b>	<b>(164)</b>	<b>5 670</b>	<b>6 065</b>

#### III.C.3 Etat des passifs des activités destinées à la vente

	Montants au 31.12.2011
Avances conditionnées	
Dettes financières diverses	1 340
Impôts différés passif	541
Provisions pour risques et charges	96
Provisions engagements de retraite	392
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 369</b>
Passifs courants (fournisseurs et autres dettes courantes)	16 031
<b>TOTAL</b>	<b>18 400</b>

### III.C.4 Analyse de la charge d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession

Résultat consolidé avant impôt	(10 772)
Taux maison-mère	33%
Taux maison-mère impôt différé	33%
Charge d'impôt théorique	(3 591)
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	34
Pertes non activées	3 072
Autres crédits d'impôts	(125)
Autres	(41)
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>(650)</b>
- dont impôt exigible	(433)
- dont impôt différé	(217)

### III.C.5 Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

Exercice 2011

	FDPA	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires	55 812	0	55 812
Variation de stocks et autres produits	(737)	2	(735)
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>55 075</b>	<b>2</b>	<b>55 077</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>(58 691)</b>	<b>(250)</b>	<b>(58 941)</b>
Autres produits et charges	(4 890)	(1 759)	(6 649)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(8 506)</b>	<b>(2 007)</b>	<b>(10 513)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(211)</b>	<b>(48)</b>	<b>(259)</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(8 717)	(2 055)	(10 772)
Impôts courants	125	308	433
Impôts différés		217	217
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(8 592)</b>	<b>(1 530)</b>	<b>(10 122)</b>

Exercice 2010

	ACTIVITE CEDEE "roues"	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires	31 794		31 794
Variation de stocks et autres produits	2 161		2 161
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>33 955</b>	<b>0</b>	<b>33 955</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>(33 002)</b>	<b>(446)</b>	<b>(33 448)</b>
Autres produits et charges		(8 245)	(8 245)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>953</b>	<b>(8 691)</b>	<b>(7 738)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(260)</b>	<b>(203)</b>	<b>(463)</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	693	(8 894)	(8 201)
Impôts courants	(228)	(134)	(362)
Impôts différés	(5)	2 552	2 547
<b>RESULTAT NET</b>	<b>460</b>	<b>(6 476)</b>	<b>(6 016)</b>

### III.C.6 Bilan et résultat 2011 et 2010 proforma après reclassement FDPA

Afin de rendre l'information comparable entre 2011 et 2010, le bilan et le compte de résultat 2010 sont présentés en reclassant FDPA en activités à céder.

ACTIF en K€	2 011	2010 publié	reclassement FDPA	2010 proforma
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement nets	6 999	7 200		7 200
Autres valeurs immobilisées nettes	1 086	1 023	(51)	972
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8 085</b>	<b>8 222</b>	<b>(51)</b>	<b>8 171</b>
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 096	2 593	(488)	2 105
Constructions	22 684	26 550	(1 848)	24 702
Installations techniques	106 907	98 949	(918)	98 031
Autres immobilisations corporelles	12 503	14 091	(33)	14 058
Immobilisations en cours	11 670	7 023	(728)	6 295
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>155 859</b>	<b>149 205</b>	<b>(4 015)</b>	<b>145 190</b>
<b>Actifs non courants destinés à la vente</b>	<b>4 848</b>	<b>5 058</b>	<b>5 017</b>	<b>10 075</b>
Immobilisations financières				
Titres de participation	34	34		34
Autres actifs financiers non courants	3 572	1 294	(951)	343
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>3 606</b>	<b>1 328</b>	<b>(951)</b>	<b>377</b>
Impôts différés actif	21 616	19 653		19 653
Autres actifs non courants	0	0		0
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>194 015</b>	<b>183 466</b>	<b>0</b>	<b>183 466</b>
Stocks et en-cours				
Stocks matières premières	27 983	28 081	(1 352)	26 729
Pièces de rechange	1 927	1 647	0	1 647
Outillages	4 670	4 886	0	4 886
En-cours et produits finis	27 446	26 215	(8 009)	18 206
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>62 026</b>	<b>60 829</b>	<b>(9 361)</b>	<b>51 468</b>
Créances d'exploitation				
Avances et acomptes versés sur commandes (net)	323	640		640
Clients et comptes rattachés	75 662	78 729	(2 219)	76 510
Autres créances d'exploitation	6 773	5 101	(1 572)	3 529
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>82 757</b>	<b>84 470</b>	<b>(3 791)</b>	<b>80 679</b>
Autres créances diverses	5 774	1 919	(38)	1 881
Comptes de régularisation actif	562	2 628	(47)	2 581
Valeurs mobilières de placement	7 818	-		-
Disponibilités	14 708	21 826	(5 093)	16 733
<b>Actifs courants des activités à céder</b>	<b>6 065</b>	<b>1 119</b>	<b>18 330</b>	<b>19 449</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>179 710</b>	<b>172 791</b>	<b>0</b>	<b>172 791</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>373 725</b>	<b>356 257</b>	<b>0</b>	<b>356 257</b>

PASSIF en K€	2 011	2010 publié	reclassement FDPA	2010 proforma
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	16 390	16 390		16 390
Primes d'émission, fusion, apport	20 514	20 514		20 514
Réserves consolidées	124 035	118 865		118 865
Ecart de conversion consolidé	(27 221)	(27 471)		(27 471)
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>8 499</b>	<b>6 677</b>		<b>6 677</b>
<b>Total capitaux propres part du groupe</b>	<b>142 217</b>	<b>134 975</b>		<b>134 975</b>
Intérêts minoritaires - Réserves de consolidation	1 190	1 134		1 134
Intérêts minoritaires - Ecart de conversion	0	0		0
Intérêts minoritaires - Résultat	197	55		55
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 387</b>	<b>1 189</b>		<b>1 189</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>143 605</b>	<b>136 164</b>		<b>136 164</b>
<b>Provisions non courantes</b>				
Provisions règlementées	0	(1)		(1)
Provisions pour risques et charges	268	354	(316)	38
Provisions pour indemnités de départ en retraite	4 574	5 827	(2 667)	3 160
Impôt différé passif	1 642	965		965
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>6 484</b>	<b>7 144</b>	<b>(2 983)</b>	<b>4 161</b>
Dettes financières non courantes	55 471	59 995	(1 197)	58 798
Autres passifs non courants	769	471		471
<b>Passifs non courants des activités à céder</b>	<b>2 369</b>	<b>765</b>	<b>4 180</b>	<b>4 945</b>
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>65 094</b>	<b>68 376</b>	<b>0</b>	<b>68 376</b>
Dettes financières courantes	13 633	19 087		19 087
Concours bancaires courants	43 800	29 220		29 220
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 777	12 349	(618)	11 731
Fournisseurs et comptes rattachés	56 919	57 097	(9 203)	47 894
Dettes fiscales et sociales	16 291	20 990	(5 091)	15 899
Clients créditeurs, autres dettes exploitation	4 809	3 868	(58)	3 810
Dettes diverses	4 112	4 463	(3 521)	942
Comptes de régularisation passif	1 655	4 297	(734)	3 563
<b>Passifs courants des activités à céder</b>	<b>16 031</b>	<b>346</b>	<b>19 225</b>	<b>19 572</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>165 027</b>	<b>151 717</b>	<b>0</b>	<b>151 717</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>373 725</b>	<b>356 257</b>	<b>0</b>	<b>356 257</b>

COMPTE DE RESULTAT en k€	2 011	2010 publié	reclassement FDPA	2010 proforma
Chiffre d'affaires	406 044	375 103	(76 548)	298 555
Production stockée	5 775	5 368	(653)	4 715
Production immobilisée	2 329	6 594	(502)	6 092
Transfert de charges - subventions d'exploitation	3 370	1 445	(51)	1 394
Autres produits d'exploitation	2 613	3 203	(9)	3 194
<b>Total produits des activités poursuivies</b>	<b>420 131</b>	<b>391 713</b>	<b>(77 763)</b>	<b>313 950</b>
Achats & variations de stocks	176 705	173 028	(42 820)	130 208
Autres consommations et charges externes	81 826	60 334	(7 769)	52 565
Impôts & taxes	3 442	4 829	(1 490)	3 339
Salaires et charges sociales	101 558	111 964	(22 523)	89 441
Dotations aux amortissements d'exploitation	27 185	25 350	(216)	25 134
Dotations aux prov. d'exploitation (net)	2 099	(873)	(379)	(1 252)
Autres charges d'exploitation	5 864	2 680	(2 417)	263
<b>Total charges</b>	<b>398 678</b>	<b>377 312</b>	<b>(77 614)</b>	<b>299 698</b>
Autres produits et charges	257	1 797	(17)	1 780
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>21 710</b>	<b>16 198</b>	<b>(166)</b>	<b>16 032</b>
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>21 710</b>	<b>16 198</b>	<b>(166)</b>	<b>16 032</b>
Intérêts des prêts et placements	32	(395)	0	(395)
Intérêts versés	(4 079)	(3 427)	222	(3 205)
Coût de l'endettement financier	(4 048)	(3 822)	222	(3 600)
Profits et pertes de change	412	(1 345)	0	(1 345)
Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges	0	125	0	125
Autres produits et charges financiers	16	18	0	18
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 619)</b>	<b>(5 023)</b>	<b>222</b>	<b>(4 801)</b>
Impôts courants	(408)	2 651	(231)	2 420
Impôts différés	1 133	(1 077)	0	(1 077)
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES</b>	<b>18 817</b>	<b>12 748</b>	<b>(175)</b>	<b>12 573</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(10 771)	(8 201)	(56)	(8 257)
Impôt exigible activités arrêtées	433	(362)	231	(131)
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	217	2 547	0	2 547
<b>RESULTAT NET</b>	<b>8 696</b>	<b>6 732</b>	<b>0</b>	<b>6 732</b>
Intérêts minoritaires	197	55	0	55
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>8 499</b>	<b>6 677</b>	<b>0</b>	<b>6 677</b>

### III.D ENGAGEMENTS HORS BILAN ET INFORMATIONS DIVERSES

#### III.D.1 Engagements donnés

##### III.D.1.1 Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie en faveur de l'institution gouvernementale " Invest Northern Ireland " couvrant le remboursement éventuel d'une ancienne subvention	1,1 M £	1 317 K€	MONTUPET SA	INVEST NORTHERN IRELAND	MONTUPET UK
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1 600 K €	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD

##### III.D.1.2 Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit –concernent Montupet SA-

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2011	au 30.06.2012	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Ratio Dette Nette / EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2011, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

##### III.D.1.3 Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	339 K€
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	44 K€

#### III.D.2 Informations diverses

##### III.D.2.1 Ventilation de l'effectif moyen

	2011	2010	2009
Cadres	176	179	224
Agents de maîtrise, techniciens et employés	768	690	809
Ouvriers	2 525	2 334	2 687
<b>TOTAL</b>	<b>3 469</b>	<b>3 203</b>	<b>3 720</b>
dont FDPA	476	542	

##### III.D.2.2 Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

Les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration de MONTUPET SA à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent globalement à 1.908.068 €, dont cotisations sociales à la charge du groupe.

Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan.

Les avantages en nature dont bénéficient les mandataires sociaux s'élèvent globalement à 45.154 € (inclus dans le montant global ci-dessus).

### III.D.2.3 Frais d'études et de recherche

Les frais de recherche engagés par MONTUPET SA, FDP A, MONTUPET UK, ALUMALSA et MONTIAC s'élèvent à 23,4 millions d'euros.

MONTUPET SA a obtenu au titre de l'année 2011 un Crédit d'Impôt Recherche de 2.141 K€ représentant 30 % des dépenses éligibles engagées.

Des frais de recherche et de développement ont été activés au 31 décembre 2011 :

Montupet SA	447 k€
Montupet EOOD	902 k€

### III.D.2.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2011 et 2010 sont comme suit : (en k€)

	2011				2010			
	BMA	Guilleret	Autres	Total	BMA	Guilleret	Autres	Total
<b>Honoraires facturés à la société mère</b>	<b>135</b>	<b>67</b>		<b>201</b>	<b>179</b>	<b>65</b>		<b>244</b>
Mission d'audit	132	67		199	177	65		242
Diligences directement liées à la mission	3			3	3			3
<b>Honoraires facturés aux autres entités du groupe</b>	<b>60</b>	<b>5</b>	<b>124</b>	<b>189</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>124</b>	<b>179</b>
Mission d'audit	50	5	124	179	50	5	124	179
Diligences directement liées à la mission	10			10				0
<b>TOTAL</b>	<b>195</b>	<b>72</b>	<b>124</b>	<b>390</b>	<b>229</b>	<b>70</b>	<b>124</b>	<b>423</b>

### III.D.3 Bilan et compte de résultat par secteur géographique

#### III.D.3.1 Bilan et compte de résultat par secteur géographique- année 2011-

##### Bilan –actif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	6 999	0	6 999
Autres immobilisations incorporelles	1 086		1 086
Immobilisations corporelles	142 174	13 685	155 859
Actifs non courants destinés à être cédés	4 635	213	4 848
Autres actifs non courants	24 891	331	25 222
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>179 785</b>	<b>14 229</b>	<b>194 015</b>
Actifs courants destinés à être cédés	5 506	559	6 065
Autres actifs courants	166 486	7 160	173 645
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>171 992</b>	<b>7 719</b>	<b>179 710</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>351 777</b>	<b>21 948</b>	<b>373 725</b>
Investissements corporels	36 109	2 067	38 176
Cessions des immobilisations corporelles	(381)	(1 644)	(2 025)
Baisse des frais de développement	(201)		(201)
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	1 496		1 496

##### Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	136 309	5 908	142 217
Intérêts minoritaires	1 387		1 387
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>137 697</b>	<b>5 908</b>	<b>143 605</b>
Passifs non courants à céder	2 369		2 369
Autres passifs non courants	62 724		62 724
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>65 094</b>	<b>0</b>	<b>65 094</b>
Passifs courants à céder	16 172	(141)	16 031
Autres passifs courants	132 815	16 181	148 996
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>148 987</b>	<b>16 040</b>	<b>165 027</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>351 777</b>	<b>21 948</b>	<b>373 725</b>

**Compte de résultat 2011**

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE</b>	<b>366 574</b>	<b>39 470</b>	<b>406 044</b>
Autres produits d'exploitation	14 086	1	14 087
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>380 660</b>	<b>39 471</b>	<b>420 131</b>
Dotations aux amortissements	(24 704)	(2 480)	(27 185)
Autres charges	(337 212)	(34 023)	(371 236)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>18 743</b>	<b>2 967</b>	<b>21 710</b>
Autres produits et charges opérationnels	0		0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>18 743</b>	<b>2 967</b>	<b>21 710</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 870)</b>	<b>251</b>	<b>(3 619)</b>
Impôts courants	(408)		(408)
Impôts différés	1 133		1 133
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>15 599</b>	<b>3 218</b>	<b>18 817</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(10 566)	(205)	(10 771)
Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	433	0	433
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	217	0	217
<b>RESULTAT NET</b>	<b>5 683</b>	<b>3 013</b>	<b>8 696</b>
Intérêts minoritaires	197		197
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>5 486</b>	<b>3 013</b>	<b>8 499</b>

### III.D.3.2 Bilan et compte de résultat par secteur géographique- année 2010-

#### Bilan –actif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	7 200	0	7 200
Autres immobilisations incorporelles	1 023		1 023
Immobilisations corporelles	134 158	15 047	149 205
Actifs non courants destinés à être cédés	3 278	1 780	5 058
Autres actifs non courants	20 620	361	20 981
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>166 278</b>	<b>17 188</b>	<b>183 466</b>
Actifs courants destinés à être cédés	346	773	1 119
Autres actifs courants	167 032	4 640	171 672
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>167 378</b>	<b>5 413</b>	<b>172 791</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>333 656</b>	<b>22 601</b>	<b>356 257</b>
Investissements corporels	27 424	978	28 402
Accroissement des frais de développement	4 563		4 563
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	1 476		1 476

#### Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	127 459	7 516	134 975
Intérêts minoritaires	1 189		1 189
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>128 648</b>	<b>7 516</b>	<b>136 164</b>
Passifs non courants à céder	765		765
Autres passifs non courants	67 611		67 611
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>68 376</b>	<b>0</b>	<b>68 376</b>
Passifs courants à céder	1 258	(912)	346
Autres passifs courants	135 374	15 997	151 371
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>136 632</b>	<b>15 085</b>	<b>151 717</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>333 656</b>	<b>22 601</b>	<b>356 257</b>

Compte de résultat 2010

Contribution au groupe - aux normes IFRS

	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE</b>	<b>340 219</b>	<b>34 884</b>	<b>375 103</b>
Autres produits d'exploitation	12 182	4 428	16 610
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES</b>	<b>352 401</b>	<b>39 312</b>	<b>391 713</b>
Dotations aux amortissements	(22 977)	(2 373)	(25 350)
Autres charges	(317 880)	(32 286)	(350 166)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>11 544</b>	<b>4 653</b>	<b>16 197</b>
Autres produits et charges opérationnels		0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>11 544</b>	<b>4 653</b>	<b>16 197</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(4 746)</b>	<b>(278)</b>	<b>(5 023)</b>
Impôts courants	2 651		2 651
Impôts différés	(1 077)		(1 077)
<b>RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>8 373</b>	<b>4 375</b>	<b>12 748</b>
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(7 818)	(383)	(8 201)
Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	(229)	(133)	(362)
Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	2 548		2 548
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 873</b>	<b>3 859</b>	<b>6 732</b>
Intérêts minoritaires	55		55
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>2 817</b>	<b>3 859</b>	<b>6 677</b>

### III.D.4 Données par type de production

#### III.D.4.1 Données par type de production- année 2011-

Ventes, actifs corporels & frais de développement :	Pièces-moteur	Jantes de roues	Autres pièces de fonderie	Outillages	Divers	Total
Chiffre d'affaires	322 685		73 510	9 849		406 044
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	6 999					6 999
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	134 268		20 984	608		155 860
Actifs non courants destinés à être cédés	4 848					4 848

#### III.D.4.2 Données par type de production- année 2010-

Ventes, actifs corporels & frais de développement :	Pièces-moteur	Jantes de roues	Autres pièces de fonderie	Outillages	Divers	Total
Chiffre d'affaires	309 077		62 853	3 173		375 103
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	7 200					7 200
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	128 307		19 968	930		149 205
Actifs non courants destinés à être cédés	5 058					5 058
(1) Chiffre d'affaires "roues" reclassé en activités à céder		31 794				31 794

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• La note annexe aux comptes consolidés "II.C Activités arrêtées ou à céder" décrit les éléments qui sont présentés :

- sur les lignes spécifiques du compte de résultat consolidé "Résultat brut des opérations arrêtées ou à céder", "Impôts courants sur opérations arrêtées ou à céder" et "Impôts différés sur opérations arrêtées ou à céder" ;
- sur les lignes spécifiques du bilan consolidé "Actifs non courants destinés à la vente", "Actifs courants des activités à céder", "Passifs non courants des activités à céder" et "Passifs courants des activités à céder" ;
- et dans la colonne "opérations arrêtées ou à céder" du tableau des flux de trésorerie.

Ces actifs et activités font l'objet de précisions dans les notes de l'annexe regroupées sous le titre "III.C Notes relatives aux éléments reclassés conformément à IFRS 5" ainsi que dans la note "I. Situation de FDPA". Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié que la classification comptable de ces éléments au compte de résultat consolidé, au bilan consolidé, au tableau de flux de trésorerie ainsi que l'information communiquée sont appropriées au regard des normes IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

• Les notes annexes aux comptes consolidés "II.B.1.1 Immobilisations incorporelles", "III.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société", "III.D.2.3 Frais

d'étude et de recherche » décrivent les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

- Les notes annexes aux comptes consolidés "II.B.2.2 Impôts différés" et "III.A.1.6 Impôts différés actif" décrivent les modalités de comptabilisation des créances d'impôts différés relatives aux pertes fiscales reportables. Les estimations nécessaires à l'élaboration du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables du groupe ont par nature un caractère incertain. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que les hypothèses retenues par la société et nous avons vérifié que les notes précitées donnent une information appropriée.

- La note annexe des comptes consolidés "II.B.3.1 Produits des activités ordinaires" précise les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Boulogne, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot      Jean-Luc Loir  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Paris

Marie-José Rochereau  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Versailles

## COMPTES SOCIAUX

### BILAN - ACTIF

	<b>BRUT</b>	<b>Amortiss. et Provisions</b>	<b>Net au 31/12/2011</b>	<b>Net au 31/12/2010</b>
Capital souscrit non appelé				
Frais de recherche et développ.	6 308 271	2 555 374	3 752 897	4 111 405
Logiciels et Brevets	3 187 916	2 550 073	637 843	796 057
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilis. incorporelles	99 850		99 850	99 850
Terrains	2 649 168	500 000	2 149 168	2 149 168
Constructions	11 421 488	6 288 976	5 132 512	5 349 349
Inst. techn. mat. outill. ind.	91 797 970	63 990 064	27 807 906	25 015 431
Autres immobilis. corporelles	33 427 072	24 906 291	8 520 781	10 123 335
Immobilisations en cours	2 571 384		2 571 384	906 500
Avances et acomptes	459 257		459 257	628 556
Participations	74 720 808		74 720 808	74 720 808
Créances rattachées à des particip.	11 460 928		11 460 928	11 460 928
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	294 536		294 536	168 086
Autres immobilisations financières	190 983		190 983	134 611
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>238 589 631</b>	<b>100 790 778</b>	<b>137 798 853</b>	<b>135 664 084</b>
Matières premières et consomm.	17 618 064	489 853	17 128 211	16 889 788
Produits intermédiaires et finis	10 090 914	771 532	9 319 382	7 879 150
Avances versées s/commandes	478 196		478 196	638 888
Clients et comptes rattachés	38 392 167	875 074	37 517 093	53 874 944
Autres créances	24 465 489		24 465 489	15 423 728
Valeurs mobil. de placement	7 817 670		7 817 670	0
Disponibilités	8 806 793		8 806 793	6 228 963
Charges constatées d'avance	124 017		124 017	208 079
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>107 793 310</b>	<b>2 136 459</b>	<b>105 656 851</b>	<b>101 143 540</b>
Ecarts de conversion actif	130 380		130 380	13 250
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>346 513 321</b>	<b>102 927 237</b>	<b>243 586 084</b>	<b>236 820 874</b>

**BILAN - PASSIF**

	<b>Situation au 31/12/2011</b>	<b>Situation au 31/12/2010</b>
Capital social	16 389 809	16 389 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 514 120	20 514 120
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	1 638 981	1 587 105
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	4 624 711	-2 361 533
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-106 670</b>	<b>8 332 052</b>
Subventions d'investissement	308 416	264 650
Provisions réglementées	8 108 399	7 976 570
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>51 477 766</b>	<b>52 702 773</b>
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	486 998	450 000
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>51 964 764</b>	<b>53 152 773</b>
Provisions pour risques	356 543	32 250
Provisions pour charges	22 908	0
<b>TOTAL (2)</b>	<b>379 451</b>	<b>32 250</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 296 939	99 798 676
Emprunts et dettes financières divers	66 000	66 000
Avances et acomptes recus	6 081 332	9 274 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 116 928	27 576 076
Dettes fiscales et sociales	10 737 739	11 268 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 914 300	2 410 441
Autres dettes	33 939 818	31 598 515
Produits constatés d'avance	1 657 782	1 548 193
<b>TOTAL (3)</b>	<b>190 810 838</b>	<b>183 540 975</b>
Ecarts de conversion passif	431 031	94 876
<b>TOTAL GENERAL (1 à 4)</b>	<b>243 586 084</b>	<b>236 820 874</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Situation au 31/12/2011	Situation au 31/12/2010
Vente de marchandises	0	0
Production vendue de biens	222 475 325	186 350 011
Production vendue de services	1 016 929	195 028
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>223 492 254</b>	<b>186 545 039</b>
Production stockée	1 797 826	2 199 336
Production immobilisée	419 765	364 411
Subventions d'exploitation	693 444	468 764
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	31 279 873	29 327 421
Autres produits	2 504 077	192 531
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>260 187 239</b>	<b>219 097 502</b>
Achat de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achat de matières premières et autres approvisionnements	98 362 774	62 819 750
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-382 651	3 080 142
Autres achats et charges externes	99 979 543	88 549 689
Impôts, taxes et versements assimilés	2 898 944	2 719 115
Salaires et traitements	32 036 831	28 973 847
Charges sociales	13 539 482	12 407 144
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 070 886	9 578 658
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 982 206	1 179 262
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	1 288 485	696 298
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>259 776 500</b>	<b>210 003 905</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>410 739</b>	<b>9 093 597</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN : PERTE SUPPORTEE</b>	<b>0</b>	<b>299 000</b>
Produits financiers de participation	2 843 752	9 815 885
Autres intérêts et produits assimilés	49 744	42 626
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 250	3 425 307
Différences positives de change	1 180 289	1 473 562
Produits nets sur cessions de VMP	26 982	20 540
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 114 017</b>	<b>14 777 920</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	130 380	13 250
Intérêts et charges assimilées	4 478 894	4 940 411
Différences négatives de change	1 173 701	2 674 823
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>5 782 975</b>	<b>7 628 484</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 668 958</b>	<b>7 149 436</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>-1 258 219</b>	<b>15 944 033</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	<b>Situation au 31/12/2011</b>	<b>Situation au 31/12/2010</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	537	201
Produits exceptionnels sur opérations en capital	131 880	3 005 048
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 496 264	2 284 237
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 628 681</b>	<b>5 289 486</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	156 370	2 349 591
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	636 590	11 389 051
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 858 165	2 088 110
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 651 125</b>	<b>15 826 752</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 022 444</b>	<b>-10 537 266</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices	-2 173 993	-2 925 285
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>265 929 937</b>	<b>239 164 908</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>266 036 607</b>	<b>230 832 856</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-106 670</b>	<b>8 332 052</b>

## ANNEXE SOCIALE AU 31 DECEMBRE 2011

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23 avril 2012 par le Conseil d'Administration.

### ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 1. Financement

Montupet SA a signé une nouvelle Convention de Crédit en date du 24 novembre 2011 qui remplace celle du 29 juillet 2009. Cette nouvelle Convention de Crédit signée entre Montupet SA et ses banques, BNP PARIBAS, le Groupe Crédit Mutuel – CIC, la BRED, le Crédit du Nord, Le Crédit Lyonnais, NATIXIS et la Banque Palatine, prévoit :

- un crédit à terme d'un montant de 60.000.000 euros
- un crédit réutilisable d'un montant de 40.000.000 euros

sachant que le total des engagements représente un montant en principal cumulé de 100.000.000 euros. Montupet SA remboursera le crédit à terme de 60.000.000 euros sur 5 ans avec un différé d'un an.

Dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées s'élève à 11.453.550 euros, la retenue de garantie à 1.239.062 euros et le solde des comptes courants des factors, figurant au Bilan dans les disponibilités, à 5.090.766 euros.

#### 2. Dividendes encaissés

Montupet SA a constaté dans ses produits financiers un dividende net de 2.915.904 CAD soit l'équivalent en euros de 2.098.125 euros provenant de sa filiale Montupet Limitée, payé :

- par compensation avec la dette fournisseurs pour 915.204 CAD soit l'équivalent en euros de 677.678 euros. Cette compensation a généré une perte de change de 130.577 euros.
- payé par virement à hauteur de 2.000.700 CAD avec une contre-valeur en euros de 1.420.447.

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France.

#### 1.1. Actif immobilisé

##### a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées en tenant compte des règles comptables relatives, d'une part à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (règlement CRC 04-06) et d'autre part à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (règlement CRC 02-10 modifié par le règlement CRC 03-07).

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- pour les immobilisations corporelles :

Constructions	20 ans
Agencement et installations	6 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	4 ans

- pour les immobilisations incorporelles :

Brevets	5 ans
Frais de développement	4 ans
Logiciels	1 à 5 ans

Les pièces de rechange et les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations corporelles, dans la catégorie du « matériel et outillage ». La durée d'amortissement de ces pièces est fonction de la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

#### b) Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet de dépréciation si les perspectives de la filiale font apparaître un risque de perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

### 1.2. Stocks et en-cours

Les matières premières, les fournitures et matières consommables ainsi que les emballages ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (PUMP). Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base de la production réelle de la période de référence.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision selon les règles suivantes :

#### - Matières premières :

Une provision est constituée dès lors que le prix d'achat du mois suivant la clôture est inférieur au coût d'acquisition.

#### - Fournitures, matières consommables et emballages :

Une provision est constituée pour les produits à rotation lente.

#### - En-cours d'outillages :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et le prix de vente, lorsque celui-ci lui est inférieur.

#### - En-cours de pièces et produits finis :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et la valeur de transformation vendue, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les pièces de rechange rentrent toutes dans le cycle de production et ont une durée de vie inférieure à un an.

Les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont retraitées en immobilisations corporelles. Elles sont amorties sur la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

### 1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des emprunts aux filiales.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité.

### 1.4. Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute correspond au coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 1.5. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables.

### 1.6. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions d'exploitation, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au 01.01.2011	Acquisitions	Cessions ou reprises	Valeurs brutes au 31.12.2011
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais de développement	5 997 699	447 069	136 497	6 308 271
Autres immobilisations incorporelles	3 243 135	180 974	136 344	3 287 765
<b>TOTAL 1</b>	<b>9 240 834</b>	<b>628 043</b>	<b>272 841</b>	<b>9 596 036</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	2 649 168			2 649 168
Constructions	13 728 975	408 777	2 716 263	11 421 489
Matériel & outillage industriel	84 413 609	9 297 950	1 913 589	91 797 970
Agencements et installations	34 738 502	548 254	4 433 412	30 853 344
Matériel inform. et mobilier de bureau	2 693 130	132 947	252 349	2 573 728
<b>TOTAL 2</b>	<b>138 223 384</b>	<b>10 387 928</b>	<b>9 315 613</b>	<b>139 295 699</b>
Immobilisations en cours	906 500	2 174 034	509 150	2 571 384
Avances et acomptes	628 556	459 257	628 556	459 257
<b>TOTAL 3</b>	<b>1 535 056</b>	<b>2 633 291</b>	<b>1 137 706</b>	<b>3 030 641</b>
<b>Immobilisations financières :</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	86 181 737			86 181 737
Prêts	168 086	130 050	3 600	294 536
Autres immobilisations financières	134 611	168 657	112 285	190 983
<b>TOTAL 4</b>	<b>86 484 434</b>	<b>298 707</b>	<b>115 885</b>	<b>86 667 256</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>235 483 708</b>	<b>13 947 969</b>	<b>10 842 045</b>	<b>238 589 632</b>

Les cessions ou reprises, au niveau des « Constructions », concernent essentiellement le site de Nogent-sur-Oise dont la destruction a commencé fin 2011.

Celles relatives aux « Agencements et installations » concernent également le site de Nogent-sur-Oise pour un montant de 3.495.140 euros.

## 2.2. Etat des amortissements

### 2.2.1. Etat des amortissements comptables

	Au 01.01.2011	Dotations	Reprises	Au 31.12.2011
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais de développement	1 886 294	669 079	0	2 555 373
Autres Immobilisations incorporelles	2 347 228	339 189	136 344	2 550 073
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
Constructions	8 379 626	581 097	2 671 747	6 288 976
Matériel et outillage industriel	59 398 178	6 390 585	1 798 699	63 990 064
Agencements et installations	24 846 383	1 910 360	4 240 596	22 516 147
Matériel et mobilier de bureau	2 461 914	180 578	252 348	2 390 144
<b>TOTAL</b>	<b>99 319 623</b>	<b>10 070 888</b>	<b>9 099 734</b>	<b>100 290 777</b>

### 2.2.2. Etat des amortissements dérogatoires

	Au 01.01.2011	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2011
Matériel et outillage industriel	7 976 570	1 609 093	1 477 264	8 108 399
<b>TOTAL</b>	<b>7 976 570</b>	<b>1 609 093</b>	<b>1 477 264</b>	<b>8 108 399</b>

## 2.3. Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	Valeurs brutes au 01.01.2011	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.2011
Titres de participation	74 720 809	0	0	74 720 809
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	0	11 460 928
Prêts (1)	168 086	130 050	3 600	294 536
Dépôts et cautionnements	134 611	168 657	112 285	190 983
<b>TOTAL</b>	<b>86 484 434</b>	<b>298 707</b>	<b>115 885</b>	<b>86 667 256</b>

(1) les prêts au 31 décembre 2011 représentent, pour l'essentiel, la participation des employés à l'effort de construction.

## 2.4. Etat des stocks

Ce poste s'analyse comme suit :

	Valeurs brutes au 31.12.2011	Dépréciation	Valeurs nettes au 31.12.2011
Matières premières	4 695 216	0	4 695 216
Autres approvisionnements	8 397 991	423 191	7 974 800
En cours pièces	2 388 944	393 133	1 995 811
En cours outillages	4 194 485	0	4 194 485
Emballages	330 373	66 662	263 711
Produits finis	7 701 969	378 399	7 323 570
<b>TOTAL</b>	<b>27 708 978</b>	<b>1 261 385</b>	<b>26 447 593</b>

## 2.5. Etat des provisions pour dépréciation

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2011	Dotations	Reprises ou diminutions	Montant au 31.12.2011
Provision sur terrains	500 000	0	0	500 000
Provisions sur stocks et en cours	759 564	1 261 385	759 564	1 261 385
Provisions sur comptes clients	679 650	720 821	525 397	875 074
<b>TOTAL</b>	<b>1 939 214</b>	<b>1 982 206</b>	<b>1 284 961</b>	<b>2 636 459</b>

## 2.6. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut au 31.12.2011	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	11 460 928
Prêts <sup>(1)</sup> et <sup>(2)</sup>	294 536	5 300	289 236
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	190 983	0	190 983
Clients douteux ou litigieux	875 074	0	875 074
Autres créances clients et comptes rattachés	37 517 093	37 517 093	0
Personnel et comptes rattachés	19 058	19 058	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 977 362	1 977 362	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>			
- Impôts sur les bénéficiaires	5 071 278	32 800	5 038 478
- Taxe sur la valeur ajoutée	1 890 557	1 890 557	0
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	3	3	0
<u>Divers :</u>			
- Groupe et associés	12 455 042	0	12 455 042
- Débiteurs Divers	3 052 189	3 052 189	0
Charges constatées d'avance	124 017	118 817	5 200
<b>TOTAL</b>	<b>74 928 120</b>	<b>44 613 179</b>	<b>30 314 941</b>
Prêts accordés en cours d'exercice <sup>(1)</sup>	130 050		
Remboursements obtenus en cours d'exercice <sup>(2)</sup>	3 600		

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31.12.2011	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 296 939	48 296 939	52 000 000	0
Emprunts et dettes financières divers	66 000	0	66 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	34 116 928	34 116 928	0	0
Personnel et comptes rattachés	3 307 430	3 307 430	0	0
Sécurité sociale et autres organismes soc.	6 111 291	6 111 291	0	0
<u>Etat et autres collectivités publiques :</u>				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	1 026 059	1 026 059	0	0
- Autres impôts taxes et assimilés	292 959	292 959	0	0
Dettes sur immobilis. et comptes rattachés	3 914 300	3 914 300	0	0
<u>Divers :</u>				
- Groupe	30 530 922	0	30 530 922	0
- Comptes courants associés	361 019	361 019		
- Crédoeurs Divers	3 047 877	2 672 877	375 000	0
Produits constatés d'avance	1 657 782	1 657 782	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>184 729 506</b>	<b>101 757 584</b>	<b>82 971 922</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	134 400 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	133 785 000			

## 2.7. Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.389.809 euros au 31 décembre 2011.

Catégorie d'actions (toutes de valeur nominale 1,52 €)	Nombre de titres		
	2010	Variation	2011
Actions à droit de vote simple	6 848 274	114 769	6 963 043
Actions à droit de vote double	3 934 495	-114 769	3 819 726
<b>TOTAL</b>	<b>10 782 769</b>	<b>0</b>	<b>10 782 769</b>

La variation des capitaux propres au cours des 2 dernières années s'analyse comme suit :

<b>CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2010</b>	<b>44 330 347</b>
Diminution des provisions réglementées	(141 777)
Subventions d'investissement	182 151
Bénéfice 2010	8 332 052
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2010</b>	<b>52 702 773</b>
Distribution de dividendes	(1 293 932)
Augmentation des provisions réglementées	131 829
Subventions d'investissement	43 766
Perte 2011	(106 670)
---	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2011</b>	<b>51 477 766</b>

## 2.8. Etat des provisions réglementées

	Au 01.01.2011	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2011
Matériel et outillage industriel	7 976 570	1 609 093	1 477 264	8 108 399
<b>TOTAL</b>	<b>7 976 570</b>	<b>1 609 093</b>	<b>1 477 264</b>	<b>8 108 399</b>

## 2.9. Etat des avances conditionnées

	Solde au 01.01.2011	Avances 2011	Remboursements 2011	Solde au 31.12.2011	dont à moins 1 an
Avances de l'ANVAR (1)	450 000	186 998	150 000	486 998	190 000
<b>TOTAL</b>	<b>450 000</b>	<b>186 998</b>	<b>150 000</b>	<b>486 998</b>	<b>190 000</b>

(1) Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

## 2.10. Etat des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.12.2011
Provisions pour pertes de change	13 250	130 380	13 250	130 380
Provisions pour risques salariaux	19 000	47 592	19 000	47 592
Autres provisions pour risques et charges	0	201 479	0	201 479
<b>TOTAL</b>	<b>32 250</b>	<b>379 451</b>	<b>32 250</b>	<b>379 451</b>

## 2.11. Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au 01.01.2011	Emprunts 2011	Remboursements 2011	Solde au 31.12.2011	dont à moins 1 an
Tirages sur Tranche A (Convention de Crédit signée le 29/07/2009)	74 385 000	0	74 385 000	0	0
Tirages sur Tranche A (Convention de Crédit signée le 24/11/2011)	0	60 000 000	0	60 000 000	8 000 000
<b>Total</b>	<b>74 385 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>74 385 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>8 000 000</b>

Ces emprunts, soit 60 000 000  
cumulés aux concours bancaires courants pour 40 296 939  
représentent la rubrique du bilan "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit" 100 296 939

Montupet SA a signé une nouvelle Convention de Crédit en date du 24 novembre 2011 qui remplace celle du 29 juillet 2009. Cette nouvelle Convention de Crédit signée entre Montupet SA et ses banques, BNP PARIBAS, le Groupe Crédit Mutuel – CIC, la BRED, le Crédit du Nord, Le Crédit Lyonnais, NATIXIS et la Banque Palatine, prévoit :

- un crédit à terme d'un montant de 60.000.000 euros
- un crédit réutilisable d'un montant de 40.000.000 euros

sachant que le total des engagements représente un montant en principal cumulé de 100.000.000 euros.

Montupet SA remboursera le crédit à terme de 60.000.000 euros sur 5 ans avec un différé d'un an.

Répartition des crédits :

	TRANCHE A	TRANCHE B
BNP PARIBAS	18 000 000	12 000 000
BECM	11 400 000	7 600 000
CIC	6 600 000	4 400 000
BRED	4 500 000	3 000 000
CREDIT DU NORD	7 500 000	5 000 000
LCL	6 000 000	4 000 000
NATIXIS	2 400 000	1 600 000
BANQUE PALATINE	3 600 000	2 400 000
<b>TOTAL DES LIGNES</b>	<b>60 000 000</b>	<b>40 000 000</b>
<b>Dont lignes utilisées au 31/12/2011</b>	<b>60 000 000</b>	<b>40 000 000</b>

## 2.12. Factoring

Depuis le 29 novembre 2011, Montupet cède une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées s'élève à 11.453.550 euros, la retenue de garantie à 1.239.062 euros et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 5.090.766 euros.

## 2.13. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Créances clients et comptes rattachés **10 489 887**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés **5 433 284**

## 2.14. Eléments concernant les entreprises liées

Titres de participations 74 720 808

Créances rattachées à des participations 11 460 928

Acomptes versés sur commandes 351 150

Clients et comptes rattachés 3 955 405

Créances diverses 12 455 042

**TOTAL 102 943 333**

Fournisseurs et comptes rattachés 8 330 246

Fournisseurs d'immobilisations 90 100

Dettes diverses 30 530 922

**TOTAL 38 951 268**

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 843 752</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 072 329</b>

### 2.15. Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	6 697 337
Autres créances : avoirs fournisseurs à recevoir	94 054
Autres créances	1 811 037
Etat : Crédit d'impôt Recherche	5 038 478
Etat : Crédit d'impôt Apprentissage	32 800
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>13 673 706</b>

### 2.16. Charges constatées d'avance

Achats et prestations de services constatés d'avance	<b>124 017</b>
--	----------------

### 2.17. Produits constatés d'avance

Facturation constatée d'avance sur outillages	<b>1 657 782</b>
---	------------------

### 2.18. Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	192 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 679 282
Dettes fiscales et sociales	5 711 953
Autres dettes : avoirs clients à établir	401 655
Autres dettes	302 368
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>10 287 758</b>

### 2.19. Ventilation du chiffre d'affaires

Activité pièces mécaniques	222 122 995
Ventes diverses (services et autres)	1 369 259
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>223 492 254</b>

France	112 438 713
Etranger	111 053 541

<b>TOTAL</b>	<b>223 492 254</b>
--------------	--------------------

•

• **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**3.1. Montant des engagements financiers**

**3.1.1. Engagements donnés**

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie en faveur de l'institution gouvernementale " Invest Northern Ireland " couvrant le remboursement éventuel d'une ancienne subvention	1,1 M £	1 316 892 €	MONTUPET SA	INVEST NORTHERN IRELAND	MONTUPET UK
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1 600 000 €	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD
<b>TOTAL</b>		<b>2 916 892 €</b>			

**3.1.2. Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit à Montupet S.A.**

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 (Cf paragraphe 2.11) à respecter, sur la base des comptes consolidés, les 2 ratios suivants :

- Le ratio R1, égal à la Dette nette consolidée sur Fonds Propres, qui devra être inférieur ou égal à 1 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année ;
- Le ratio R2, égal à la Dette Nette Consolidée sur EBITDA , comme suit :

Date	Ratio R2
31 décembre 2011	<2,5
30 juin 2012	<2,5
31 décembre 2012	<2,5
30 juin 2013	<2,5
31 décembre 2013	<2,5
30 juin 2014	<2
31 décembre 2014	<2
30 juin 2015	<1,5
31 décembre 2015	<1,5

Au 31 décembre 2011, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios précités, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

### 3.1.3. Autres engagements donnés

#### . Promesse unilatérale de vente relative au site de Nogent-sur-Oise

En date du 29 septembre 2011, Montupet a signé une promesse unilatérale de vente du terrain de Nogent-sur-Oise au profit de Bouygues Immobilier. La vente du site, entièrement démoli et dépollué, aura lieu moyennant le prix de 2.535.000 euros HT et au plus tard le 30 mars 2013.

Les coûts de démolition et de dépollution sont estimés à 1.400.000 euros dont 173.733 euros ont déjà été comptabilisés au 31 décembre 2011. Les constructions et agencements relatifs au site de Nogent d'une valeur nette comptable de 213.132 euros ont été sortis de l'actif du bilan au 31 décembre 2011.

Le terrain, objet de la promesse de vente, figure au bilan pour 1.365.943 euros.

#### . Agios sur emprunts en cours

Les lignes de crédit visées au paragraphe 2.11. sont utilisables par tirages d'une durée variable dont les montants sont fonction des besoins généraux de Montupet. Les engagements d'intérêts sur ces lignes de crédit ne peuvent donc être chiffrés au 31 décembre 2011.

#### . Soldes sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2011

Le solde sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2011 s'élève à 434 171 euros.

#### . Engagements de retraite

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à la somme de 3 551 954 euros, charges comprises (régime à prestations définies à gestion interne).

Les principales hypothèses économiques et sociales utilisées dans l'évaluation du calcul prennent en compte un âge de la retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 3,55 % pour 2011, correspondant au taux moyen de rendement des obligations (TMRO), l'application de la table de vie TV 73/77, un taux de rotation en fonction de l'âge et une évolution des salaires variant selon l'âge et la catégorie.

#### . Engagement au titre du Droit Individuel de Formation (instauré par la Loi n°204-391 du 4 mai 2004)

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins un an peuvent faire valoir leur droit au titre du Droit Individuel de Formation. Conformément à l'accord de branche, les droits ont été acquis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Droit individuel à la formation	Solde au 31.12.2010	Droits acquis au 1er.01.2011	Droits utilisés en 2011	Droits n'ayant pas donné lieu à demande	Solde au 31.12.2011
Nombre d'heures	85 954	8 570	1 787	4 111	88 626

Les droits n'ayant pas donné lieu à demande correspondent aux droits non utilisés par les salariés qui ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice.

Les droits acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont relativement faibles car les droits acquis au titre du DIF sont plafonnés à 120 heures et plus de la moitié des salariés ont déjà atteint ce solde ou étaient déjà proches de celui-ci au 31 décembre 2010.

### 3.1.4. Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations	339 033
Cautions reçues des fournisseurs de biens et services	44 940

### 3.2. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

La dotation aux amortissements dérogatoires de l'exercice s'élève à 1.609.093 euros. Quant à la reprise de provisions pour amortissements dérogatoires, elle s'élève à 1.477.264 euros.

### 3.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires :

<b>Accroissement :</b>	
Amortissements dérogatoires	1 609 093
Accroissement correspondant de la dette future d'impôt	536 364
<b>Allègement :</b>	
Contribution sociale de solidarité 2011	347 386
Allègement correspondant de la dette future d'impôt	115 795

Le déficit fiscal de l'exercice s'élève à 3.785.321 euros. Compte tenu de déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent de 64.961.909 euros, le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2011 s'élève à 68.747.230 euros.

### 3.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Compte de résultat	Résultat fiscal	Impôt sur les sociétés
Résultat d'exploitation	410 739	553 529	184 510
Résultat financier	(1 668 958)	(3 316 936)	(1 105 645)
Résultat courant avant impôt	(1 258 219)	(2 763 407)	(921 136)
Résultat exceptionnel	(1 022 444)	(1 021 914)	(340 638)
Crédit d'impôt Recherche	2 141 193		
Crédit d'impôt Apprentissage	32 800		
<b>Total</b>	<b>(106 670)</b>	<b>(3 785 321)</b>	<b>(1 261 774)</b>

### 3.5. Rémunération des dirigeants

Des jetons de présence ont été payés en 2011, pour MM. FEUILLET et BERRUYER, à raison de 5.000 euros chacun.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 982.735 euros et 633.423 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET perçoit une rémunération brute de 259.928 euros versée par Montupet S.A. et une rémunération brute de 31.982 euros, incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'Administrateur Délégué.

Les sommes versées par MFT MONTUPET Snc font partie des coûts de fonctionnement de cette filiale, lesquels sont supportés à 67,6% par Montupet SA.

### 3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en 2011 se sont élevés à :

- 135.000 euros HT pour la société Bellot Mullenbach et Associés pour leur mission légale d'audit des comptes 2011 et à 2.500 euros HT pour des diligences directes liées à cette mission;
- 66.500 euros HT pour le Cabinet Guilleret et Associés.

### 3.7. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Dirigeants et cadres	109	0
- Agents de maîtrise, techniciens et employés	265	1
- Ouvriers	625	199
	-----	-----
Effectif moyen 2011	999	200

### 3.8. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation

Le poste « reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation » dans le Compte de Résultat s'élève à 31.279.873 euros.

Il se décompose comme suit :

- Reprise de provisions sur stocks	759.564
- Reprise de provisions sur créances douteuses	525.397
- Transferts de charges d'exploitation	29.994.912

Ces transferts de charges d'exploitation correspondent à :

- l'activation des frais de Recherche et Développement pour 447.069 euros
- la refacturation de métal à son ancienne filiale Française de Roues pour 19.913.323 euros et de prestations diverses pour 5.600.249 euros
- des refacturations diverses à sa filiale Montupet EOOD pour 1.198.014 euros
- la refacturation de métal à sa filiale Montupet UK pour 1.341.703 euros et divers pour 28.369 euros
- des refacturations diverses à sa filiale FDPA pour 59.583 euros
- des refacturations diverses à ses filiales Alumalsa et Montiac pour 20.809 euros
- des refacturations de chutes d'aluminium et de laitiers de fonderie pour 1.137.537 euros
- des refacturations et remboursements divers pour 248.256 euros

### 3.9. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 2.504.077 euros et correspondent principalement à une régularisation des cotisations d'URSSAF pour les exercices 2008-2009-2010 pour 1.808.132 euros, à des régularisations de taxes pour 148.378 euros et à des régularisations clients et fournisseurs pour 484.593 euros.

### 3.10. Produits et charges financiers

Les pertes et les gains de change proviennent principalement des écarts sur les règlements clients et fournisseurs en devises.

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 4.478.894 euros se décomposent principalement en intérêts payés sur les crédits bancaires pour 3.383.872 euros, en intérêts sur les comptes courants des filiales pour 1.072.329 euros et en intérêts divers pour 22.693 euros.

Les produits financiers de participation d'un montant de 2.843.752 euros correspondent au montant net du dividende provenant de Montupet Limitée pour 2.098.125 euros et aux intérêts perçus sur les avances consenties à Montupet EOOD pour un montant de 745.627 euros.

### 3.11. Produits et charges exceptionnels

❖ <b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 628 681</b>
• <b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>537</b>
Ils correspondent à des produits divers.	
• <b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>131 880</b>
Ils correspondent :	
- à une indemnité compensatrice client pour	125 000
- à des régularisations d'assurance et divers pour	6 880
• <b>Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels</b>	<b>1 496 264</b>
Elles correspondent :	
- à la reprise d'amortissements dérogatoires pour	1 477 264
- à la reprise de provisions pour litiges pour	19 000
❖ <b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 651 125</b>
• <b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>156 370</b>
Elles correspondent :	
- à des indemnités pour rupture de contrats fournisseurs pour	118 896
- à des indemnités pour rupture de contrat de travail pour	26 701
- à des charges diverses pour	10 773
• <b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>	<b>636 590</b>
Elles correspondent :	
- à la valeur nette comptable d'éléments d'actif cédés pour	352 223
- à des frais de démolition pour	173 733
- à des indemnités d'expatriation et autres charges liées à l'expatriation pour	110 634
• <b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>	<b>1 858 165</b>
Elles correspondent :	
- à la provision pour amortissements dérogatoires pour	1 609 094
- à une provision pour risques pour	178 571
- à une provision pour litiges salariaux pour	47 592
- à une provision pour résiliation de contrat pour	22 908

### 3.12. Frais de recherche et de développement - Crédit d'impôt recherche

Des frais de recherche et de développement d'un montant de 447.069 euros ont été activés au 31 décembre 2011. Aucun amortissement n'a été constaté en 2011.

Ces frais de recherche et de développement seront amortis sur 4 ans, à partir de 2012, en fonction des dates de démarrage des productions en série.

La société a également constaté un Crédit d'impôt recherche d'un montant de 2.141.193 euros dans ses comptes au 31 décembre 2011, correspondant à 30% des dépenses de recherche engagées en 2011.

Les axes sur lesquels ont porté les travaux de recherche et de développement, objet du crédit d'impôt, sont le développement de nouvelles culasses, l'amélioration de la qualité des noyaux de fonderie, l'optimisation du procédé de moulage par coulée basculée.

Parmi les projets éligibles, nous trouvons également des thèmes visant à l'amélioration de la prédictivité des défauts de fonderie via la simulation et le développement des nouveaux alliages pour les applications moteurs les plus sollicitées.

### 3.13. Renseignements sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées, pour l'exercice 2011, se résument aux seules opérations suivantes :

- Une avance en compte courant d'associés consentie par M. Magnan, Président-Directeur-Général, pour un montant de 116.943 euros, du 29/09/2011 au 31/12/2011, rémunérée au taux de 3,82% soit 1.154 euros d'intérêts au 31/12/2011 ;
- Une avance en compte courant d'associés consentie par M. Crozet, Directeur Général Délégué, pour un montant de 79.080 euros, du 29/09/2011 au 31/12/2011, rémunérée au taux de 3,82% soit 780 euros d'intérêts au 31/12/2011 ;
- Une avance en compte courant d'associés consentie par M. Majus, Directeur Général Délégué, pour un montant de 115.772 euros, du 29/09/2011 au 31/12/2011, rémunérée au taux de 3,82% soit 1.142 euros d'intérêts au 31/12/2011 ;
- Une avance en compte courant d'associés consentie par M. Mauduit, Directeur du Personnel, pour un montant de 45.697 euros, du 29/09/2011 au 31/12/2011, rémunérée au taux de 3,82% soit 451 euros d'intérêts au 31/12/2011.

**TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

Les montants sont exprimés en K€

	MONTUPET EOOD	MONTIAC SA de CV	MONTUPET UK LTD	MFT-MONTUPET Snc	ALUMALSA	MONTUPET GmbH	MFT SARL	MONTUPET LIMITEE	MONTUPET INC	CALCAST Ltd
Capital (au taux historique)	34 658	14 844	12 390	10 836	3 486	26	8	< 1	8	< 1
Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	(4954)	507	27 556	24 268	9 072	0	375	1 011	127	0
Quote-part du capital obtenu en % (net)	100	100	100	99	99,67	100	49,8	100	100	100
Valeur nette comptable des titres détenus	34 658	15 064	12 390	10 835	1 735	26	4	<1	9	<1
Prêts et avances consentis par la société-mère et non encore remboursés (au cours de comptabilisation) y compris avances en compte courant	22 606	0	0	0	1 241	7	0	0	62	0
Montant des cautions et avals donnés par la société mère MONTUPET SA (au cours de clôture)	1 600	0	1 317	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	51 559	15 269	82 368	2 847	73 519	0	702	0	513	0
Bénéfice ou perte ()	9 022	1 060	8 465	1 568	(216)	0	141	(213)	8	0
Dividende net reçu par MONTUPET SA au cours de l'exercice 2011	0	0	0	0	0	0	0	2 098	0	0

**MONTUPET EOOD** : 9-11 Maria Luisa Blvd, 7th floor - Sofia 1000 / Bulgarie

**MONTIAC SA de CV** : Calle San Pablo n°50 - Desarrollo Industrial - Mie leras - CP 27400 - Torreon - Coahuila / Mexique

**MONTUPET UK Ltd** : Dunmurry Industrial Estate - The Cutts - Derriaghy - Belfast BT17 9HU / Irlande-du-Nord

**MFT-MONTUPET SNC** : Av. Gal Dumonceau, 56 - 1190 Forest / Belgique

**ALUMALSA** : Carretera de Castellon - km 8,400 - Apartado 4047 - Saragosse / Espagne

**MONTUPET GmbH** : Karl-Götz Strasse 17 - 97424 Schweinfurt / Allemagne

**MFT Sarl** : 202, quai de Clichy - 92110 Clichy / France

**MONTUPET LIMITEE** : 50, rue Léger - Riviere-Beaudette / Quebec / Canada

**MONTUPET INC** : 17197 N. Laurel - Park Drive - Livonia / Michigan 48152 / USA

**CALCAST Ltd** : 20 Kean's hill road - Campsie Industrial Estate - Co Londonderry 99136 / Irlande-du-Nord

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe " 3.12. Frais de recherche et de développement – Crédit d'impôt recherche " décrit les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.
- La note de l'annexe "1.6. Produits d'exploitation" expose les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérfications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Boulogne, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Marie-José Rochereau

Membres de la Compagnie

Membres de la Compagnie

Régionale de Paris

Régionale de Versailles

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

(article L. 225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition du conseil, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 disponible sur le site internet du MEDEF.

Ce rapport a été établi en tenant compte des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers.

### I – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LIMITATION ÉVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Par suite de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2002 a décidé l'introduction d'une clause statutaire instituant une option du Conseil d'Administration entre divers modes possibles de direction.

Lors du renouvellement des fonctions du Président et du Directeur Général, le Conseil d'Administration dans sa séance du 17 décembre 2002 a confirmé l'option prise le 15 juin 2001 (après le vote de la loi NRE mais avant la modification des statuts) du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et nommé M. Marc MAJUS Directeur Général Délégué.

A l'issue de ces modifications, les mandataires sociaux sont actuellement :

- M. Stéphane MAGNAN, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué et Administrateur.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient aucune limitation particulière des pouvoirs des mandataires sociaux.

### II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MANDATS, DURÉE DES FONCTIONS ET INDÉPENDANCE

Composition du Conseil

#### **Président-Directeur Général :**

> Stéphane MAGNAN – 61 ans – 1.172.503 actions

Mandat renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

#### **Membres du Conseil d'Administration :**

> Didier CROZET – Directeur Général délégué – 63 ans – 959.238 actions

Mandat d'administrateur renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

> Marc MAJUS – Directeur Général délégué – 64 ans – 1.150.016 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> François FEUILLET – 64 ans – 15.800 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> Jean BERRUYER – 67 ans – 6.177 actions

Nommé le 30 juin 2009, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

### **Durée des fonctions**

La durée des fonctions de chaque administrateur est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cette durée est comprise entre une et six années et expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout administrateur est rééligible.

### **Compétence des administrateurs**

La nomination des cinq administrateurs actuels a été proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires en fonction de leur connaissance du monde de l'industrie (et pour quatre d'entre eux de l'industrie des transports automobiles), ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises industrielles à couverture internationale, et pour l'un d'entre eux en fonction de son expertise financière de gestionnaire de fonds.

### **Indépendance**

Deux administrateurs sont indépendants ne faisant partie d'aucune entreprise du Groupe, n'ayant pas de relation d'affaires avec le Groupe, ni de lien familial avec les dirigeants et mandataires sociaux et respectant tous les critères d'indépendance définis par le code AFEP MEDEF.

Les trois autres administrateurs sont respectivement Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués et sont donc totalement impliqués dans le management de l'entreprise. Cette dépendance opérationnelle est toutefois équilibrée par le fait qu'ils sont actuellement les trois premiers actionnaires de l'entreprise et ont donc des intérêts conjoints à ceux de tous les autres actionnaires.

### **Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration**

Le Président a pris connaissance des nouvelles dispositions législatives et met en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir à cet équilibre. Aucune nomination d'administrateur n'est à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes.

## **III - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

### **Responsabilités et prérogatives du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de MONTUPET SA définit la stratégie de l'entreprise, nomme les mandataires sociaux, supervise l'application de la stratégie, garantit la qualité et la périodicité de l'information financière et comptable due aux actionnaires et aux marchés financiers. Il prend les décisions qui modifient la stratégie en cours ou le périmètre d'activité. Il prépare et présente à l'Assemblée Générale des Actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort. Il prend ses décisions dans l'intérêt à long terme de l'entreprise.

### **Fréquence et teneur des réunions**

L'article 23 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois sur les sujets suivants (plusieurs sujets étant évoqués au cours de chaque réunion) :

- conventions réglementées,
- avals, cautions et garanties,
- examen des comptes sociaux et consolidés, rapport de gestion, documents de gestion prévisionnelle,
- examen des comptes semestriels et documents de gestion prévisionnelle,
- convocation d'une assemblée générale annuelle,
- conventions de comptes courants d'actionnaires,
- négociation du refinancement de la dette,
- situation de FDPA,
- possibilité d'un financement dans le cadre d'une procédure judiciaire de FDPA.

### **Tenue des réunions**

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social sur convocation du Président. Le taux de présence moyen des membres aux Conseils a été de 90 %.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates suivantes :

- 31 mars 2011,
- 10 mai 2011,
- 16 juin 2011,
- 20 juillet 2011,
- 29 septembre 2011,
- 18 octobre 2011.

### **Convocation des administrateurs**

Les administrateurs sont généralement convoqués par messagerie au moins trois jours à l'avance.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels), ainsi que les comptes annuels.

### **Accès à l'information**

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués.

Les administrateurs ont un accès libre à l'information circulant dans l'entreprise. Pour des raisons pratiques les administrateurs indépendants s'adressent soit au Président-Directeur Général soit au secrétariat, pour obtenir les informations qu'ils souhaitent, ou accéder aux personnes ou services qu'ils désirent rencontrer.

### **Communication régulière**

Les administrateurs reçoivent les comptes-rendus des revues de performance industrielle qui sont réalisées chaque trimestre.

### **Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, et soumis à l'approbation des administrateurs au cours de la réunion suivante.

## **IV - RÈGLES ET PRINCIPES ARRÊTÉS POUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

### **Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)**

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2011, le montant global des jetons de présence s'est établi à 10.000 euros comme en 2010.

### **Rémunération des mandataires sociaux**

Le rapport de gestion détaille les rémunérations des mandataires sociaux, rappelées ci-après.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 982.735 euros et 633.423 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET perçoit une rémunération brute de 259.928 euros versée par Montupet S.A. et une rémunération brute de 31.982 euros, incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'Administrateur Délégué.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2011 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.

Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEP MEDEF en matière de rémunérations.

## **V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

### **ENJEUX**

Le contrôle interne de MONTUPET a pour but :

- de s'assurer que les activités de l'entreprise respectent les lois et les règlements des pays où elles sont exercées,
- de vérifier que les activités de l'entreprise sont cohérentes avec la stratégie définie et atteignent les performances attendues,
- de prévenir les erreurs et les fraudes, et, s'il en survient, de limiter et de réparer leurs effets,
- d'assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine de la société,
- de délivrer une information financière et comptable fidèle et sincère.

Ce contrôle s'exerce dans l'intérêt évident de toutes les parties intéressées et donc des actionnaires. Il est de tradition dans notre entreprise, et son efficacité est élevée pour des raisons qui tiennent à la nature du

groupe, à son marché et à ses règles de management. Il repose sur l'application d'un certain nombre de procédures et sur la pratique d'audits réguliers.

## **PRINCIPES ET ORGANISATION**

### **Nature du groupe**

Un certain nombre de facteurs concourent à l'efficacité du contrôle des activités de notre groupe.

#### ***Des activités cohérentes***

Les entreprises du groupe n'exercent que deux métiers, fortement connectés : la fonderie et l'usinage de pièces en aluminium d'une part, et la fabrication d'outillages pour fonderie d'aluminium d'autre part. Les dirigeants et les auditeurs, exercent donc les mêmes types de contrôles dans n'importe quel site.

#### ***Des activités anciennes***

Ces activités sont parfaitement connues puisqu'elles sont apparues dans l'entreprise il y a un siècle pour la fonderie, trente ans pour l'usinage et plus de quinze ans pour la fabrication d'outillages.

#### ***Une forte croissance interne***

Toutes les sociétés membres du groupe MONTUPET sauf trois ont été créées de toute pièce. Ceci assure culturellement une très forte maîtrise de la société mère sur les sociétés filles.

#### ***Des clients très présents***

Le marché automobile est connu pour son exigence qui se traduit par des visites et des audits très fréquents de nos clients dans nos sites, à diverses étapes de l'exécution des contrats commerciaux. Cette tradition d'ouverture favorise le contrôle interne.

#### ***Un management stable***

Les dirigeants de l'entreprise et de nombreux managers ont une longue expérience des activités du groupe, qui leur permet d'exercer un contrôle pertinent.

### **Règles de management**

Le mode de management original, adopté dans MONTUPET en 1984 et développé depuis, et sa traduction en règles concernant, entre autres, l'information, la prise de décision, la délégation des pouvoirs et la reconnaissance des services rendus, maximise la maîtrise de chacun sur son environnement professionnel et celle de la ligne hiérarchique sur ses opérations. Par exemple le délégateur confie des pouvoirs au délégataire sans abandonner sa responsabilité : il s'ensuit pour lui une obligation de suivi et pour le délégataire une obligation de reporting. Les modes de suivi et de reporting sont définis au cas par cas, mais comportent l'obligation systématique pour le délégataire de signaler toute difficulté, doute ou erreur. L'application de ces règles, vérifiée et sanctionnée régulièrement, accroît considérablement la sûreté de fonctionnement de la ligne hiérarchique.

### **Organisation**

Les activités essentielles à la satisfaction des clients, à la sécurité du personnel et des actifs de l'entreprise, à sa santé financière, à la préservation de son environnement, sont encadrées par des procédures écrites et gérées. Ces procédures écrites :

- assurent l'uniformité des activités et leur répétabilité,
- facilitent la formation,
- augmentent la transparence des activités.

Elles sont révisées en fonction des modifications propres à l'entreprise ou des modifications de son environnement réglementaire et légal. Une procédure n'est considérée comme existante que lorsque l'application confirme les dispositions écrites. Ces procédures sont régulièrement auditées par audits internes et externes. Ces audits se réfèrent à des normes internationales afin de mesurer la pertinence et le degré d'application des procédures de l'entreprise. Les sections suivantes présentent synthétiquement les procédures. Cette organisation et ces moyens permettent des revues formelles des informations financières et comptables dont la trame est la suivante :

<b>Revue</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Délai</b>	<b>Objet</b>	<b>Participants</b>
Dépenses	Hebdomadaire	+ 2 jours	Corriger les dérives	Direction usine
Investissements	Mensuelle	+ 2 semaines	Surveiller les engagements	Président- Directeur Général
Performance	Trimestrielle	+ 2 semaines	Proposer des ajustements de la stratégie	Président- Directeur Général
Conseil	Au moins deux fois par an		Définir la stratégie	Administrateurs

## **EVALUATION ET GESTION DES RISQUES**

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité de la Direction Générale de l'entreprise.

Les principaux risques identifiés sont :

- les choix stratégiques,
- le risque financier : risque de change, risque de crédit, risque de dépréciation de la valeur des filiales,
- les risques liés à l'activité du groupe incluant les risques d'approvisionnement et les risques de volatilité du cours des matières premières,
- les risques industriels et juridiques liés à l'environnement.

La prise en compte de l'exposition aux risques fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels.

### **Risques liés à l'activité du Groupe**

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour environ 10% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global, comme on l'a vu fin 2008 et en 2009.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, RENAULT-NISSAN, FORD, AUDI, PSA, BMW, HTT<sup>4</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

<sup>4</sup> Honeywell Turbo Technologies

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium.

Si l'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème, on note encore cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

### **Risques de taux**

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

### **Risques de change**

Le groupe a réalisé un profit de change net de 412 K€ en 2011 (contre une perte de -1.345 K€ en 2010).

- Zone euro

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 7 K€ en 2011 (contre une perte de 1.202 K€ en 2010). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

#### *Peso Mexicain*

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 258.771 KMXN au titre du contrat en 2011 (soit 14.791 K€). L'effet de change a été favorable à Montupet SA, le MXN s'étant déprécié de -9 % à fin décembre 2011 par rapport à 2010.

#### *Dollar US*

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 39.192 K€ dans ses livres (17% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 3% en 2011.

#### *Leva Bulgare*

Il n'existe pas de risque de change, le Lev étant lié à l'euro.

- Hors zone euro

#### *Irlande-du-Nord*

En 2011, Montupet UK a vendu environ 62 % de sa production en GBP et 38 % en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

#### *Mexique*

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac

sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

#### Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change.

### Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Crédit à terme – Tranche A : 60 000 000€

Crédit revolving – Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2011	au 30.06.2012	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1
Ratio Dette Nette / EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2011, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux s'élève à 11.453 keuros, la retenue de garantie à 1.239 keuros et le solde des comptes courants des factors, figurant au Bilan dans les disponibilités, à 5.090 keuros.

### Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques de déclarations et d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

### Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 25 millions d'euros par an.

## Couverture des risques opérationnels

Le service Achats gère de manière centralisée le programme d'assurances pour le Groupe. Ces assurances couvrent les dommages, pertes d'exploitation, la responsabilité civile et les transports. Notre assurance responsabilité civile couvre les dommages que pourraient causer aux tiers notre activité ou nos produits, dont certains sont des produits de sécurité automobile. Outre la maîtrise des risques qu'apportent les Systèmes de Management de la Qualité et de l'Environnement, une politique de prévention est définie avec nos compagnies d'assurance et mise en œuvre.

## Responsabilité juridique

Notre responsabilité juridique peut être engagée à l'occasion de litiges relatifs au droit du travail, de litiges commerciaux, avec nos clients comme avec nos fournisseurs. Les avocats chargés de la défense des intérêts des sociétés du Groupe sont choisis au cas par cas en fonction du sujet du litige, du pays concerné et de leur réputation. Notre propriété industrielle est gérée par la Direction Technique du Groupe assistée d'un cabinet extérieur. Le recours à des avocats spécialisés est prévu en tant que de besoin.

## VI - PROCÉDURES RELATIVES A L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

### Orientation

Les procédures mises en place reflètent une triple orientation :

- assurer l'exhaustivité, la fiabilité, la cohérence et la disponibilité des informations financières,
- décentraliser les contrôles et les actions, en s'appuyant sur le réseau des comptables et des contrôleurs de gestion des filiales et des usines,
- opérer avec un effectif minimal, et des coûts compatibles avec les moyens de l'entreprise.

### Acteurs

Ces procédures sont mises en place et suivies par différents acteurs :

- chez MONTUPET SA et chacune de ses filiales, un service de « contrôle de gestion » collecte l'information financière et de gestion, vérifie leur fiabilité, les compare aux budgets, et contribue à la construction des « reportings » du groupe et des budgets ;
- chez MONTUPET SA et chacune des filiales, un service de comptabilité générale élabore les données comptables et assure le suivi des besoins de trésorerie ;
- MFT-MONTUPET SNC assure un contrôle financier centralisé en analysant mensuellement les dérivés de chaque entité et en synthétisant les données, et contrôle les frais généraux ; il effectue des missions d'audit interne dans chaque unité pour assurer la cohérence des procédures du groupe et apprécier la gestion des risques ;
- le Conseil d'administration s'assure de la fiabilité et de la permanence des méthodes comptables de la Société, de la qualité des procédures internes de collecte et de contrôle de l'information et examine les comptes sociaux et consolidés. Pour mener à bien sa mission, il a accès à tout document comptable et financier ; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes ;
- le Comité d'audit assure les missions décrites ci-après.

### Calendrier

Chaque filiale établit chaque année un budget annuel mensualisé.

Chacune des deux usines françaises de MONTUPET SA prépare un budget qui est complété et consolidé par le contrôle de gestion du siège social.

Chaque entité élabore chaque mois un résultat mensuel de gestion qui fait l'objet d'analyses et de contrôle.

Chaque semestre chaque société du Groupe élabore des comptes sociaux complets et documente une liasse de consolidation normalisée qui sert à l'élaboration des comptes semestriels consolidés publiés.

Ces éléments sont vérifiés par des auditeurs externes.

Les processus ventes-clients et achats-fournisseurs sont régis par des procédures écrites permettant d'assurer l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables clients et fournisseurs. Le suivi de l'endettement et les décisions de financement sont centralisés. Les traitements des flux et des soldes en devises sont supervisés et centralisés.

Toutefois les filiales négocient localement le financement de leurs besoins en fonds de roulement, avec l'accord de la Direction Financière du Groupe.

Chaque année sous la supervision de la Direction générale un Plan d'Actions Qualité est établi. Il prévoit des actions spécifiques d'audit interne à mettre en œuvre par le Contrôle Financier aidé par le Contrôle de gestion du Siège Social visant à la fiabilisation des données comptables, à la prévention des risques financiers et des fraudes et à une connaissance exhaustive des engagements hors-bilan.

### **Comité d'Audit, des Rémunérations et des Nominations**

Conformément à l'ordonnance N° 2008-1728 du 8 décembre 2008 transposant la directive européenne 2006/43/CE et instituant les nouveaux articles L.823-19 et L.823-20 du Code de commerce, un comité a été institué au sein de la société MONTUPET. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce Comité sont détaillés ci-après.

#### **Composition**

Le comité est composé d'un ou plusieurs administrateurs personnes physiques choisis par le Conseil d'Administration. Il comprend au moins un administrateur indépendant. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas en être membre.

Les membres sont désignés, eu égard à leur compétence. La durée de leur mandat est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable sans limitation. Les membres du comité peuvent être révoqués à tout moment et sans indemnité par le Conseil d'Administration.

Il ne comporte pas d'administrateur ou de représentant permanent d'un administrateur détenant directement ou indirectement plus du tiers des actions ou droits de vote de la société.

Le Président du Comité est choisi par le Conseil d'Administration.

#### **Attributions**

Le comité a pour mission, notamment à l'occasion de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, établis tant sur une base annuelle que semestrielle (ci-après les comptes), ainsi que lors de la préparation de toute délibération soumise à ce titre au vote du Conseil :

- d'analyser les comptes tels que préparés par les directions de la société. L'examen des comptes par le Comité doit être accompagné d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats, des options comptables retenues, ainsi que d'une note du directeur financier décrivant l'exposition aux risques, et les engagements hors bilan de l'entreprise. S'agissant de l'audit interne et du contrôle des risques, le Comité doit notamment examiner les risques et engagements hors bilan significatifs, entendre le responsable de l'audit interne, donner son avis sur l'organisation de ce service et être informé du programme de travail de celui-ci. Il doit être destinataire des rapports circonstanciés d'audit interne ou d'une synthèse périodique de ces

rapports afin de permettre une détection des risques majeurs ;

- de s'assurer de la conformité aux standards en vigueur des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et d'analyser les modifications apportées le cas échéant à ces méthodes ;
- d'examiner avec les commissaires aux comptes la nature, l'étendue et les résultats de la vérification des comptes par ceux-ci, d'évoquer plus particulièrement avec eux les remarques qu'ils pourraient souhaiter formuler sur les comptes au terme de leur travail de révision ;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux. D'une manière générale, il veille au respect des règles garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- de vérifier la pertinence des méthodes de contrôle interne ;
- d'examiner le périmètre des sociétés consolidées, et le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses ;
- de formuler toute recommandation au Conseil dans les domaines décrits ci- dessus.

Il peut être consulté par le Président du Conseil d'administration ou les membres de la Direction générale sur toute question relevant de sa mission.

### **Modalités de fonctionnement**

Le Comité se réunit en principe trois fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire et en tout cas préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté ou l'examen des comptes ou toute délibération concernant les comptes.

Pour la réalisation de sa mission, le Comité a la faculté de rencontrer les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants sociaux, l'audit interne, ainsi que des personnes participant à l'élaboration des comptes, et de solliciter de leur part la délivrance de toute pièce ou information nécessaire à la conduite de leur mission.

Le comité rend compte de ses travaux au plus prochain conseil d'administration sous la forme de rapports pouvant avoir la forme orale ou écrite précisant les actions qu'il a entreprises, ses conclusions et ses recommandations éventuelles.

Les membres du comité, ainsi que les personnes extérieures invitées à participer à une réunion, sont tenus, envers les tiers, à une obligation de confidentialité à l'égard de toutes les informations qui leur ont été communiquées.

Son secrétariat est assuré par le secrétariat du Conseil d'administration.

## **VII - AUTRES PROCÉDURES**

### **Santé - Sécurité**

En la matière les procédures sont propres à chaque établissement à la fois par souci d'efficacité opérationnelle et pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires locales. Elles sont actuellement gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits internes et externes selon la norme ISO/TS16949. Elles sont également auditées en interne dans le cadre de l'Audit social. Une responsabilité centrale santé/sécurité dynamise et fait converger les actions locales, et génère une politique de groupe. Les objectifs santé/sécurité de chaque établissement font l'objet d'un examen approfondi à chaque revue de performance et constituent une des priorités du groupe. Chaque site dispose d'un responsable Santé Sécurité qui rapporte au Directeur du site, et d'un organe représentant les salariés (CHSCT en France).

## **Investissements et Achats**

Il existe un plan d'investissements pour le Groupe, révisé au moins chaque année.

Chaque investissement, quel que soit son montant, quelle que soit la filiale, fait l'objet d'un dossier technique et économique : l'accord est donné par le Président Directeur Général ou, en son absence, par l'un des Directeurs Généraux Délégués. C'est le directeur de site qui autorise les achats d'exploitation courante, et les achats d'investissement lorsque l'accord du PDG a été donné. Le suivi des dépenses d'exploitation est hebdomadaire. Le suivi des dépenses d'investissement est assuré par un chef de projet.

Le service Achats recherche les meilleures sources d'approvisionnement, procède aux appels d'offres, négocie et met en place les contrats et commandes. En fonction des résultats obtenus il gère le panel de fournisseurs en concertation avec les directions technique, qualité, logistique, ingénierie. La direction des Achats a la possibilité de couvrir le risque lié aux fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières, par des achats à terme. Ces opérations sont limitées aux besoins prévisionnels de nos productions et font l'objet d'un reporting régulier au Président-Directeur Général.

Il existe un ensemble de procédures encadrant ces activités. Elles sont gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits interne et externe selon la norme ISO/TS16949.

## **Contrats de travail et rémunérations**

L'ajustement courant des effectifs à la charge de travail est réalisé dans chaque site.

La politique salariale est négociée annuellement avec les partenaires sociaux (délégués syndicaux en France). Elle est appliquée tout au long de l'année au moyen d'augmentations de salaire ou de primes individuelles, et suivie par le service Ressources Humaines de chaque société.

## **Qualité et environnement**

Chaque entreprise du Groupe dispose d'un Système de Management de la Qualité et d'un Système de Management de l'Environnement, construits selon les normes ISO9001, ISO/TS16949 et ISO14000.

Ces systèmes visent à satisfaire dans la durée les clients, les collectivités locales et l'environnement social de nos sites. Ils intègrent l'obligation de satisfaire aux dispositions réglementaires et légales applicables et de développer une démarche de progrès continu. Ils sont régulièrement audités, tant en interne qu'en externe.

## **VIII - MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

Conformément à l'article R.225-86 du Code de commerce tout actionnaire peut participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres à son nom ou auprès de l'intermédiaire agissant pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure. L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut néanmoins à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Si cette cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée (avant zéro heure), l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société et invalide ou modifie en conséquence le cas échéant le vote exprimé, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure.

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent être envoyées

par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai de 25 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Les questions écrites au Président-Directeur Général à compter de l'insertion de l'avis de réunion doivent être adressés au siège social de la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Des formules de pouvoir ou de vote par correspondance et les documents y annexés peuvent être demandées par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception au siège social de la société 202 quai de Clichy 92110 Clichy, jusqu'au cinquième jour précédant la réunion. Ils seront également disponibles au siège social ou sur le site [www.montupet.fr](http://www.montupet.fr)

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée générale.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de Commerce, s'agissant des procurations, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire pourra également être effectuée par voie électronique en envoyant un mail à l'adresse suivante : [ag2012@montupet.fr](mailto:ag2012@montupet.fr)

Pour les actionnaires au nominatif, la notification devra être adressée par un e-mail revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur ; la notification devra préciser leurs nom, prénom et adresse ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué.

Pour les actionnaires au porteur, la notification devra être adressée par e-mail revêtu d'une signature électronique obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur ; la notification devra préciser leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes, ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ; les actionnaires concernés devront en outre demander impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte titres d'envoyer une confirmation écrite au siège social de Montupet SA, 202 quai de Clichy, 92110 Clichy.

La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution. Pour pouvoir être prises en compte par la Société, les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique devront être reçues au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15 heures (heure de Paris). Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

L'avis préalable vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions présentées par des actionnaires.

## CONCLUSION

Ce rapport décrit les modes de fonctionnement au sein du Groupe MONTUPET, pour le Conseil d'administration et le Contrôle Interne. Ils me paraissent adaptés au désir de transparence et de sécurité exprimé par les marchés financiers, et de nature à maintenir la confiance des actionnaires dans la « gouvernance » de leur entreprise.